Série III 11e année. N° 1 Janvier-Mars 1939

ALAUDA

Revue trimestrielle d'Ornithologie

fondée par Paul Paris et Henri Jouard en 1929

Bulletin de la

Société d'Études Ornithologiques

Secrétaires : Henri HEIM DE BALSAC et André BLOT



André Blot, éditeur, 12, avenue de la Grande-Armée, Paris

ALAUDA

Revue trimestrielle d'Ornithologie

COMITÉ DE SOUTIEN

Le constitueront tous ceux qui, appréciant les efforts du Comité de Rédaction et tenant à le soutenir moralement et matériellement, verseront, en guise d'abonnement, une somme d'*au moins* 150 francs.

Le nom des membres du Comité de soutien sera donné, pour autant qu'ils ne s'y opposent pas, dans le dernier fascicule de l'année, avec l'indication du montant de leur versement.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 80 francs.
Belgique et Luxembourg : 90 francs
Autres pays : 120 francs.

Le montant des abonnements, qui sont dus au 1er janvier, doit être adressé à

M. J.-E. COURTOIS

43 rue Jeannin, Dijon (Côte-d'Or)

Compte de chèques postaux : Dijon 298-21

AVIS DIVERS

Toutes publications pour compte rendu ou en échange d'*Alauda* doivent être adressées, impersonnellement, à M. le Rédacteur d'*Alauda*, Faculté des Sciences, 51, rue Monge, Dijon (Côte-d'Or).

Tous manuscrits, demandes de renseignements, etc., doivent être adressés à M. Henri Heim de Balsac, Laboratoire de Biologie expérimentale, Faculté des Sciences, 1 rue Victor-Cousin, Paris (5e).

La Rédaction d'*Alauda* reste libre d'accepter, d'amender (par ex. quant à la nomenclature en vigueur) ou de refuser les manuscrits qui lui seront proposés. Elle pourra de même ajourner à son gré leur publication.

Elle serait reconnaissante aux auteurs de présenter des manuscrits tapés à la machine, *n'utilisant qu'un côté de la page* et sans additions ni rature.

Faute aux auteurs de demander à faire eux-mêmes la correction de leurs épreuves (pour laquelle il leur sera accordé un délai max. de 8 jours), cette correction sera faite *ipso facto* par les soins de la Rédaction sans qu'aucune réclamation y relative puisse ensuite être faite par ces auteurs.

Alauda ne publiant que des articles signés, les auteurs conserveront la responsabilité entière des opinions qu'ils auront émises.

Voir, page 3 de la couverture, les indications concernant la Société d'Études Ornithologiques

ALAUDA

Série III. 11e année. N° 1 Janvier-Mars 1939

NOTES ORNITHOLOGIQUES DE VOYAGE EN GRÈCE (1875).

par † Louis BUREAU.

[Louis BUREAU avait fait un voyage en Orient de mars à juillet 1875 : il n'a jamais publié les observations qu'il y avait faites. J'ai retrouvé dans ses papiers quelques notes qu'il avait rédigées, évidemment à son départ de la Grèce. Ses observations ont un caractère documentaire et il m'a paru bon de ne pas les laisser inconnues. J'ai ajouté quelques remarques sur certains spécimens recueillis. — Noël MAYAUD.]

Vautour moine *Vultur monachus* LINNÉ. — Le Vautour moine ou arrian ne m'a pas paru rare en Grèce ; toutefois il y est moins abondant que le Gyps fauve. En mars je le vis assez fréquemment dans la plaine d'Athènes. Le 20 mars 1875 j'achetai pour quatre drachmes un jeune arrian que des enfants promenaient par les rues d'Athènes et qui venait d'être blessé sur le Lycabette [1].

Le jeune Vautour en duvet, qui figure au Museum d'Athènes sous le nom de *Vultur cinereus* 17 mai 1862, est un jeune *Gyps fulvus*. Le jeune Vautour arrian est très différent, j'ai eu l'occasion de le dénicher en Espagne dans la Sierra de Guadarrama.

Faucon cresserelle *Falco tinnunculus* LINNÉ. — Commun aux environs d'Athènes, mais beaucoup moins abondant que le *Falco tinnunculoïdes*. Quatre mâles adultes tués par moi et un cinquième (3 février 1860), qui figure dans les Coll. de l'Université d'Athènes,

1. ♀ jeune en premier plumage ; ovaires peu développés. Muséum de Nantes n° 2480 *a*.

portent des taches angulaires noires sur le dos et ne diffèrent en rien des échantillons de France.

Hibou brachyote *Otus brachyotus* (Boie ex Gmel.). — Je n'en vis qu'un seul individu qui fut tué par mon ami M. Jollan de Clerville dans l'isthme de Corinthe le 1er avril.

Sittelle torche-pot *Sitta caesia* Mey. et Wolf. — Le Museum d'Athènes possède 3 sujets de cette espèce tués en Grèce, mais sans indication de date ni de localité.

Sittelle syriaque *Sitta syriaca* (Ehrenberg) [*Sitta neumayer neumayer* Michah.]. — J'en vis un couple sur les ruines de l'Acro-corinthe, 2 avril. Assez commune sur les ruines de Mycènes et les parois verticales du rocher sur lequel s'élève la ville ; un couple s'était établi sous la porte du Nord, l'une des deux entrées de la ville, et s'occupait à maçonner, pour établir son nid, l'un des trous dans lesquels étaient autrefois scellés les gonds de cette porte qui touche de près aux temps héroïques, 6 avril. Assez commune sur les montagnes d'Haghios-Petros, 11 avril. Ruines de Mistra, 17 avril.

Le Museum d'Athènes possède 2 sujets de cette espèce tués en Grèce. [1 ♂ à Haghios-Petros, 11 avril 1875, a 82 mm. de longueur d'aile, et 1 ♂ de Mycène, 6 avril 1875, 79 mm. (aile usée) N. M.].

Huppe vulgaire *Upupa epops* Linné. — J'en vis plusieurs sur le marché d'Athènes les 27 et 28 mars. Le 29 mars, j'en vis une sur le Pentélique.

Corbeau ordinaire *Corvus corax* Linné. — Plusieurs couples du *Corvus corax* fréquentent habituellement l'Acropole d'Athènes ; l'un d'eux paraît se reproduire (22 mars 1875) dans un trou des murs de Thémistocle, au-dessous de l'Erechteïon. J'en vis quelques-uns sur l'Acro-corinthe le 2 avril ; quelques sujets près d'Haereon, 5 avril. Sur les rochers qui surplombent Mycènes, 6 avril. Nombreux à Haghios-Joannis-Astros, 9 avril. Vallée de l'Eurotas près Sparte et montagnes qui dominent les ruines de Mistra, 17 avril. Commun à Kalamata, 24 avril.

Corbeau mantelé *Corvus cornix* Linné. — Il est assez abondant sur les rivages de la mer. J'en vis plusieurs près d'Eleusis le 30 mars 1875 et quelques sujets en traversant l'isthme de Corinthe le 1er avril. Dans l'intérieur du Péloponèse, j'en vis par couples sur la chaîne du Parnon (montagne du Malvan) près d'Haghios-Petros, 12 avril.

Corbeau freux *Corvus frugilegus* Linné. — Par bandes nombreuses sur les collines du Pnyx et de Musée, 22 mars 1875.

Corbeau choucas *Corvus monedula* Linné. — Nombreux dans les cavernes de la Gorge de Parori (chaîne du Taygète) près Sparte, 18 avril.

Pie ordinaire *Pica caudata* (Linné). — Quelques sujets entre Khawati et Corinthe, 4 avril. Commune à Kalamata, 24 avril.

Pie-grièche rousse *Lanius rufus* (Briss.). — Commune à Kalamata, 24 avril.

Proyer d'Europe *Miliaria europea* (Swains.). — Un sujet au marché d'Athènes, 20 mars. Quelques sujets entre Corinthe et Khawati, 4 avril. Plaine d'Argos, 6 avril.

Bruant zizi *Emberiza cirlus* Linné. — Un sujet entre Corinthe et Khawati, 4 avril. Quelques sujets, Haghios-Petros, 12 avril.

Bruant ortolan *Emberiza hortulana* Linné. — Un sujet sur un point très élevé de la chaîne du Taygète, sur la limite de la végétation des sapins, entre Trypi et le village de Lada, 22 avril.

Bruant cendrillard *Emberiza caesia* Cretzsch. — Un sujet sur les ruines d'Haereon, 5 avril. Plusieurs sujets sur les ruines de Mycènes, 6 avril. Sur les montagnes rocailleuses d'Haghios-Petros, 11 et 12 avril. Grande Langada, près le village de Trypi (chaîne du Taygète), 21 avril. Entre Lada et Kalamata, 23 avril.

Alouette lulu *Alauda arborea* Linné. — Un couple sur le Pentélique, 29 mars.

Alouette calandrelle *Alauda brachydactyla* Leisler. — Quelques bandes de plusieurs milliers d'individus, dans les plaines sablonneuses de l'isthme de Corinthe, 1er avril. Quelques calandrelles, plaine d'Argos, 6 avril.

Cochevis huppé *Galerida cristata* (Boie et Linné). — Quelques Cochevis entre Corinthe et Khawati, 4 avril ; plaine d'Argos, 6 avril.

Agrodrome champêtre *Agrodroma campestris* (Swains. ex Briss.). — Un couple, Haghios-Petros, 12 avril.

Pipi des arbres *Anthus arboreus* (Bechst. ex Briss.). — Un sujet, ruines de Mycènes, 6 avril. Commun à Kalamata, 24 avril.

Pipi des prés *Anthus pratensis* (BECHST. ex LINNÉ). — Des bandes nombreuses dans un marais près d'Eleusis, 30 mars ; un sujet, ruines de Mycènes, 6 avril.

Bergeronnette printanière *Budytes flava* (BP. ex LINNÉ). — Par petites bandes, vallée de l'Eurotas, près Sparte, 19 avril.

Hochequeue boarule *Motacilla sulphurea* (BECHST.). — Mistra 18 avril.

Merle grive *Turdus musicus* LINNÉ. — Quelques sujets sur le marché d'Athènes, 22, 28 mars. En assez grand nombre dans l'isthme de Corinthe, dans le voisinage de Kalamata, le 1er avril.

Rouge-gorge familier *Rubecula familiaris* (BLYTH.). — Le Pentélique, 29 mars.

Rossignol ordinaire *Philomela luscinia* (SELBY ex LINNÉ). — Grande Langada, près le village de Trypi (chaîne du Taygète), 21 avril.

Rouge-queue tithys *Ruticilla tithys* (BREHM ex SCOP.). — Assez commun sur les collines du Pnyx, de Musée et sur l'Acropole, d'Athènes, 19 et 22 mars.

Pétrocincle bleu *Petrocincla cyanea* (KEYS. et BLAS. ex LINNÉ). — Quelques couples sur les ruines qui couvrent le sommet de l'Acro-Corinthe, 2 avril. Gorge de Parori (chaîne du Taygète), près Sparte, 18 avril.

Traquet motteux *Saxicola oenanthe* (BECHST. ex LINNÉ). — Assez commun dans l'isthme de Corinthe, 1er avril. Entre Corinthe et Kharvati, 4 avril. A Haghios-Petros, 11 et 12 avril.

Traquet stapazin *Saxicola stapazina* (TEMM. ex GMEL.). — Commun sur le Lycabette, 26 mars. Eleusis, 30 mars. Acro-Corinthe, 2 avril. Entre Corinthe et Khawati, 4 avril. Ruines d'Haereon, 5 avril. Ruines de Mycènes, 6 avril. Sparte, 17 avril. Grande Langada près le village de Trypi (chaîne du Taygète), 22 avril. Entre Lada et Kalamata, 23 avril.

[Forme : **Traquet oreillard** *Saxicola aurita* (TEMM.)]. — Haghios-Petros, 9 avril. Entre Lada et Kalamata, 23 avril.

[Il s'agit de la race orientale *melanoleuca* (GÜLD.) (spécimens recueillis N. M.).]

Tarier ordinaire *Pratincola rubetra* (KOCH ex LINNÉ). — Plaine d'Argos, 6 avril. Vallée de l'Eurotas, près Sparte, 19 avril.

Mouchet chanteur *Prunella modularis* (VIEILL. ex LINNÉ). — J'abattis un sujet dans des buissons de l'isthme de Corinthe le 1er avril.

Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla* (SCOP. ex LINNÉ). — Commune à Kalamata, 24 avril.

Fauvette des jardins *Sylvia hortensis* (LATH. ex GMEL.) [= *borin* BODD.]. — Commune à Kalamata, 24 avril.

Babillarde grisette *Curruca cinerea* (BRISS.). — Un sujet, plaine de Corinthe, 4 avril. Un sujet, Haghios-Petros, 11 avril.

Babillarde subalpine *Curruca subalpina* (BOIE ex BONELLI). — Commune sur le Lycabette, 26 mars. Eleusis, 30 mars. Quelques sujets sur les ruines de Mycènes, 6 avril. Sur le versant méridional des montagnes qui plongent dans le golfe de Nauplie entre Argos et Haïos-Joannis-Astros, 8 avril. Montagnes entre Haghios-Joannis-Astros et Haghios-Petros, 9 avril. [2 ♂♂ du Lycabette, 27 et 30 mars 1875, sont naturellement de la race *albistriata*. Aile : 62-63. 1 ♂ Acro-Corinthe, 12 avril 1875 : A. : 63 ; 2e rémige > 5e et 2e = 5e rém. N. M.]

Babillarde mélanocéphale *Curruca melanocephala* (BOIE et GMEL.). — Entre Lada et Kalamata, 23 avril.

Babillarde de Rüppel *Curruca ruppellii* (BP. ex TEMM.). — Sur le versant méridional des montagnes qui plongent dans le golfe de Nauplie entre Argos et Haïos-Joannis-Astros, 8 avril. Grande Langada, près le village de Trypi (chaîne du Taygète), 21 et 22 avril. Entre Lada et Kalamata, 23 avril. [Il n'existe plus de données récentes de la reproduction de cette espèce en Grèce. N. M.]

Rousserolle turdoïde *Calamoherpe turdoides* (BOIE ex MEYER). — J'ai tué une Rousserolle turdoïde dans un petit marais au fond du golfe de Corinthe, avril. Un sujet dans un marais près de Kalamata, 24 avril.

Pouillot siffleur *Phyllopneuste sibilatrix* (BREHM. ex BECHST.). — Pendant leur passage, ils ne chantent point, ils ont seulement leur petit cri d'appel. Une petite bande de trois sujets dans les oliviers

sur le versant méridional des montagnes qui plongent dans le golfe de Nauplie, entre Argos et Haïos-Joannis-Astros, 8 avril. Par petites bandes dans les plantations d'oliviers, Sparte, 17, 18, 19 avril.

Mésange charbonnière *Parus major* (Linné). — Le Pentélique, 29 mars. Haghios-Petros, 12 avril. Commune à Kalamata, 24 avril.

Mésange noire *Parus ater* (Linné). — Un sujet dans la Grande Langada, près le village de Trypi (chaîne du Taygète), 21 avril.

Nonnette lugubre *Poecile lugubris* (Kaup ex Natterer). — Commune dans les plantations d'oliviers, Sparte, 17 et 18 avril.

Gobe-mouche noir *Muscicapa nigra* (Briss.). — Plantations d'oliviers, Sparte, 17 et 18 avril.

Gobe-mouche à collier *Muscicapa collaris* (Bechst.). — Plantations d'oliviers, Haghios-Joannis-Astros, 9 avril. Plantations d'oliviers, Sparte, 17 et 18 avril.

Hirondelle rousseline *Hirundo rufula* (Temm. ex Le Vaill.). — Grande Langada, près le village de Trypi (chaîne du Taygète), 20, 21, 22 avril. [♂ 21 avril 1875. Mus. de Nantes.]

Chelidon de fenêtre *Chelidon urbica* (Boie ex Linné). — Athènes, 19 mars. Grande Langada, près le village de Trypi (chaîne du Taygète), 20 et 21 avril.

Biblis rupestre *Biblis rupestris* (Less. ex Scop.). — Gorge de Parori (chaîne du Taygète), près Sparte, 18 avril. Commune dans la Grande Langada, près le village de Trypi (chaîne du Taygète), 20 et 21 avril.

Martinet alpin *Cypselus melba* (Ill. ex Linné). — J'en vis quelques-uns voler au-dessus d'un marais, près Eleusis, le 30 mars. Nombreux à Nauplie au pied du fort Palamède, 26 avril.

REMARQUES SUR LA VARIABILITÉ GÉOGRAPHIQUE DU PIC NOIR *DRYOCOPUS MARTIUS L.* DANS LA RÉGION PALÉARCTIQUE ORIENTALE

par Georges DÉMENTIEFF.

La systématique du Pic noir reste jusqu'à présent insuffisamment étudiée. Le nombre de formes géographiques admissibles, leur délimitation géographique, leurs caractères systématiques réels sont traités différemment par les différents auteurs. STEINBACHER, dans la 4[e] livraison du volume supplémentaire (*Ergänzungsband*, du traité de HARTERT, *Die Vögel der Paläarktischen Fauna*, 1935) pp. 376-377, admet l'existence de deux formes dont l'une, plus petite, à l'aile atteignant jusqu'à 250 mm. en longueur, habite à l'Ouest, et l'autre, plus grande, à l'aile plus longue que 250 mm. et jusqu'à 255 mm., habite à l'Est de la région paléarctique. HESSE, qui, dans ses *Kritische Untersuchungen über Piciden auf Grund einer Revision des in Kngl. Zool. Museum in Berlin befindl. Specht-materiales* (*Mitteilung. aus d. Zool. Museum Berlin*, Bd. 6, Heft 2, 1912, p. 171-174), se basait aussi sur les différences de dimensions, soutenait l'existence de trois formes : l'une en Europe occidentale (*martius*), l'autre dans l'Asie septentrionale et dans l'Europe orientale (*reichenowi*), et la troisième dans le Thibet oriental (*khamensis*). BUTURLIN en 1908 (*Notes on Woodpeckers, Fam. Picidae, in the Zoologic. Museum of the imperial Academy of Sciences in Saint-Petersburg*, Annuaire du Musée Zool. de l'Acad. imp. d. Sci. de Saint-Pétersb., XIII, p. 229-232) niait la présence de variations géographiques chez le Pic noir, mais en séparait *Picus khamensis* en qualité d'espèce particulière. En 1936, ce même auteur (*Polnyi Opredelitel ptits S. S. S. R.*, vol. III, pp. 210-213), tout en

maintenant son opinion sur la position spécifique de *khamensis*, divise l'espèce *Dryocopus martius* en trois formes : la race nominale habitant l'Europe et l'Asie septentrionale, à l'Est jusqu'au Kamtchatka, l'île Sakhaline, la Mandchourie et la Chine septentrionale ; la race *jacutorum* But. habitant la Yacoutie au Nord des monts Werkhöyansk ; enfin la race *morii* But., au sujet de laquelle il exprime des doutes et à laquelle il rapporte les Pics noirs coréens).

Sans entrer pour le moment dans la critique de ces points de vue contradictoires, je noterai ici que tous les auteurs mentionnés disposaient d'un matériel trop maigre pour pouvoir aboutir à des conclusions définitives. Hesse n'avait que 35 spécimens (dont 9 asiatiques et 2 caucasiens), Buturlin fondait sa révision en 1908 sur 49 exemplaires, et Hartert (v. *Die Vog. d. Pal. Fauna*, III, p. 2189) avait — lui aussi — peu de matériel. Comme le Pic noir est répandu sur un territoire immense (on le rencontre presque partout dans la zone des bois de Conifères de la région paléarctique) on ne pouvait attribuer aux conclusions sur la systématique de *Dryocopus martius* exposées jusqu'à présent que la valeur d'études préliminaires. La constance présumée des caractères du Pic noir dans la région paléarctique lui fait une position particulière parmi les autres Picidés habitant la zone des bois de Conifères paléarctiques, comme certains *Dryobates* ou *Picoïdes*, qui, eux, sont assez variables. La variabilité géographique chez les représentants de *Dryobates* (*major*, *minor*, *leucotos*) est plus ou moins parallèle chez les espèces paléarctiques. Dans le même environnement le Pic noir paraît, lui, « résister » à la variation géographique. La vérification de la réalité de cette « résistance » présentait quelque intérêt au point de vue de la systématique théorique. C'est pourquoi j'ai entrepris la révision détaillée des exemplaires de *Dryocopus martius* se trouvant dans la collection du Musée Zoologique de l'Université de Moscou et dans celle de l'Institut Zoologique de l'Académie des Sciences de Léningrad. En tout furent étudiés 235 exemplaires (dont 88 à Moscou et 147 à Léningrad).

Ils provenaient d'Autriche, Pologne, Lithuanie, Finlande, Pays baltes, Caucase, des anciens gouvernements Nogorod, Léningrad, Minsk, Smolensk, Kkarkow, Moscou, Kostroma, Nijni-Nogorod, Wladimir, Kalonga, Fanibow, Olonetz, Arkhangelsk, Wologda, Perm, Simbirsk, Samara, Ufa, de l'Oural septentrional, de la région du cours inférieur de l'Ob, des bois des parties septentrionales des steppes Kirghiz, de la région de Voktchetaw, Barnaul, Tomsk,

Nowosibirsk dans la Sibérie occidentale, de la Sibérie centrale-Krasnoyarsk, Yenisseisk, Minoussinsk, de la région des monts de l'Altaï, de la Sibérie N.-E.-Yacoutsk, Wilouï, Kolyma, des côtes de la mer d'Okhotsk, des terres situées autour du lac Baïcal (Irkoutsk, Sretensk, H. Selenga), de la Djoungarie et de la Mongolie (lac Kossogol, monts Khangaï et Kentei), les bassins de l'Amour et de l'Oussouri, de Sakhaline, du Japon, de la Chine occidentale et du Thibet.

Le matériel examiné — quoique assez inégal — couvre toutefois presque toute l'aire de distribution du Pic noir.

* * *

La table qui suit a pour but de caractériser les variations de dimensions de *Dryocopus martius*. La première colonne des chiffres indique la longueur d'aile, la seconde la longueur du bec de la narine jusqu'à la pointe, la troisième la longueur du bec à partir du front (« *culmen denudatum* »), la quatrième la largeur du bec près du front. Toutes les mesures sont en millimètres. La dernière colonne indique le rapport entre la longueur de l'aile et celle du bec mesurée de la narine jusqu'à bout (coefficient : $\frac{\text{aile}}{\text{bec}}$), rapport qui permet d'apprécier les particularités de certaines populations de Pic noir. Les exemplaires sont groupés dans les limites des régions géographiques naturelles (ou plus ou moins naturelles) ; le matériel est disposé en commençant par l'Ouest et en finissant par le Sud-Est extrême (Chine occidentale).

Les chiffres exposés montrent que le Pic noir de la région paléarctique orientale n'est pas homogène, quoique ses variations soient faibles. Elles se traduisent par l'augmentation des dimensions vers le N.-E. (conformément à la règle de Frédéric de HOHENSTAUFEN, connue généralement sous le nom de « règle de BERGMANN »), les exemplaires occidentaux et méridionaux sont plus petits que ceux du Nord et de l'Est. Mais le changement se manifeste d'une façon tout à fait graduelle et très lentement. Toutefois, les types extrêmes — par exemple les oiseaux de la Sibérie N.-E. vis-à-vis de ceux du Caucase ou de la Pologne — sont bien différents, quoique liés par des populations intermédiaires.

Le changement de dimensions générales (longueur d'aile) ne correspond pas toujours avec celui du bec. Quelques populations

Au riche :	[illegible]	233		[illegible]		[illegible]		19,2		
Pologne Lithuanie	5 ♂♂ 3 ♀♀	232-243 (m. 238,4) 228-240 (m. 233,6)	m. 236,6	45-50 [illegible] 43-[illegible] [illegible]	m. [illegible]	[illegible] [illegible] [illegible] m. [illegible]	m. [illegible]	19,2-21,2 (m. 20) 19,6-19,9 (m. 19,7)	m. 19,9	5,05
Caucase (Kuban, Georgie, Lenkoran) :	[illegible] ♂♂ [illegible]	228-245 (m. 236,[illegible]) 2[illegible]8-2[illegible] (m. 231,8)	m. 23[illegible]	40,6-50,4 (m. 46,8) [illegible]-48,1 (m. [illegible])	m. 4[illegible]	50-60 (m. 56,6) [illegible]-58 (m. 54,2)	m. [illegible]	18,3-20,8 (m. 19,[illegible]) 1[illegible]-20 (m. 19,[illegible])	m. 19,5	5,[illegible]
Pays baltes (Esthonie) :	[illegible] [illegible]	[illegible] 2[illegible]-[illegible]8 (m. 241)	m. [illegible]	51,1 47,2-5[illegible] (m. [illegible])	m. 49,9	[illegible] [illegible]-[illegible]2 (m. [illegible]2)	m. 59,8	22 2[illegible]-20,[illegible] (m. 20,[illegible])	m. 20,4	4,88
Parties occidentales de l'U. R. S. S. (Russie blanche, Novgorod, Smolensk, Leningrad, Ukraine) :	[illegible] ♂♂ 10 [illegible]	235-248 (m. 241,1) 233-243 (m. 239,4)	m. 240,1	[illegible]-51,5 (m. [illegible]) 45-52 (m. 48)	m. [illegible]	52,5-59,8 (m. 57,5) 52-61 (m. 57,2)	m. 57,3	19,2-21 (m. 20,3) 18,8-2[illegible] (m. 20,2)	m. 20,3	4,[illegible]
Zone centrale des parties europ. de l'U. R. S. S. (Moscou, Kostroma, Nijni-Novgorod, Wladimir, Kaluga, Ivanovo) :	13 ♂♂ 17 ♀♀	2[illegible] 24[illegible]-2[illegible] (m. 246,3) (230) 233-252 (m. 240,8)	m. 2[illegible]	[illegible]-[illegible]2,5 (m. 49,8) 44-52 (m. 4[illegible])	m. 48	56,8-62 (m. 5[illegible]) [illegible] (m. [illegible])	m. 58,2	20,1-22,4 (m. 21) 1[illegible]-21,9 (m. 20,4)	m. 20,[illegible]	5
Zone septentr. des part. europ. de l'U. R. S. S. (Lapponie, Karelie, Arkhangelsk, Wytchegda, Petchora, Wologda, Perm) :	9 ♂♂ 2	236-2[illegible] (m. 245) 238-250 (m. 24[illegible])	m. 245	45,5-52,5 (m. 48,8) 47-51,2 (m. 49,1)	m. 48,9	58-61,[illegible] (m. 58,8) [illegible] (m. [illegible]8,[illegible])	m. 58,7	20,3-21,8 (m. 20,8) 21 (m. 21)	m. 20,9	5,01

Zone orient. des part. europ. de l'U. R. S. S. (Simbirsk, Samara, Busuluk, Bachkirie)	15 ♂♂	240-254 (m. 247,6)	m. 247	49,5-56 ([illegible])	m. [illegible]	[illegible]-66,[illegible] (m. 62,[illegible])	m. 60,2	19,6-22,2 (m. 21,[illegible])	m. 21	4,82
	11 ♀♀	236-254 (m. 246,4)		46,8-53 (m. 49,2)		[illegible]-62 (m. [illegible])		20-21,[illegible] (m. 20,5)		
Sibérie occid. (Tagil, Koktchetaw, Jomsk, Novosibirsk)	3 ♂♂	(235) 242-248 (m. 244,6)	m. 243	[illegible] (m. 49,8)	m. 50,2	[illegible]-62 (m. [illegible])	m. 58,4	21,5-22,1 (m. 21,[illegible])	m. 21,[illegible]	4,84
	7 ♀♀	235-249 (m. 243,5)		[illegible] (m. 50,[illegible])		54-63,[illegible] (m. 58,1)		20,1-22,8 (m. 21,3)		
Sibérie centr. (Krasnoyarsk, Yenisseisk, Minussinsk)	[illegible] ♂♂	245-251 (m. 247,4)	m. 246	[illegible]-53 (m. 51,5)	m. 50,[illegible]	[illegible] (m. [illegible])	m. [illegible]	21-21,5 (m. 21,[illegible])	m. 20,7	4,86
	[illegible] ♀♀	240-248 (m. 244,2)		48,[illegible]-[illegible] (m. 49,5)		[illegible]-61,5 (m. 58,5)		19,5-20,6 (m. 20,1)		
Sibérie N. E. (Podkamennaia Tunguzka, Yakoutsk, Wilui, Sredne Kolymsk, Okhotsk)	8 ♂♂	(235) 238-2[illegible] (m. 248,6)	m. 248	[illegible]-5[illegible] (m. 50)	m. 48,9	[illegible] (m. 59,8)	m. 58,6	20,1-22 (m. 20,9)	m. 20,2	5,[illegible]
	[illegible]	241-253 (m. 24[illegible])		45,2-[illegible] (m. 47,2)		56-59,8 (m. 56,8)		1[illegible]-21 (m. 20,3)		
Altai	8 ♂♂	238-2[illegible] (m. 244,1)	m. 244	[illegible] (m. 50,9)	m. 50,1	57,2-64,5 (m. 60,6)	m. 59,5	20-22 (m. 20,8)	m. 20,6	
	2 [illegible]	24[illegible] (m. 243,5)		47-47,5 (m. 47,2)		[illegible] (m. 5[illegible])		20,2		
Région du lac Baïcal (Irkoutsk, Selenga, Sretensk, Barguzin)	[illegible] ♂♂	242-260 (m. 250)	m. 24[illegible]	[illegible] (m. 48,9)	m. [illegible]	[illegible]-60 (m. 57,9)	m. 56,4	1[illegible]-2[illegible] (m. 20,6)	m. 20,2	5,15
	5 ♀♀	2[illegible]-242 (m. 237)		[illegible]-48 (m. 45,6)		53-58 (m. 55,3)		1[illegible],2-20,2 (m. 19,8)		

Djungarie et Mongolie (Kossogol, Kentei, Khangai) :	6 ♂♂	235-248 (m. 240,[illegible])	m. 241,7	44-51 (m. 48)	m. 47,9	[illegible] (m. 58)	m. 57,5	[illegible]-21,3 (m. 20,2)	m. 20,2	5,04
	3 ♀♀	240-246 (m. 243,3)		47,2-48,1 (m. 47,6)		55,6-57,2 (m. 56,4)		19,6-20,8 (m. 20)		
Région du fl. Amour (Khabarowsk, [illegible])	9 ♂♂	239-257 ([illegible])	m. [illegible]	47,3-55 ([illegible])	m. [illegible]	57-69,5 ([illegible])	m. [illegible]	20,2-22,2 (m. [illegible])	m. [illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible] (m. 242,5)		[illegible] (m. 44,4)		[illegible] (m. 54,9)		18,[illegible]-21,[illegible] (m. 19,9)		
Sakhalin	[illegible] ♂♂	[illegible] (m. 242,4)	m. 242	[illegible] (m. 49,3)	m. 47,9	[illegible] (m. 57,8)	m. 57,3	[illegible]-21,8 (m. 20,7)	m. 20,2	5,05
	4 ♀♀	237-247 (m. 241,5)		45-47,1 (m. 46,3)		55-57,4 (m. 56,2)		18,5-20,6 (m. 19,6)		
Japon (Koxkaïdo)	♀	243		53,5		65		21,1		
Région du fl. Oussouri (Iman, [illegible])	4 ♂♂	244-252 (m. [illegible])	m. 245,6	50-50,8 (m. [illegible])	m. 47,9	59-61,5 ([illegible])	m. 57,3	19,6-21,51 (m. [illegible])	m. 20,5	[illegible]
	8 ♀♀	235-253 (m. 243,5)		44,2-48,2 (m. 46,7)		54-57,8 (m. 55,9)		19,6-21,2 (m. 20,5)		
Chine occidentale (Kansu, Ti-[illegible])	3 ♂♂	243-248 ([illegible])	m. [illegible]	43,8-48 ([illegible])	m. 45,5	54-57 ([illegible])	m. 54,[illegible]	19,6-20,2 (m. [illegible])	m. 19,[illegible]	5,[illegible]
	♀	238		43,2		51		18,4		

se distinguent par leur bec relativement long ; c'est le cas des Pics noirs de la zone orientale de la Russie européenne, de la Sibérie occidentale et centrale. Les Oiseaux de la Sibérie orientale ont le bec relativement plus court, surtout ceux de la région du lac Baïkal et du fleuve Oussouri. A ce point de vue, les Oiseaux de la Chine occidentale forment le type extrême dans ce groupe (coefficient aile : bec = 5,35). En somme, la variabilité des dimensions chez les Oiseaux étudiés montre un caractère progressif bien exprimé, les variations individuelles de chaque population étant considérables et les différences ne ressortant que de chiffres moyens.

Notons ici deux particularités. Les Oiseaux de la Chine occidentale, décrits par BUTURLIN comme espèce particulière, sont reliés au groupe de *Dryocopus martius* de l'Asie orientale par toute une chaîne de types et de populations intermédiaires (voir les groupes « Baïkal », « Mongolie », « Amour » et « Oussouri » de notre table de dimensions). D'après les données des explorateurs de la Chine, il apparaît même qu'on rencontre aussi des Pics noirs en Chine septentrionale quoique sporadiquement (YAKOVLEV, *The Manchurian Birds*, 1929, p. 42 ; WEIGOLD, *Journ. f. Ornithologie*, 1935, Sonderheft ; B. RENSCH, *Abhandl. a. Berichte Mus. Tier. u. Volkerk*, Dresden, 1923 Bd. XVI, N° 2, p. 40 ; MEISE, *Die Vogelwelt d. Mandschurei. Ibid.*, XVIII, 1934, p. 54), et l'aire d'habitat de *khamensis* n'est isolée des autres populations que par quelques territoires écologiquement défavorables à l'espèce (son isolement ne diffère guère de celui qui existe chez les différentes populations de *Dryocopus martius* en Europe ou en Sibérie occidentale). Il est donc absolument impossible de considérer *Dryocopus khamensis* comme espèce (morphologiquement, *khamensis* se distingue à peine de *martius* de la région du fl. Oussouri, etc.).

Les Oiseaux du Caucase — aux dimensions petites — diffèrent bien de leurs congénères septentrionaux, c'est-à-dire des Oiseaux des régions qui entourent le cours moyen de la Volga (forêt de Buzuluk, Samara), séparés de ceux du Caucase par une région inhabitée (et inhabitable) pour le Pic noir. Les Pics noirs des parties orientales de l'Europe ont un bec très fort (longueur moyenne de 51,[illegible] mm) et des dimensions moyennes (aile 24[illegible] mm) ; le bec des Oiseaux du Caucase n'est que de 46,2 mm. Toutefois la transition entre les *Dryocopus martius* du Caucase et les autres Pics noirs est continue, mais elle va par l'Asie Mineure, la presqu'île Balkanique, etc. et se poursuit jusqu'à la Perse septentrionale, où l'on-

seau atteint la limite orientale de son aire de distribution dans la province de Ghilan au Sud de la mer Caspienne (STRESEMANN, *Journ. f. Ornithologie*, 1938, p. 397). Les Oiseaux de la Perse septentrionale et de l'Asie Mineure paraissent être identiques à ceux du Caucase (v. leur description chez STRESEMANN, *l. c.*, et KUMMERLÖWE et NIETHAMMER, *Journ. f. Ornith.*, 1935, p. 47).

Les autres différences entre les formes de *Dryocopus martius* relevées par les divers auteurs nous paraissent avoir le caractère de variations individuelles et non géographiques. C'est certainement le cas de la coloration du bec. Le développement du plumage aux tarses nous paraît aussi présenter un caractère individuel. On rencontre des tarses emplumés dans le Sud comme dans le Nord, par exemple chez les Oiseaux d'Arkhangelsk et même chez ceux de la Yacoutie (le type de *Dryocopus martius jacutorum* BUTURLIN, une femelle, prise le 3 décembre 1905 aux environs de Srednekolymsk, a les tarses presque dénudés ; c'est pourquoi la description de cette forme, où l'auteur note qu'elle diffère des autres formes par les tarses bien emplumés, est fondée sur un malentendu). Tout au plus peut-on dire qu'en fait le développement du plumage aux tarses se rencontre plus souvent chez les Oiseaux méridionaux que chez les Oiseaux septentrionaux. Enfin, chez les 5 spécimens de la Chine occidentale les tarses sont peu emplumés (le même fait est confirmé pour les 7 spécimens rapportés du Kuku-nor et du Thibet par ROCK dans l'article de BANGS et PETERS, *Bulletin of the Museum of Comparative Zoology at Harvard College*, vol. LXVIII, nº 7, 1928, pp. 334-335). La coloration plus ou moins foncée du plumage est un effet d'âge et de saison : les jeunes de l'année ont le plumage plus terne ; le plumage frais est plus brillant et plus foncé que le plumage usé. Rien à voir non plus avec la variation géographique.

* * *

La délimitation des formes géographiques des Pics noirs nous paraît très difficile. Pour distinguer les types extrêmes de variations, on peut diviser les populations en deux groupes : le groupe septentrional, aux dimensions plus fortes et le groupe méridional, aux dimensions plus faibles. En ce qui concerne la région paléarctique orientale il nous paraît convenable de rapporter à la forme méridionale les Oiseaux du Caucase ; les autres devraient être rapportés à la forme septentrionale, les Pics noirs du Thibet de

de Kaam exceptés. KLEINSCHMIDT (*Falco*, XII, 1916, p. 16) a déjà remarqué que les Oiseaux de l'Allemagne ont les dimensions moins fortes que ceux de l'Europe orientale qu'il considère comme appartenant à la race nominale. Je n'ai pas examiné assez de Pics noirs de provenance occidentale pour pouvoir trancher cette question. Mais les dimensions des Oiseaux occidentaux données par les différents auteurs paraissent être inférieures à celles des Oiseaux de la Russie d'Europe (cf. HESSE, *l. c.* ; MEISE, 1934, HARTERT, *Die Vög. d. Pal. Fauna*, vol. III, p. 2180, etc.). D'un autre côté, les Oiseaux des pays baltes ont des dimensions assez fortes, assez sensiblement plus fortes que ceux de la Pologne. On pourrait donc proposer de comprendre dans la race nominale tous les Pics noirs vivant entre la Scandinavie et les côtes de la mer Baltique d'une part, et la Yakoutie, les côtes de la mer d'Okhotsk, la Corée septentrionale et le Japon d'autre part. Ces Oiseaux seront caractérisés par la longueur moyenne de l'aile, qui dépasse 240 mm., et la longueur moyenne du bec qui dépasse 47 mm. Leur nom sera : *Dryocopus martius martius* L. (synonymes : *reichenowi* KOTHE, *jakutorum* BUTURLIN, *morii* KURODA, *sakhalinensis* MOMIYAMA, *silvifragus* RILEY)[1].

Les Oiseaux de la Chine occidentale — entre la région du lac Koukou-nor et le Tibet oriental — ont l'aile plus longue que ceux de l'Europe occidentale avec un bec relativement faible. Ils le cèdent en dimensions aux populations du Pic noir habitant la Mandchourie, la Mongolie, les bassins des fleuves Amour et Oussouri, ainsi que les régions situées au Nord de ces derniers. C'est *Dryocopus martius khamensis* BUTURLIN.

Les Oiseaux de la Perse septentrionale, du Caucase, de l'Asie Mineure, de la presqu'île balkanique et de l'Europe occidentale à l'Ouest de la Pologne forment la troisième race du Pic noir. Elle devrait porter, selon toutes apparences, le nom de *Dryocopus martius pinetorum* BREHM (*terra typica restricta* Schwarzwald en Allemagne, *Handbuch d. Naturgesch. Vög. Deutschl.*, 1831, p. 185 ; synonymes : *alpinus* BREHM ; *niger* BREHM)[2].

1. La non-validité des trois derniers noms est confirmée aussi par le Comité de la Société Ornithologique du Japon. Cf. A Hand-list of the Japanese Birds, 1932, p. 84.

2. Les variations géographiques du Pic noir sont, nous l'avons dit, très différentes de celles des Pics du genre *Dryobates* (*major*, *minor*, *leucotos*), qui sont parallèles sur le territoire paléarctique oriental ; mais elles sont analogues à celles de *Picoides tridactylus*, qui n'est représenté que par une forme géographique dans les régions situées entre la Scandinavie et le bassin du fleuve Anadyr.

Enfin quelques remarques zoogéographiques. L'identité du Pic noir habitant le Caucase avec la forme de l'Europe occidentale augmente le nombre d'exemples de présence de formes occidentales dans cette région (p. ex., *Saxicola torquata rubicola* ou *Milvus milvus* ; à propos de ce dernier, nous pouvons noter qu'il nidifie non seulement dans la Transcaucasie occidentale, mais aussi en Arménie, où un exemplaire fut tué le 26 juillet dans le district Chucha, gouv. d'Elizabethpol ; l'Oiseau se trouve à présent au Musée zoologique de l'Université de Moscou).

Les limites septentrionales de la distribution du Pic noir dans l'U. R. S. S. paraissent ne pas atteindre les limites de la région [illegible] ; d'ailleurs, le Pic n'est pas essentiellement lié aux bois de Conifères, quoique ces derniers forment son biotope préféré. Au Caucase, on le trouve [illegible] dans les bois de Hêtre (*Fagus*), en Sibérie et dans la Russie septentrionale, dans les bois de Bouleaux et dans les bois [illegible] mêlés aux Conifères. Partout sédentaire, excepté dans les parties septentrionales de son aire d'habitat, où il entreprend des migrations irrégulières. En Laponie, l'Oiseau habite la presqu'île de Kola ([illegible]), d'après les spécimens examinés), puis à Yokanga (Pleske, 1886). Se rencontre près d'Arkhangelsk (exemplaire dans la collection de l'Université de Moscou), à Mezen (Brandt, 1842). Trouvé à Oust-[illegible] (exemplaire examiné) et à Oust-Zylma (Seebohm et Harwie-Brown) dans le bassin de la Petchora. Dans la région de l'Oural septentrional il est commun dans les limites de l'ancien gouvernement de Perm. Mais devient rare dans les parties de cette région nommées le Grand Oural. L'expédition de Hoffmann en 1847 l'a trouvé à Lozwa, 62° l. N. (Brandt, 1880). Plus loin vers l'Ouest, dans le bassin de l'Ob, Finsch (1808) l'a trouvé à Cherkhala (62°40' l. N.), Deringin (1898) à Samarowa (61° l. N.) ; enfin, Ilowaïski a pris deux exemplaires près du fleuve Tapsuï, au delà de 61° l. N. (les spécimens se trouvent au Musée de l'Université de Moscou) ; enfin, [illegible] (1921) a observé le Pic noir entre le cloître Konda[illegible] et le village Belogorie, sous 62° l. N. (environ). Pour le bassin du fleuve Yenisseï, les données exactes manquent : l'Oiseau y atteint au moins 62° l. N. (Ugarinow et Buturlin, 1911). Il est sédentaire près du fleuve Olenek, 68° l. N. (Maack, 1886) ; les exemplaires du Musée zoologique de l'Académie à Léningrad provenant du bassin de Yana furent capturés sous 67° l. N. (environ : [illegible] Adytcha et à Tchenki,

au Nord de Werkhoyansk). Pour le bassin d'Indighirka, Michel (1935) dit que le Pic noir est sédentaire dans les hauts bois de *Larix* jusqu'à 67°8' ; accidentellement il monte même jusqu'à 69°55'. Pour le bassin de la Kolyma Buturlin (1936) donne comme limite septentrionale de sa distribution 67°40'. Plus loin vers l'Est ses limites restent à préciser. On ne saurait même affirmer qu'il vit au Kamtschatka (pas d'exemplaires dans les collections, pas trouvé par Bergman, 1935, et Stejneger, 1885), Dybowski, *Bull. Soc. Zool. France*, 1883, p. 368, assure cependant y avoir entendu sa voix. Sédentaire sur les côtes de la mer d'Okhotsk (Dementieff, 1935), à Kunashiri (îles Kouriles), à Sakhaline, à Hokkaido.

Les limites méridionales de la distribution du Pic noir dans la région paléarctique orientale peuvent être caractérisées ainsi : Dans l'Ukraine l'oiseau fut constaté dans la Volhynie (Ovrutch), dans les parties septentrionales de l'ancien gouvernement de Kiew, dans le gouvernement de Tchernigow. Sa présence dans les gouvernements de Kharkow (Somow, 1897) et de Paltawa (Gawrilenko, 1929) n'est qu'accidentelle ; de même pour la Crimée (constatée par Mablizi en 1785, puis par Somow en 1897) ; les autres explorateurs de la Tauride n'ont jamais trouvé le Pic noir. L'oiseau niche dans les anciens gouvernements de Kaluga et de Tambow (district Temnikow), mais ne se trouve que fort rarement dans celui de Tula, de Woronege. Dans le bassin de la Volga on l'a constaté pour la forêt de Buzuluk et Samara ; il est absent plus loin vers le Sud. Commun au Caucase, constaté pour l'Asie Mineure et les provinces caspiennes de la Perse (Ghilan). Dans la Sibérie jusqu'aux forêts situées parmi les steppes de la Kirghizie (Naurzum, etc.), Koktchetaw, Semipalatinsk, steppe de Kaltada ; le point le plus méridional est le Tarbagataï ; puis dans tout l'Altaï, dans les monts Tannu-Ola, dans la Mongolie (Kentei, Khangai), le bassin d'Oussouri, la Mandchourie, la Corée, la Chine jusqu'au Tibet (cours supérieur de Mékong, 32° l. N. environ).

Manuscrit reçu à *Alauda* le 29 mars 1937.

LES ÉDITIONS ORIGINALES DE L'HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX DE BUFFON

par Noël Mayaud.

J'ai trouvé dans les papiers de Louis Bureau les notes relevées par L. Denise sur les éditions originales de l'*Histoire naturelle des Oiseaux* publiées par Buffon. Louis Bureau avait recopié ces notes et les avait quelque peu complétées. Cependant, ni l'un ni l'autre ne s'étaient occupés de comparer certains détails de ces éditions, l'une d'elles avait été négligée, et une autre, je ne sais pourquoi, complètement laissée de côté. J'ai pensé à utiliser ces notes, car il m'est apparu qu'il serait utile de retracer l'histoire de la publication de la partie *Oiseaux* du grand ouvrage de Buffon et de rappeler la part qui revient à Buffon et celle qui est due à ses collaborateurs. Mais je tiens à spécifier combien j'ai été aidé, pour ce travail, par les notes laissées par Denise et Bureau.

* * *

Georges-Louis Leclerc, qui devint comte de Buffon, naquit à Montbard (Côte-d'Or) le 7 septembre 1707 et mourut à Paris le 16 avril 1788. Nommé en 1739 Intendant du Jardin du Roi (Jardin des plantes actuel), il conçut le projet de publier un vaste ouvrage offrant le tableau universel de la nature. Ce fut l'*Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du Cabinet du Roi*, travail gigantesque que Buffon ne put mener à bien qu'avec l'aide de collaborateurs : Daubenton, Gueneau de Montbeillard, l'abbé Bexon et Lacépède ; encore ce dernier dut-il le terminer seul après la mort de Buffon.

L'ouvrage complet, comprenant quarante-quatre volumes in-4° avec planches en taille douce, vignettes et portrait, parut de 1749

à 1804. Les dessins des planches sont signés « DE SÈVE » et parfois sont fort bons. Chaque volume est orné à la première page d'une vignette du même artiste en rapport avec la matière du volume ; ces vignettes sont pour la plupart tout à fait jolies. Le portrait de BUFFON est dans le tome Ier du *Supplément*.

Voici la distribution de l'ouvrage de cette première édition (in-4°) :

Tome I à XV. — Histoire naturelle, générale et particulière (Théorie de la terre ; histoire naturelle de l'homme ; animaux quadrupèdes. Par BUFFON et DAUBENTON.) — *Paris, Imprimerie royale*, 1749-1767, 15 vol.

Tomes XVI à XXIV. — Histoire naturelle des oiseaux (Par BUFFON et GUÉNEAU DE MONTBEILLARD [et l'abbé BEXON, mais celui-ci n'a signé nommément aucun article] . — *Paris, Imprimerie royale*, 1770-1783, 9 vol.

Supplément... (Théorie de la terre ; introduction à l'histoire des minéraux ; histoire naturelle de l'homme et des animaux quadrupèdes ; époques de la nature. Par BUFFON). — *Paris, Imprimerie royale*, 1774-1789, 7 vol. (le 7e volume a été publié par LACÉPÈDE).

Histoire naturelle des minéraux (et Traité de l'aimant. Par BUFFON). — *Paris, Imprimerie royale* (et *Impr. des bâtiments du roi*), 1783-1788, 5 vol.

Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares et des serpents, par M. le Comte de Lacépède,... — *Paris, Hôtel de Thou*, 1788-1789, 2 vol.

Histoire naturelle des poissons, par le citoyen La Cépède,... — *Paris, Plassan*, 1798-1803, 5 vol.

Histoire naturelle des cétacés, par le c. de La Cépède,... — *Paris, Plassan*, an XII-1804, 1 vol.

A la fin de chacun des volumes de cette édition, qui est la première, se trouve une feuille d'*errata*. Mais DENISE a remarqué qu'il existait une autre édition, avec les mêmes dates, dans laquelle les corrections indiquées ont été faites, et qui, par conséquent, ne comporte pas d'errata. Le 7e volume du *Supplément* et les volumes de LACÉPÈDE sont les mêmes (L. DENISE).

L'*Histoire naturelle des oiseaux*, qui nous intéresse spécialement, fut éditée en quatre formats : en plus du format in-4°, comme les autres parties de l'*Histoire naturelle générale et particulière*, elle fut tirée simultanément en in-12, petit in-folio et grand in-folio. Il est à remarquer que les dates de publication ne sont pas tout à fait les mêmes au cours et à la fin de l'ouvrage, pour ces diverses éditions.

L'*Histoire naturelle des oiseaux* in-4° fut illustrée de planches

en taille douce signées DE SÈVE, numérotées I ... pour chaque volume. Certaines sont parfois très bonnes comme l'Écureuil, le Pingouin. D'autres, comme la Pie, ne laissent pas d'être peu artistiques et inexactes.

L'édition in-12 présente également des planches en taille douce, avec numérotation spéciale pour chaque volume, mais elles ne sont pas signées ; si elles sont en général la réduction des planches de DE SÈVE, certaines diffèrent complètement et leur nombre n'est pas équivalent.

Les formats in-folio furent illustrés des planches enluminées de MARTINET. Ce sont ces planches qui forment le recueil connu sous le nom de « Planches enluminées de DAUBENTON ». Ce fut en effet Edme-Louis DAUBENTON surnommé DAUBENTON LE JEUNE, et cousin germain du collaborateur de BUFFON pour la partie « quadrupèdes », qui dirigea la publication des planches. « L'on reconnaîtra par-tout », écrit BUFFON dans le *Plan de l'Ouvrage*, « la facilité du talent de M. Martinet qui a dessiné et gravé tous ces oiseaux, et les attentions éclairées de M. DAUBENTON le jeune qui, seul, a conduit cette grande entreprise ». Il y eut en effet 1.008 planches enluminées d'oiseaux ; on commença à y travailler dès 1765 et c'est seulement en 1780 que, dans l'*Avertissement* du tome septième du format in-quarto et du tome treizième du format in-12 (le tome septième in-folio avec l'*Avertissement* ne parut qu'en 1783), BUFFON annonce que « le quarante-deuxième et dernier cahier de cette collection composée de mille et huit planches enluminées, vient de paraître ». En quelque sorte l'édition des planches enluminées, qui précéda le texte de l'*Histoire naturelle des Oiseaux*, fut la première.

En réalité, planches enluminées et texte se complètent si bien que, dans l'esprit de BUFFON, c'est l'édition enluminée (dans les formats grand et petit in-folio) qui est la véritable forme de l'ouvrage :

« Dans le vrai, dit-il, les planches enluminées sont faites pour cet ouvrage et l'ouvrage pour les planches » « et nous renverrons souvent dans tout le cours de cet ouvrage à ces figures coloriées, dès qu'il s'agira de description, de variétés et différences de grandeur, de couleur, etc

« L'Histoire naturelle des animaux quadrupèdes », dit-il ailleurs, « ayant été tirée à un très grand nombre... c'est avec une sorte de peine que nous nous sommes réduits à un petit nombre d'exemplaires pour les planches coloriées de l'Histoire des Oiseaux, mais tous les gens d'art sentiront bien l'impossibilité de faire peindre au même nombre des planches, ou de les tirer en simple

gravées et lorsque nous avons vu qu'il n'était pas possible de multiplier cette collection des planches enluminées, autant qu'il eût été nécessaire pour en garnir tous les exemplaires imprimés, nous avons pris le parti de ne plus nous astreindre au format des animaux quadrupèdes, nous l'avons agrandi de quelques pouces... » (Plan de l'ouvrage.)

Mais si les éditions in-folio sont considérées par Buffon comme la présentation la meilleure de l'*Histoire des Oiseaux*, il dut pour les éditions in-4° et in-12 faire aussi graver d'autres planches noires dont il est parlé plus haut, qui ne sont pas les mêmes que les planches enluminées et sont en nombre réduit. Leur valeur artistique est loin de valoir celle des planches enluminées. Il faut reconnaître que celles-ci ont été pour beaucoup dans le succès de l'*Histoire des Oiseaux* tant par leur cachet artistique que par leur précision scientifique, en outre ce genre de représentation était fort à la mode dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

On relève quelques différences dans la présentation des éditions petit in-folio et grand in-folio. Le grand in-folio a naturellement un format plus considérable : il mesure 47 cm,2 × 32,5, alors que le petit in-folio a environ 33,5 × 25. Le texte est rigoureusement le même pour chaque page des deux formats : il est absolument superposable et comme caractères et comme dimensions avec même numérotation des pages. Mais dans le grand in-folio existe autour du texte un encadrement en taille douce (baguette Louis XVI d'environ un centimètre de largeur), qui, avec les marges très étendues, contribue à donner au volume une présentation très luxueuse. Cet encadrement gravé se voit également sur la page d'*Avis pour l'ordre des planches*.

Dans les éditions petit in-folio, reliure en veau de l'époque, que j'ai examinées, les planches enluminées sont intercalées dans le texte. Il en est de même pour l'édition grand in-folio avec reliure de l'époque (Bibliothèque Jeanson entre autres). Au contraire, dans l'exemplaire de l'édition grand in-folio de la Bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle, reliure cartonnée datant vraisemblablement du début du XIXe siècle, les planches, avec l'Avis qui les précèdent, forment cinq volumes à part, sans indication de dates. Les planches enluminées sont exactement les mêmes dans les deux formats, avec les mêmes dimensions ; seule diffère la largeur des marges.

Histoire naturelle des Oiseaux

Editions in folio (avec planches enluminées de MARTINET)	Editions in quarto (avec planches en taille douce de DE SÈVE)	Editions in 12 (avec planches en taille douce de DE SÈVE)
1770 ou 1771. Tome Ier. Plan de l'ouvrage. Discours sur la nature des Oiseaux. [Les Oiseaux de proie diurnes et nocturnes] Par M. de Buffon. Certaines éditions portent la date de 1771 au lieu de 1770.	1770. T. Ier. Plan de l'ouvrage. Discours sur la nature des Oiseaux. [Les Oiseaux de proie diurnes et nocturnes, l'Autruche, le Dronte, l'Oiseau de Nazare.] Par M. de Buffon.	1770. T. Ier et Tome quatorzième de l'*Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du Cabinet du Roi*. Plan de l'ouvrage. Discours sur la nature des Oiseaux. [Des Oiseaux de proie. Les Aigles - le Sacre]. Par M. de Buffon. 1770. T. IIe et T. quinzième de l'*Histoire naturelle, générale et particulière*. [Le Faucon, les Pies-Grièches, les Oiseaux de proie nocturnes, l'Autruche, l'Oiseau de Nazare]. Par M. de Buffon.
1772. T. IIe. [L'Autruche, Casoar, Dronte, Outardes, Gallinaces] par M. de Buffon.	1771. T. IIe. [Outardes, Gallinacés, Pigeons, Tourterelle] par M. de Buffon.	1772. T. IIIe (pas de référence à l'*Histoire naturelle, générale et particulière*). Sur une feuille ou au verso du titre on lit : «chez Panckoucke, libraire, à l'hôtel de Thou, rue des Poitevins, quartier S. André-des-Arcs» (sic). [L'Outarde, Coq, Tétras, Gelinottes, lagopèdes]. Par M. de Buffon. 1772. T. IVe. Même présentation que le T. III. [Le Paon, Hoccos, Perdrix, Pigeons, Tourterelle]. Par M. de Buffon.
1774. T. IIIe. [Pigeons, Corbeaux, Rolliers, Paradisiers, Etourneaux, Troupiales, Loriots]. Par M. de Montbeillard. Il n'y a pas d'*Avertissement*, au moins dans certaines éditions.	1775. T. IIIe et tome dix-huitième de l'*Histoire naturelle, générale et part.* [illegible] Avertissement p. j-iv. [Gros-Becs et Moineaux] Par M. de Buffon. [Corbeaux, Rolliers, Paradisiers, Etourneaux, Troupiales, Loriots, Grives et Merles, Moqueur, Mainate, Jaseur]. Par M. Gueneau de Montbeillard. Dans le texte la partie de G. DE MONTBEILLARD passe avant celle de BUFFON. Table des matières. Fautes à corriger dans ce Volume. Dans l'*Avertissement* BUFFON précise que tous les articles, de l'Autruche à la Caille, ont été faits par GUENEAU DE MONTBEILLARD, et qu'il ne lui appartient en propre dans le second volume in-4° que les articles du Pigeon, du Ramier et des Tourterelles.	17[illegible]. T. V^e^. Même présentation que les tomes III et IV, mais désormais il n'y a plus indication de l'éditeur : « Chez Panckoucke ». Avertissement, p. [illegible]. [Le Corneille, Corbeaux, Rolliers, [illegible], Etourneaux, Troupiales, [illegible], Grives, le Moqueur]. Par M. Gueneau de Montbeillard. Matière de l'*Avertissement* : cf. l'édition in-4°, et sa reproduction in extenso plus loin. 1775. T. VIe et T. XVIIIe de l'*Histoire naturelle, générale et particulière*. [Gros-bec, Bec-croisé, Moineau, Soulcie] Par M. de Buffon. [Le Merle, Mainate, Martin, Jaseur]. Par M. GUENEAU DE MONTBEILLARD. Cette partie-ci passe dans le texte avant celle de BUFFON. Table des matières contenues dans les six volumes, p. j-lxxvj. Fautes à corriger.
1777. T. IVe. [Grives et Merles, Brèves, Mainates, Jaseurs, Gros-bec et Moineaux] Par M. de Montbeillard. [Le Serin]. Par M. de Buffon. [Fringilles, Bengalis, Veuves], par M. de Montbeillard. Il y a lieu de remarquer que les Gros-becs et Moineaux sont attribués à Buffon dans les tomes III in-4° et VI in-12 parus en [illegible].	1778. T. IVe et T. XIXe de l'*Histoire naturelle, générale et particulière*. [Le Serin, Habesch, Tangaras, Oiseau silencieux, Coliou, Manakins, Coq de roche, Fourmiliers, Tinamous, Gobe-Mouches.] Par M. de Buffon. [Fringilles, Bengalis, Veuves, Bruants, Cotingas.] Par M. de Montbeillard. Dans le texte, l'ordre suivi est le suivant : Serin-Habesch (B.) - Linotte-Tarin (G. de M.) - Tangara-Oiseau silencieux (B.) - Ortolan Hambouvreux (G. de M.) - Coliou Coq de-roche (B.) - Cotingas (G. de M.) - Fourmiliers ... (B.).	1779. T. VIIe et *Tome Septième de l'Histoire naturelle, générale et particulière*. (sic !). « A Paris suivant la copie in-4° de l'Imprimerie royale ». [Le Serin, Tangaras, Oiseau silencieux]. Par M. de Buffon. [Les Linottes, Bengalis, Pinsons, Veuves, Verdier, Pape, Chardonneret, Tarin]. Par M. de Montbeillard. Dans le texte le Serin passe en premier, puis la partie G. DE MONTBEILLARD, enfin le reste de celle de BUFFON.
1778. T. V^e^. [Tangaras, Manakins, Fourmiliers, Tinamous, Gobe-mouches]. Par M. de Buffon. [Bruants, Bouvreuil, Cotingas, Alouettes] par M. de Montbeillard. Même ordre dans le texte que pour les éditions in 4° et in-12 : Tangara - Oiseau silencieux (B.) - Ortolan - Hambouvreux (G. de M.) - Coliou - Coq-de-roche (B.) - Cotingas (G. de M.) - Fourmiliers - Tyrans (B.) - Alouettes (G. de M.).		1779. T. VIIIe et *T. VIIIe de l'Histoire naturelle, générale et particulière*. « A Paris suivant la copie in-4° »..., etc. [Le Coliou, Manakins, Coq de roche, Fourmilier, Tinamous, Gobe Mouches, Tyrans]. Par M. de Buffon. [L'Ortolan, Bruants, Bouvreuil, Hambouvreux, Cotingas] Par M. de Montbeillard. Même ordre du texte que dans l'éd. in-4° : Ortolan-Hambouvreux (G. de M.) - Coliou Coq-de-roche (B.) - Cotingas (G. de M.) - Fourmiliers Tyrans (B.). Table des matières contenues dans les deux volumes, p. j-xlvj.

1783. T. VIe. [Rossignol, Mésanges, Grimpereaux, Souis mangas, Guits guits, Coucous, Huppes, Promerops, Guêpiers, Engoulevents]. Par M. de Montbeillard.

[Fauvettes, Bec-figue, Rouge queue, Fraquets, Lavandière, Figuiers, Pitpits, Pouillots, Couroucous, Anis, Houtous]. Par M. de Buffon.

Ordre du texte : Rossignol (G. de M.) - Fauvettes - Figuiers (B.) - Demi-fins - Habit-uni (G. de M.) - Pitpits - Troglodyte (B.) - Roitelet - Guit Guits (G. de M.) - Couroucous - Touraco (B.) - Coucous (G. de M.) - Anis - Houtous (B.) - Huppe - Engoulevent (G. de M.).

1783. T. VIIe. Avertissement p. j. - [Hirondelles et Martinets]. Par M. de Montbeillard. [Oiseaux-Mouches, Perroquets, Pics, Barbus].

Par M. de Buffon.

Dans le texte la partie de BUFFON passe la première, celle de G. de MONTBEILLARD, la dernière.

Dans l'*Avertissement*, BUFFON prévient que G. de MONTBEILLARD cesse sa collaboration et que « ce septième volume et les trois suivants qui termineront l'ouvrage seront tous quatre sous [son] nom », mais qu'ils seront le fruit de sa collaboration avec l'abbé BEXON. Cf. l'extrait *in extenso* plus loin.

Dans les exemplaires dont le tome Ier porte la date de 1771, il y a, à partir de ce volume, l'indication sur la page du titre « suivant la copie de l'imprimerie royale ».

1783. T. VIIIe. [Toucans, Calaos, Martins pêcheurs, Todiers, Cigognes, Grues, Hérons, Barges, Chevaliers, Courlis, Vanneaux]. Par M. de Buffon.

1784. T. IXe. [Pluviers, Râles, Poules d'eau, Grèbes, Plongeons, Harles, Pélicans, Cormorans, Goélands, Cygnes, Oies]. Par M. de Buffon.

1786. T. X^e. [Canards, Pétrels, Guillemots, Macareux, Pingouins]. Par M. de Buffon.

Table des matières p. 249-402. Concordance et table alphabétique des noms des Oiseaux, p. 403-562.

Grand in folio du Muséum National d'histoire naturelle :

Tome XI planches enluminées
XII
XIII
XIV
XV

1778. T. V^e et XXe de l'*Histoire naturelle générale et particulière* ... [Alouette, Rossignol, Demi fins, Mesanges, Souis-mangas, Guit guits]. Par M. de Montbeillard. [Fauvettes, Figuiers, Pitpits, Pouillots]. Par M. de Buffon.

[illegible] l'ordre du texte : Alouette Rossignol (G. de M.) - Fauvettes-Figuiers (B.) - Demi-fins-Habit uni (G. de M.) - Pitpits-Troglodyte (B.) - Roitelet Guit guits (G. de M.).

Table des matières contenues dans ce [illegible]

[illegible]

1779. T. VIe et XXIe de l'*Histoire naturelle, générale et particulière* ... [Oiseaux mouches, Perroquets, Couroucous, Touraco, Anis, Houtous]. Par M. de Buffon. [Coucou, Indicateur, Huppe, Promerops, Guêpiers, Engoulevents, Hirondelles, Martinets]. Par M. de Montbeillard.

Ordre du texte : Oiseau-mouche [illegible] Touraco (B.), - Coucous (G. de M.) - [illegible] Houtou (B.) - Huppe-Martinets (G. de M.).

Errata pour le tome V des Oiseaux

1780. T. VIIe et XXIIe de l'*Histoire naturelle, générale et particulière* .. Avertissement de l'auteur, p. j-iij. [Pics, Barbus, Toucans, Calaos, Martins-pêcheurs, Jacamars, Todiers - Oiseaux aquatiques : Cigogne, Grue, Hérons, Bécasse, Barges, Chevaliers]. Par M. de Buffon.

Table des matières p. j-xcvj.

Pour la matière de l'*Avertissement*, cf. le t. VII de l'édition in-folio. Il y a cependant une variante « le septième volume et les *deux* suivants ... seront tous *trois* sous mon nom » (C'est moi N. M. qui souligne les variantes, qui sont en rapport avec le nombre des volumes des éditions in folio et in-4°.)

1781. T. VIIIe et XXIIIe de l'*Histoire naturelle, générale et particulière* ... [Ibis, Courlis, Vanneaux, Pluviers, Râles, Poules d'eau, Grèbes, Plongeons, Harles, Pélicans, Cormorans, Goélands, Anhinga, Flammant]. Par M. de Buffon.

Table des matières contenues dans ce volume p. j-xlij.

1783. T. IXe et XXIVe de l'*Histoire naturelle, générale et particulière* ... [Cygnes, Oies, Canards, Pétrels, Guillemots, Macareux, Pingouins]. Par M. de Buffon.

Table des matières [illegible]

Concordance et Table alphabétique des Noms des Oiseaux, p. 1-284.

1779. T. IXe et IXe *de l'Histoire naturelle générale et particulière.* « A Paris suivant la copie in 4° » ..., etc. [Alouette, Rousseline, Rossignol]. Par M. de Montbeillard. [Fauvettes, Rouge queue, Lavandière, Figuiers]. Par M. de Buffon.

Ordre de texte identique.

1779. T. X^e et X^e *de l'Histoire naturelle, générale et particulière* .. « A Paris suivant la copie in 4° »..., etc. [Demi fins, Roitelet, Mésanges, Grimpereaux, Souis Mangas, Guit-guits]. Par M. de Montbeillard. [Pitpits, Pouillots, Troglodyte]. Par M. de Buffon.

Même ordre de texte que dans l'éd. in-4°.

Table des matières [illegible] deux Volumes, p. j-xlvj.

1780. T. XIe, et XIe *de l'Histoire naturelle générale et particulière* ... [Oiseau-mouche, Colibris, Perroquets, Perruches, Couroucous, Touracos]. Par M. de Buffon. [Le Coucou]. Par M. de Montbeillard.

Ordre de texte identique.

1780. T. XIIe et XIIe *de l'Histoire naturelle générale et particulière*... [Les Coucous étrangers, Huppe, Engoulevent, Hirondelles, Martinets]. Par M. de Montbeillard. [Anis et Houtous]. Par M. de Buffon.

Même ordre de texte que dans l'édition in 4°. Coucous (G. de M.) - Anis-Houtous (B.) - Huppe-Martinets (G. de M.).

Errata pour ce volume.

1780. T. XIIIe et XIIIe *de l'Histoire naturelle, générale et particulière*... « A Paris, suivant la copie in-4° de l'imprimerie royale » Avertissement de l'auteur [Pics, Toucans, Calaos, Martins pêcheurs, Jacamar, Cigogne, Grue].

Les articles ne sont pas signés.

L'Avertissement a exactement le même libellé que dans l'édition in-4°.

1780. T. XIVe et XIVe *de l'Histoire naturelle, générale et particulière.* « A Paris suivant la copie in-4°. » [Grues du Nouveau Continent, Hérons, Barges, Chevaliers, Alouette de mer, Cincle]. Par M. de Buffon.

Table des matières contenues dans les deux volumes p. j.-lxxij.

1781. T. XVe et XVe *de l'Histoire naturelle des Oiseaux* (sic) « A Paris suivant la copie in-4°. » [Ibis, Courlis, Pluviers, Râles, Phalaropes, Grèbes, Plongeons, Harles]. Par M. de Buffon.

1781. T. XVIe et XVIe *de l'Histoire naturelle des Oiseaux* (sic). « A Paris suivant la copie in-4°. » [Pélican, Hirondelles de mer, Fous, Goélands, Labbe, Avocette, Flammant]. Par M. de Buffon.

Table des matières contenues dans les volumes XI et XII [illegible]

1[illegible] T. XVIIe « A Paris suivant la copie [illegible] Canards, Sarcelles, [illegible]

1[illegible] T. XVIIIe « A Paris suivant la copie [illegible] Pingouins et Manchots]. Par M. de Buffon.

Table des matières contenues dans les deux volumes p. j-xlvj. Concordance et table alphabétique des noms des Oiseaux, p. 1-486.

* * *

Il était intéressant de donner la distribution des matières contenues dans les volumes des différentes éditions et de les comparer les unes aux autres. Il y a parfois diversité soit dans les dates, soit dans la part qui revient aux auteurs. En ce qui concerne celle-ci, j'ai indiqué dans le tableau comparatif la part qui revient officiellement, selon le texte de l'ouvrage, à chaque auteur ; je reprendrai plus loin et mettrai au point la question.

Voici d'autre part *in extenso* les parties des « Avertissements » par lesquelles Buffon prévient de l'aide qui lui fut apportée par ses collaborateurs.

Avertissement du Tome Troisième *in*-4° et Cinquième *in*-12 .

« J'en étais au seizieme volume *in*-4° de mon Ouvrage sur l'Histoire naturelle, lorsqu'une maladie grave et longue a interrompu pendant pres de deux ans le cours de mes travaux. Cette abréviation de ma vie, déjà fort avancée, en produit une dans mes Ouvrages. J'aurois pu donner dans les deux ans que j'ai perdus, deux ou trois autres volumes de l'Histoire des Oiseaux, sans renoncer pour cela au projet de l'Histoire des Minéraux dont je m'occupe depuis plusieurs annees. Mais me trouvant aujourd'hui dans la nécessité d'opter entre ces deux objets, j'ai préfere le dernier comme m'etant plus familier, quoique plus difficile, et comme etant plus analogue à mon goût, par les belles decouvertes et les grandes vues dont il est susceptible. Et pour ne pas priver le Public de ce qu'il est en droit d'attendre au sujet des Oiseaux, j'ai engage l'un de mes meilleurs amis, M. Gueneau de Montbeillard, que je regarde comme l homme du monde, dont la façon de voir, de juger et d'ecrire, a le plus de rapport avec la mienne , je l'ai engagé, dis-je, à se charger de la plus grande partie des Oiseaux , je lui ai remis tous mes papiers à ce sujet, Nomenclature, Extraits, Observations, Correspondances , je ne me suis réservé que quelques matieres generales et un petit nombre d'articles particuliers dejà faits en entier ou fort avances. Il a fait de ces materiaux informes un prompt et bon usage qui justifie bien le temoignage que je viens de rendre à ses talens , car ayant voulu se faire juger du Public sans se faire connaître, il a imprime, sous mon nom, tous les chapitres de sa composition, depuis l'Autruche jusqu'à la Caille, sans que le Public ait pu s'apercevoir de ce changement de main ; et parmi les morceaux de sa façon, il en est, tel celui du Paon, qui ont été vivement applaudis et par le Public et par les Juges les plus severes. Il ne m'appartient donc en propre dans le second volume *in*-4° de l'Histoire des Oiseaux que les articles du Pigeon, du Ramier et des Tourterelles ; tout le reste, à quelques pages pres de l'histoire du Coq, a été ecrit et composé par M. de Montbeillard. Apres cette declaration, qui est aussi juste qu'elle était nécessaire, je dois encore avertir que par la suite de l'Histoire des Oiseaux et peut-être de celle des Vegetaux, sur laquelle j'ai aussi quelques

avances, nous mettrons, M. de Montbeillard et moi, chacun notre nom aux articles qui seront de notre composition, comme je l'ai fait avec M. Daubenton dans l'Histoire des Animaux... »

Et voici comment BUFFON prévient de son nouveau collaborateur, l'abbé BEXON :

Avertissement de l'auteur, Tome VIIe in-folio et in-quarto, Tome XIIIe in-12 :

« [M. de Montbeillard]... désirant aujourd'hui s'occuper assidument de celle des insectes à laquelle il a déjà beaucoup travaillé, il m'a prié de me charger seul de ce qui restoit à faire sur les Oiseaux ; ce septième volume [1] et les trois suivants [2] seraient donc tous quatre [3] sous mon nom ; ne an moins ce qu'ils [illegible] ne m'appartient pas en entier [illegible] M. l'abbé Bexon, chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, déjà connu par plusieurs bons ouvrages, a bien voulu m'aider dans ce dernier travail ; non seulement il m'a fourni toutes les nomenclatures et la plupart des descriptions, mais il a fait de savantes recherches sur chaque article et il les a accompagnées de réflexions solides et d'idées ingénieuses que j'ai employées [illegible] avec [illegible] dont je me fais un devoir et un plaisir de lui témoigner publiquement ma juste reconnaissance .. »

C'est à la fin de cet « Avertissement » que BUFFON précise les formats de l'*Histoire des Oiseaux* ».

« On l'a imprimée sous quatre formats :

1° Grand in folio avec les planches enluminées, en grand papier.
2° Petit in-folio avec les planches enluminées, petit papier.
3° In quarto avec d'autres planches en noir et les renvois aux planches enluminées.
4° In douze avec planches en noir et les mêmes renvois. »

Voilà donc les particularités de la présentation des éditions originales de l'*Histoire naturelle des Oiseaux* que publia BUFFON. Le texte des éditions est identique (à part les variantes concernant les *Avertissements*, et l'omission des *errata* dans les éditions corrigées), mais, du point de vue scientifique, les éditions in-folio ont évidemment bien plus de valeur, puisqu'elles sont illustrées des fameuses planches enluminées dont la qualité offre un réel intérêt scientifique.

---

1. Dans les éditions in folio, il y a ici un renvoi : « Excepté l'article des Hirondelles » lequel est encore de M. DE MONTBEILLARD.
2. Dans les éditions in-4° et in-12°, il y a « et les deux suivants »...
3. « Tous trois »..., dans les éd. in-4° et in-12°.

* * *

On a vu que Buffon ne put mener à bien son vaste travail que grâce à l'aide qu'il reçut de divers collaborateurs. Ceux-ci furent de plusieurs sortes. Buffon eut de nombreux correspondants qui lui fournirent maints documents : ainsi Emmanuel Baillon (père), Hébert, etc... Il ne les cite guère, si ce n'est incidemment, et quand il les met en relief (ainsi le Chevalier James Bruce de Kinnaird, dont il parle dans l'*Avertissement* du Tome Septième), ce n'est pas toujours une preuve que leur apport ait été particulièrement important : en ce qui concerne Bruce de Kinnaird, il semble que sa documentation ait eu une portée, au point de vue scientifique, moindre que celle que l'on croirait en lisant les phrases élogieuses que Buffon lui décerna par souci de politesse et en remerciement de la visite que le voyageur anglais lui avait faite.

D'autres collaborateurs écrivirent eux-mêmes tout ou partie des articles concernant certaines espèces d'Oiseaux, articles qui parurent sous la signature de Buffon. Ainsi Mme Nadault, sœur de Buffon, est l'auteur d'une partie des articles du *Serin* et du *Jaco*. Sonnini de Manoncourt fournit aussi à Buffon beaucoup de documentation concernant des Oiseaux étrangers et rédigea une bonne partie de leurs articles :

« La plupart des articles de l'Histoire naturelle des oiseaux étrangers, depuis le troisième volume in-4° jusqu'ici, sont en grande partie mon ouvrage... Mon départ pour l'Egypte et la Turquie interrompit mon travail sur les oiseaux, et Buffon, à qui je laissai toutes mes notes sur les espèces qui suivent, engagea mon très-savant compatriote, feu M. l'abbé Bexon, à l'aider à terminer cet Ouvrage. »

« Sonnini »

Cette note, insérée à la page 218 du tome 55e de l'*Histoire naturelle*.. de Buffon publiée par Sonnini (an XI), au cours de la reproduction de l'*Avertissement* de Buffon du tome VII in 4°, précise l'aide considérable que Sonnini dit avoir apportée à Buffon. Sonnini, docteur en philosophie à l'âge de 15 ans 1/2, fut en relations avec ce dernier dès 1766, et il passa même l'hiver de 1776-1777 à Montbard ; c'est en 1777 qu'il partit pour le Levant. Mais avant son départ, il fut prié par Buffon de lui remettre tout ce qu'il avait écrit « sur les kakatoès et les loris » (lettre de Buffon à

Sonnini du 4 avril 1777, publiée par J. J. Virey dans l'édition de Buffon de Sonnini, t. 63e, p. 56). Le même Virey relève avoir :

« Sous les yeux un vieux cahier de notes très considérables et d'articles sur l'histoire naturelle des loris, des kakatoës, des perruches de l'ancien continent et des perroquets en général, que Sonnini, étant au grand Caire, avoit envoyés à Buffon. En examinant ces notes, j'en trouve plusieurs qui ont été insérées mot à mot dans la description de quelques espèces, sur-tout dans l'article du *kakatoës à huppe jaune*. A la vérité, on trouve cité en note le nom de Sonnini, mais on ne l'indique point comme étant l'auteur de l'article. Ce beau perroquet n'a point été vu à Paris par Buffon, ni par l'abbé Bexon, quoiqu'on l'assure dans la description [1].

« Je rencontre aussi, dans le manuscrit de Sonnini, des notes intéressantes à l'article de la *perruche à collier*... Il seroit fort long de rapporter ici toutes les autres observations que Soninni a fournies pour les loris, et sur-tout pour les perruches de l'ancien continent... [2]

« On voit ainsi que Sonnini a beaucoup de droits sur l'histoire naturelle des perroquets que l'abbé Bexon a rédigée d'après des notes et des observations communiquées par Buffon et ses savans correspondans... » (*loc. cit*, p. 54 à 58).

La collaboration de Sonnini, partie en documentation et partie en rédaction, s'étend donc sur les matières des tomes IIIe, IVe, Ve et VIe in-4°, et exclusivement, semble-t-il, en ce qui concerne les Oiseaux étrangers.

Tout autre et bien plus importante fut la part due à Gueneau de Montbeillard et à l'abbé Bexon.

Gueneau de Montbeillard, dès 1770, commença à aider Buffon en écrivant nombre d'articles et beaucoup parmi les plus importants. Son style et sa manière ressemblèrent assez à ceux de Buffon pour qu'il voulût faire juger son travail sous la signature de ce dernier ; et c'est seulement en 1774 (éditions in-folio) et 1775 (éditions in-4° et in-12) qu'il se décida à signer de son nom les articles rédigés par lui.

Dans l'*Histoire des Oiseaux*, la part de Gueneau de Montbeillard est très importante. Relevons-la dans l'édition in-4°.

Du *Tome Premier*, il lui revient tous les articles de la fin, à partir de l'Autruche inclusivement, et du *Tome II* tous les articles à l'exception de ceux du Pigeon, du Ramier et des Tourterelles (*Avertissements* de 1775). Mais il faut remarquer que les articles des

1. Cf. pour ce point la note de J.-J. Virey, p. 69 de ce même volume N. M.
2. Cf la note de J.-J. Virey, p. 204 de ce même volume. N. M

Pigeons qui se trouvent dans le Tome Troisième des éditions in-f° sont signés de « M. de Montbeillard ». Toutefois, comme ce tome est daté de 1774 et que l'*Avertissement* précisant l'auteur de ces articles est postérieur d'une année, on est amené à croire que GUENEAU DE MONTBEILLARD devait faire la partie des Pigeons, mais que, par suite de ses fréquents retards, ce fut BUFFON qui les rédigea, pour ne pas trop différer l'impression du volume.

Dans le *Tome Troisième*, GUENEAU DE MONTBEILLARD a encore tout écrit, excepté les articles revendiqués par SONNINI, et peut-être ceux des Gros-becs et des Moineaux qui portent la signature de BUFFON (éditions in-4° et in-12). La partie des Gros-becs et Moineaux parut en 1775 dans ces éditions, et seulement en 1777 dans les éditions in-folio et alors sous la signature de GUENEAU DE MONTBEILLARD. J'avoue croire plus volontiers les éditions les plus tardives, et je pense à un cas analogue, mais inverse, de celui des Pigeons : les Gros-becs et Moineaux seraient dus à ce dernier auteur.

C'est encore lui qui fit une part importante des tomes quatrième, cinquième et sixième (pour le détail cf. ce que je dis plus haut de SONNINI et le tableau comparatif des éditions). Là s'arrête sa collaboration. Le tome sixième in-4° ayant paru en 1779, c'est aux alentours de cette date qu'on peut considérer que GUENEAU DE MONTBEILLARD cessa de travailler pour l'*Histoire des Oiseaux*. De vrai, il semble qu'il ait terminé ses articles sur les oiseaux dans l'automne de 1778, mais il n'acheva la *Table* du sixième volume qu'à la fin de 1779.

BUFFON ne pouvait songer à continuer seul *les Oiseaux*. Aussi s'assura-t-il l'aide de l'abbé BEXON. Mais les conditions de collaboration furent bien différentes. Alors que BUFFON passait simplement sa documentation à GUENEAU DE MONTBEILLARD, et acceptait les articles de celui-ci tels quels, sauf à discuter certains points de vue de classification ou d'arrangement, il surveille étroitement le travail de l'abbé BEXON : celui-ci rédige et prépare les articles que BUFFON examine soigneusement, corrige, modifie à plusieurs reprises et remanie parfois complètement. BUFFON décide de l'ordre dans lequel il veut que les espèces soient disposées et se tient seul juge de leur nombre et de leurs affinités[1] ; cependant il tient compte

1. Ainsi BUFFON écrit à l'abbé BEXON (11 février 1778) : « Vous comptez onze espèces de calaos ; je les réduis à dix... »

çà et là de suggestions de son collaborateur qui lui paraissent justes. Les idées de l'abbé BEXON ne manquaient pas d'originalité et BUFFON l'estimait fort, tout en se méfiant, semble-t-il, de son jeune enthousiasme. Bref, pour définir leur collaboration, on peut dire que BUFFON dirige et que BEXON rédige.

C'est en 1780 (éditions in-4° et in-12) et 1783 (éditions in-folio) que BUFFON avise que tous les articles qui paraîtront désormais sous son nom sont le fruit de son travail en commun avec l'abbé BEXON, mais le nom de celui-ci ne figure nulle part ailleurs que dans l'*Avertissement* du tome septième in-quarto et in-folio, et treizième in-12. Sur les motifs qui ont fait que les noms de BEXON et de BUFFON ne furent pas accolés l'un à l'autre, comme ils l'auraient pu être[1], on peut épiloguer, mais il est probable que plusieurs facteurs ont dû jouer : la modestie de l'abbé BEXON, la vanité de BUFFON qui dut trouver tout naturel de signer l'œuvre de son élève suivant un usage ancien des maîtres ès arts ; en tout cas, c'est ce qu'il fit avec SONNINI et BEXON ; peut-être aussi les estimait-il trop jeunes pour prétendre à autre chose que de servir son génie...

L'abbé BEXON commença dès 1777 à travailler pour BUFFON. Celui-ci lui signale dans une lettre du 14 août 1777 que tous les articles du tome cinquième in-4° qui le regardent sont composés, mais il lui demande de [illegible] certaines notes [illegible] seules se rapportant aux espèces traitées dans ce volume pour que GUENEAU DE MONTBEILLARD et lui puissent les utiliser. D'après FLOURENS (*Des manuscrits de Buffon avec des fac-similé de Buffon et de ses collaborateurs*, Paris, 1860, Garnier frères), les Gobe[illegible] et les [illegible] dans le tome IV in-4° ont été rédigés aussi par l'Abbé BEXON. Dans le tome V les articles de la Fauvette, Be[illegible], Troglodyte, Pouillots sont de lui. En outre il a examiné, pour ce même tome, quelques espèces d'Oiseaux aux fins d'exprimer son avis sur la place où il fallait les disposer. Dans le sixième tome in-4° BEXON rédigea les articles des Perroquets (compte tenu de ce qu'il est dit plus haut du travail de SONNINI sur ces Oiseaux), des Oiseaux-mouches et des Touracos, bien que BUFFON dans sa lettre citée plus haut les affirmât composés par lui, mais sa correspondance

1. « Comme ils l'auraient *dû* être » pense M. DE BRÉMOND D'ARS-MIGRÉ dans sa biographie de l'abbé BEXON. En regard de son indignation, on peut mettre celle de VIREY reprochant à BEXON d'avoir servilement (à part 3 ou 4 mots) copié certains manuscrits de SONNINI sans en citer l'auteur (cf. plus haut).

postérieure ne laisse aucun doute à cet égard. L'article de l'Oiseau-mouche, rédigé par Bexon a été publié sans retouches de Buffon. Enfin, à partir du tome septième in-4°, à l'exception du Jabiru qui est au seul Buffon, tous les articles sont rédigés par l'abbé Bexon, de même que les Tables de matières et de concordance. Le travail de l'abbé, en dehors de ces tables, se termina en décembre 1782, date à laquelle il reçut, revu par Buffon, le dernier article des Oiseaux [1].

Pour considérable qu'elle ait été, la part qui revient à Buffon, dans l'*Histoire naturelle des Oiseaux*, est bien moins importante qu'on ne le croirait au premier abord. Il sut s'entourer de bons collaborateurs et leur faire tenir la plume pour la majorité des articles, mais ce fut lui qui dirigea et surveilla de près, jusque dans les détails, l'exécution de l'ouvrage.

1. On trouve une bonne biographie de l'Abbé Bexon, et une relation détaillée de ses rapports avec Buffon dans le travail de M. de Bremond d'Ars-Migré : *Un collaborateur de Buffon, l'Abbé Bexon, aumônier de la Princesse Anne-Charlotte de Lorraine, dernier chantre de la Sainte-Chapelle*, Paris, 1936.

LA GORGE-BLEUE A MIROIR EN FRANCE

ADDENDUM

par Noël Mayaud

Luscinia svecica namnetum Mayaud.

Depuis que la première partie de mon étude a paru, j'ai obtenu des données complémentaires intéressantes concernant spécialement la reproduction de cette forme.

I. — Morphologie.

Un mâle en plumage [illegible] les plumes de la gorge dont la base brune est à peine sensible. Il y a donc une certaine variabilité sur le degré d'extension de cette base brune qui est très accentuée chez certains spécimens.

En ce qui concerne la taille, certains maxima et minima sont à modifier comme suit :

Longueur d'aile : 17 ♂♂ 1re ann. : 65,5-70 mm.

Tarse : 10 ♂♂ 1re ann. : 24-25,7 mm.

Bec (des narines à la pointe) : 20 ♂♂ ad. : (7,2) 8-9 (9,3) mm. ; 16 ♂♂ 1re ann. : 7,6-9 mm.

Poids : 10 ♂♂ 1re ann. : 13,25-17,45 gr.

A l'égard du poids, il faut remarquer que le maximum de 17,45 a été obtenu à l'automne, période où certaines espèces d'oiseaux prennent facilement beaucoup de graisse. Les chiffres donnés p. 12 in *Alauda* 1938, concernaient uniquement des oiseaux durant la période de reproduction. Voici les poids que j'ai obtenus pour des oiseaux en migration d'automne :

♂ ad., 7 septembre 1938 : 16 gr. ; — ♂ 1re ann., 9 septembre 1938 : 15,25 ; — ♂ 1re ann., 11 septembre 1938 : 17,45 ; — ♂ 1re ann., 17 septembre 1938 : 17.

Ces deux derniers oiseaux étaient assez gras, ce qui explique leur poids supérieur.

Il faut relever combien les poids de *namnetum* sont inférieurs à ceux de *svecica* : 17-22 gr. (25 ♂ et ♀) et de *cyanecula* 17,3-19 (7 ♂ et ♀) (en moyenne 18) (*Handbuch d. deuts. Vogelkunde*, I, p. 421-423).

II. — Distribution géographique.

Je n'ai pas encore pu examiner des Gorges bleues nicheuses de l'Allier et ne sais donc pas si ces oiseaux appartiennent à *namnetum* ou à *cyanecula*. Dans ce dernier cas la distribution géographique de *namnetum* serait strictement confinée actuellement au littoral océanique, de la Loire au bassin d'Arcachon. Cette sous-espèce paraît parfaitement adaptée à un milieu marécageux à forte influence marine : celle-ci semble lui être devenue nécessaire, et à partir de la limite où elle fait défaut, l'oiseau manque.

Il n'en a évidemment pas toujours été ainsi. Mais on ne sait pas à quelle époque la Gorge bleue a cessé de nicher dans les marais d'eau douce de l'Ouest de la France. Si on en croit Millet (1828) et Blain (1853), elle nichait en Anjou sur les bords de la Loire. Il devait s'agir de *namnetum*. Sans en avoir la preuve certaine, il y a néanmoins des présomptions. Il existe en effet au Musée de Saumur, où la collection ornithologique, restreinte, est constituée par de vieilles collections locales, surtout celle de Courtiller, et n'a pas été remaniée, deux spécimens (2 ♂ en plumage nuptial), qui sont des *namnetum* (ailes 67 et 68). L'une d'elles est étiquetée « Fauvette gorge bleue *Sylvia suecica* L. ♂. La Baumette ». Cette localité de la Baumette comprend des prairies marécageuses des environs d'Angers. Je n'ai pas pu avoir d'autres précisions sur l'origine de l'oiseau, qui est certainement un reproducteur, son plumage usé l'indique. Il faut donc pour l'Anjou se contenter des données de Millet et de Blain, auteurs incontestablement sérieux, mais les bases d'authenticité désirées aujourd'hui font défaut.

En Seine-Inférieure, Lemetteil a indiqué que quelques couples s'étaient reproduits exceptionnellement. Il existe dans la collection Degland, conservée à la Faculté des sciences de Lille un spécimen, étiqueté « ♂ juillet 1844, Dieppe ». M. Heim de Balsac qui, à ma demande, l'a examiné, le considère comme une ♀ très adulte (un peu de bleu aux moustaches) ; l'aile mesure 71 mm. Il s'agit ainsi

d'une ♀ de *cyanecula* et non de *namnetum*. Ce serait donc la sous-espèce *cyanecula* qui aurait niché en Seine Inférieure. Ce n'est pas surprenant ! Toutefois on peut se demander si le spécimen est bien authentique, car il n'est pas invraisemblable qu'il ait été fourni par Hardy, et malheureusement les sujets fournis par lui n'offrent pas une authenticité certaine d'origine.

Nous manquons donc de sûretés aussi bien pour la Seine Inférieure que pour l'Anjou.

Migration. — J'ai obtenu à Saint-Jean-de-Luz, Basses-Pyrénées, les premières données précises concernant la migration de *namnetum*. Du 4 au 24 septembre 1938, j'ai observé des Gorges-bleues dans les joncs et herbes des relaissés de la Nivelle ou des abords immédiats (milieu nettement marin !). Quatre ♂ ♂ capturés, les 7-9-11-17 septembre, sont tous des *namnetum*.

J'ai cherché en vain dans les maïs fin août et septembre la présence de Gorges-bleues à Saint-Jean-de-Luz.

III. — Biologie.

Nidification. — MM. André de Chavigny et H. Heim de Balsac étant allés tous les deux au printemps de 1938 à Noirmoutiers étudier la reproduction de *namnetum*, il est intéressant de revenir en détails sur cette question puisqu'il s'agit d'une sous-espèce distinguée depuis peu. En effet, j'avais eu relativement peu de données sur les époques de nichées, les dimensions et colorations des œufs, l'emplacement du nid, etc., tandis que cette année, disposant d'un nombre de renseignements beaucoup plus grand, et de séries de pontes, on peut en tirer des moyennes qui confirment ou infirment les indications déjà parues. Le travail sur des séries est aussi indispensable en oologie que dans les autres parties de l'ornithologie.

Je tiens à préciser que je suis redevable de la plupart de ces renseignements à mon ami J. de Chavigny, dont, pour la circonstance, j'ai mis à l'épreuve la science oologique si connue, et qui a très volontiers étudié pour moi les séries de pontes et fourni les renseignements demandés.

En 1938, à Noirmoutiers, l'époque de la première ponte a été généralement la deuxième quinzaine d'avril et le début de mai ;

le « plein » paraît s'être situé entre le 20-25 avril et le 5 mai, d'après les données suivantes :

	Indication de première nichée.	*Epoque de la ponte (à peu près)*
Fin avril [1]	2 pontes de 5 œufs à éclosion	12 ou 13-16 ou 17 avril
—	5 œufs couvés de 5 jours	19-23 avril
—	5 œufs couvés de 3 jours	21-25 avril
—	6 pontes de 5 et 1 de 4 œufs frais	à partir du 20 25 avril
1er mai	6 œufs couvés de 6 jours	20-21 avril à 25 26 avril
	5 œufs couvés de 1 jour	25-26 au 29 30 avril
—	4 pontes de 5 œufs frais	27 avril 1er mai
4 mai	3 œufs frais	2-4 mai
—	4 œufs frais	1er 4 mai
5 mai	5 œufs frais	1er-5 mai

Il faut relever la précocité de deux pontes, celles qui étaient à éclosion fin avril : le premier œuf de ces pontes a été pondu avant la mi-avril.

Remarquons aussi qu'à part une ponte de 6 et des pontes probablement incomplètes de 3 ou 4 œufs, toutes les autres sont de 5 œufs. Cela semblerait indiquer qu'en 1938, à Noirmoutiers, la majorité des pontes étaient de 5 œufs. Mais ce n'est pas prouvé. En effet [illegible] présentaient [illegible] un degré divers. Toutes les autres ne présentent pas [illegible] étaient-elles [illegible] il est sûr que 11 pontes avaient un nombre d'*au moins* 5 œufs.

La ♀ ne couve qu'une fois le dernier œuf pondu : d'après J. de Chavigny les œufs d'une même ponte sont exactement au même degré d'incubation.

N'y aurait-il pas dans certains cas 3 nichées « normales » ? se demande J. de Chavigny. Ce n'est pas impossible, et des pontes [illegible], aux environs du 15 avril, permettent de croire à une seconde ponte à [illegible], et à l'éventualité d'une troisième à la mi-juin, sans qu'intervienne la [illegible] des pontes de remplacement. Ce phénomène, qui joue plus ou moins fréquemment, contribue à jeter la confusion dans les dates d'époques de pontes et il faut toujours en tenir compte quand l'on détermine aussi juste que possible les époques de pontes normales.

En tout cas il y a au moins deux pontes normales annuelles chez

[1] Ces pontes ont été recueillies entre le 17 et le 30 avril, la plupart l'ayant été entre le 26 et le 30 avril.

Luscinia svecica namnetum. Chez *cyanecula*, au contraire, la seconde ponte normale n'est pas régulière et n'a lieu que parfois [1] ; chez *svecica*, qui ne niche pas avant la mi-juin, il n'y en a qu'une (Jourdain in *Handbook of Brit. Birds*, II, p. 195 et 198).

En ce qui concerne la morphologie des œufs et la forme et la composition du nid, je ne peux mieux faire que de citer *in-extenso* la partie de la lettre de M. J. de Chavigny qui s'y rapporte. Je n'ai pas besoin de rappeler le soin scrupuleux qu'il apporte dans ses études oologiques ; aussi son matériel représente une belle source de documentation. Voici les termes dans lesquels il m'a fait part de ses remarques (sa lettre du 31 octobre 1928), sur le vu de séries de pontes :

« Du point de vue morphologique, je vous confirmerai ce que je vous ai dit l'an dernier, à savoir que, décidément, ces œufs de *namnetum* me paraissent se différencier de ceux des autres races (*svecica* et *cyanecula*) par la nuance fondamentale de la coquille qui, sur une série, donne très nettement une impression de tonalité *bleue* tirant sur le verdâtre. Une seule ponte fait vraiment exception et accuse un ensemble olivâtre nuancé de roux.

« Dans 3 pontes le piqueté roux est assez dense et forme (surtout vers le gros pôle) une sorte de deuxième couche roussâtre. On voit cependant nettement (particulièrement vers le petit bout) le fond *bleu*-verdâtre de la coquille.

« Une ponte présente non seulement un piqueté roussâtre, mais encore de vraies taches d'un roux vif tirant sur le rouille, serrées et allongées, formant sur deux œufs une importante couronne nuageuse d'un roux vif.

« A part ces 5 pontes, toutes les autres ne présentent qu'un piqueté roux extrêmement léger et ténu, plus ou moins dense, mais, en général, sensiblement plus dense dans le quart supérieur, où il forme une zone ou calotte parfois assez étendue. Pour plusieurs pontes ce piqueté est si léger qu'on ne le voit que difficilement, si bien que, pour un peu, on décrirait ces œufs : « œufs bleus, légèrement verdâtres, avec une très légère nuance générale roussâtre appréciable surtout vers le gros pôle. »

« Vous voyez qu'il y a là une différence notable avec la des-

1. Dans la sierra de Gredos, en Espagne, elle pond au commencement de juin il ne doit guère y avoir de temps pour une seconde nichée (Witherby, *Ibis* 1928 p. 613).

cription des œufs de *svecica* et de *cyanecula*, où la notion d'une nuance bleue, bleutée ou verdâtre, n'intervient que très secondairement. Chez *namnetum* donc, c'est le *bleu* qui domine et qui frappe.

Je répète que quelques-uns de ces œufs sont en quelque sorte indistinguables, comme couleur et taches, de certaines pontes de *Saxicola torquata*. Cependant, *en séries rapprochées*, les œufs de ce Traquet donnent tout de même l'impression générale d'une teinte fondamentale *plus bleue* (sans verdâtre) et d'un rien plus tendre. Le piqueté roux (nuance, disposition et intensité) est souvent absolument identique chez les deux espèces.

« Je n'entends pourtant pas dire qu'il peut y avoir souvent confusion entre les œufs de *Luscinia svecica namnetum* et ceux de *Saxicola torquata*; je dis seulement que cette confusion serait aisément commise, dans un nombre de cas assez appréciable, par un observateur non exercé qui ne ferait pas appel aux autres caractères oologiques distinctifs.

Les mensurations de 89 œufs (des lots de 1938) donnent les résultats suivants (en millimètres) :

Moyenne : 18,470 × 13,876.
Maxima : **20,4** × 13,7 et 18,6 × **14,8**.
Minima : **16,4** × 12,3 et 16,5 × **12,2**.

« Le poids moyen de la coquille vide, calculé sur les 89 œufs ci-dessus, ressort à 0 gr. 0885, et les extrêmes à 0 gr. 110 comme maximum et 0 gr. 068 comme minimum.

« Donc, contrairement à ce que nous pensions après examen d'un matériel insuffisant, les œufs de *namnetum* sont inférieurs en volume et en poids à ceux de *svecica* et de *cyanecula*, et cela se conçoit puisque *namnetum* est un oiseau plus petit que ceux de ces deux autres races.

Pour rapprocher des chiffres, je vous rappelle que d'après le *Handbook of British Birds* (II, p. 195 et 198), qui condense les données des autres auteurs, les mesures des œufs des deux formes en question sont de :

Pour 100 œufs de *Luscinia svecica svecica* :

Moyenne : 18,54 × 14.
Max. : 20,7 × 14 et 19,3 × 15.
Min. : 17 × 14,2 et 17,3 × 12,8.

Pour 100 œufs de *Luscinia svecica cyanecula* :

Moyenne : 18,9 × 14,2.
Max. : 20,5 × 14,5 et 19,2 × 15,1.
Min. : 17,1 × 14,3 et 19,1 × 12,5.

« Quant au poids moyen il est, d'après Rey, de :

Luscinia svecica svecica (moyenne de 39 œufs) 0,098.
Luscinia svecica cyanecula : (moyenne de 12 œufs) 0,100.

(environ 0,12 d'après le *Handbuch d. deut. Vogelkunde* I, p. 420).

« Je n'ai pas de données, cette année, sur les deuxièmes (et, éventuellement, troisièmes ?) pontes. Rien, par comparaison avec d'autres espèces et avec des pontes de remplacement successives, ne peut me faire penser que les deuxièmes pontes ou pontes de remplacement soient inférieures en nombre d'œufs aux premières. J'ai toujours pensé que le nombre d'œufs est, avant tout, fonction de la nourriture.

« Comme vous l'avez indiqué pour l'an dernier, je crois, d'après les indications ci-dessus, que, cette année-ci, les secondes pontes normales ont dû également se placer entre le 20-25 mai et le 10 juin.

« Pour ce qui concerne les nids, je ne peux pas vous en dire grand'chose, ceux que j'ai avait été quelque peu déformés au voyage.

« Il me semble, en tout cas, que les mesures que vous indiquez sont des maxima. Certains sont beaucoup moins oblongs que celui que vous signalez et je crois qu'on pourrait mieux parler, comme dimensions moyennes de 10 à 11 cm sur 8 à 9 de largeur, 5 à 7 de hauteur et entre 3 et 4 de profondeur de coupe.

« Dans leur infrastructure, sur les parois externes ou sur les bords, ces nids présentent presque tous quelques rares brins de mousse, sèche ou verte.

« Je ne vois pas les « lanières de grandes herbes sèches » dont vous parlez, mais seulement, parfois, d'étroites feuilles rubanées sèches, et je ne trouve pas non plus « des radicelles ».

« Le rembourrage intérieur de la coupe me paraît assez régulièrement constitué et caractéristique. Il est composé entièrement, pour le fond, de fines et souples fibres végétales. Dans un seul nid j'ai constaté — à mon étonnement — un feutrage assez important de crins animaux ; dans un autre on remarque aussi quelques crins, mais en nombre absolument infime. »

La tonalité « bleue » des œufs de *namnetum* est donc très caractéristique de cette sous-espèce. Les œufs sont également plus petits

que ceux de *svecica* ou de *cyanecula*. Voici les mensurations maxima, minima et moyennes de 104 œufs de *namnetum* [1].

Maxima **20,4** × 13,7 et 18,6 × **14,8**.
Minima : **16,4** × 12,3 et 16,5 × **12,2**.
Moyennes : 18,48 × 13,89.

Le poids maximum de la coquille est de 0 gr.117, le minimum de 0,068.

En ce qui concerne l'emplacement du nid, M. Heim de Balsac a constaté qu'il se trouve à Noirmoutiers généralement dans l'herbe, à terre, sur le haut des talus des canaux mais seulement, semble-t-il, des canaux étroits reliant entre eux des marais salants. Le nid est placé le plus souvent sur le haut de la pente ou sur le dessus du talus ; il est abrité sous une touffe d'herbe retombante. Il est rarement très difficile à découvrir sous les herbes ; dans ce cas il existe une allée d'une certaine longueur sous l'herbe, et elle seule peut servir d'indication pour trouver le nid.

Celui-ci est placé exceptionnellement sous des soudes clairsemées, jamais sous du pourpier marin.

Régime. — J'ai quatre nouvelles analyses faites en septembre à Saint-Jean-de-Luz : Debris d'insectes chez les 4 sp. ; de larves d'insectes chez 2 sp. ; 1 fourmi chez 1 sp. ; 1 petit Crustacé chez 2 sp. ; 1 et 5 mandibules de Néréides chez 2 sp. ; de 1 à 9 *Paludestrina* ? chez 4 sp., et 1 *Littorina* chez 1 sp..

L'ingestion des Crustacés et Gastropodes marins est évidemment bien plus fréquente qu'on ne le trouvait ; et il faut remarquer celle des Néréides !

L'alimentation partielle en Crustacés, Gastropodes et Vers marins est très caractéristique de *namnetum*, et coïncide avec son adaptation à un milieu marin.

1. Données de J. de Chavigny réunies à celles indiquées, p. 135, *Alauda*, 1938.
Presque toutes les pontes prélevées par nous provenaient de nids surveillés depuis leur construction. Il ne peut donc s'agir de pontes incomplètes. Le chiffre 5 nous a semblé être normal pour la première ponte de 1938, à Noirmoutiers. Nous avons même trouvé une ponte à éclosion de 3 œufs et une autre de 4 œufs. — H. H. de B.].

OOLOGIE DE LA LOIRE ET DE SES RIVES D'ORLEANS A BEAUGENCY (Loiret)

par le Marquis DE TRISTAN.

TOPOGRAPHIE. — La Loire décrit une vaste courbe dont Orléans occupe le point le plus septentrional ; son cours, qui était, en amont orienté sud-est vers nord-ouest, s'infléchit à Orléans vers le sud-ouest jusqu'au moment où, beaucoup plus en aval, il prend définitivement la direction est-ouest.

Il ne s'agit, dans cette étude, que des quelque trente kilomètres séparant Orléans de Beaugency ; en ce qui concerne l'amont immédiat, ainsi que la partie située entre Beaugency et Blois, il n'y aurait pas beaucoup d'observations à ajouter. Toutefois, la Bouscarle de Cetti *Cettia cetti* est, jusqu'à présent, absente de l'amont et la Sterne naine *Sterna albifrons* beaucoup moins répandue en amont qu'en aval.

Le touriste qui descend la Loire, à partir d'Orléans, rencontre successivement, sur la rive droite, quelques villages ou petites villes etagés sur la côte assez élevée : d'abord La Chapelle Saint-Mesmin (4 km.), puis Saint-Ay (12 km.), Meung, patrie de Jehan de Meung, l'auteur d'une partie du Roman de la Rose (20 km.), et, peu après Baule, étagé aussi sur la côte, mais un peu en retrait (24 km.). Par contre, sur la rive gauche, qui est basse, il n'y a pas d'agglomération.

Le courant du fleuve longe d'abord la rive droite, passe sur la rive gauche entre la Chapelle et Saint-Ay, revient sur la rive droite un peu en amont de Meung, traverse de nouveau après Baule, et revient définitivement le long de la rive droite à 1 500 m. de Beaugency. Entre les deux ponts d'Orléans et celui de Beaugency il il n'y en a qu'un seul : celui de Meung-sur-Loire.

Les déplacements successifs du courant sont dus d'abord au changement brusque de direction générale à partir d'Orléans,

à la formation d'îles, notamment en amont et en face de Saint-Ay, ainsi qu'au lieu-dit « Flux », entre Baule et Beaugency, aux draguages qui ont été pratiqués assez inconsidérément et malencontreusement pendant la guerre, et même depuis ; aux crues enfin, qui, donnant quelquefois au fleuve un développement prodigieux, bouleversent la topographie non seulement des rives, mais même les parties normalement immergées.

Des digues puissantes ont été construites il y a quelques siècles, pour protéger la région méridionale du Val de Loire ; il est intéressant de remarquer que ceux qui y travaillèrent, étaient, en grande partie, des réfugiés politiques, notamment des Écossais, qui restèrent dans le pays, y firent souche, et sont représentés encore par de nombreuses familles, dont les noms rappellent curieusement l'origine ; exemple : les « Hume ». Les digues, ou levées sont construites sur la rive gauche et à une distance plus ou moins grande de la berge ; la rive droite, assez élevée, n'ayant pas besoin d'être protégée, puisqu'elle est constituée par l'extrémité méridionale du plateau calcaire de Beauce. En certains points, les levées constituent la berge elle-même, par exemple à Flux ; en d'autres, elles limitent au sud les terres de culture soumises aux crues ; ailleurs, elles limitent une zone accidentée, très garnie de buissons et d'arbustes, même de quelques arbres, parsemée de trous d'eau, conservant toujours un peu d'eau même au plus fort de l'été. Nous étudierons plus spécialement cette zone un peu plus loin.

Quatre milieux-types sont à considérer : les grèves, les îles, les berges et le « maquis ».

1° *Grèves*. — Quand la Loire est basse, il existe des grèves, rattachées à ses bords, et naturellement du côté opposé à celui le long duquel le courant passe.

On trouve peu de choses sur ces grèves parce qu'elles sont trop sujettes aux allées et venues des promeneurs ou des ouvriers, qui tirent du sable ou du jard.

Ces dérangements ne constituent pas cependant une raison suffisante pour empêcher complètement les oiseaux de nicher ; nous avons trouvé quelquefois des pontes à moins de vingt mètres des exploitations de matériaux. C'est surtout la ponte de l'Œdicnème criard *Burhinus œdicnemus œdicnemus* L. que l'on trouve dans ces conditions : les deux œufs sont déposés à même au milieu de cailloux un peu gros, avec lesquels ils se mimétisent si bien, qu'il

est très difficile de les découvrir si l'on n'a pas pris soin de prendre des points de repère précis, en tenant compte du fait que l'oiseau, quittant le nid, commence par parcourir, en se rasant et en courant au moins une quinzaine de mètres avant de prendre son vol.

Mais on trouve aussi dans ces conditions les pontes du Petit Pluvier à collier *Charadrius dubius curonicus* Gmel., de la Sterne pierre-garin *Sterna hirundo hirundo* L. et de la Sterne naine *Sterna albifrons albifrons* Pall. Néanmoins ces trois espèces préfèrent nicher sur les grèves que les basses eaux font émerger dans le lit même du fleuve, et qui, étant des îles, sont tout de même, plus tranquilles.

Mais comme la Loire est sujette à des crues subites produisant des différences de niveau très sensibles en l'espace de quelques heures, la plupart des premières pontes, celles du mois de mai, sont détruites, soit qu'elles s'en aillent à vau-l'eau, soit qu'elles soient enfouies sous les apports de sable. On peut donc, sans inconvénient ni arrière-pensée, prélever des pontes en mai ; celles qui se trouvent sur les grèves rattachées aux rivages sont très souvent détruites par les chiens qui traînent ; même celles des grèves îles paient leur tribut aux loutres et aux renards. Les Corbeaux prélèvent aussi leur dîme surtout parmi les pontes du Pluvier et de la Sterne naine ; les Pierre-garin, plus combatives et mieux armées, se défendent mieux contre les oiseaux de rapine.

Les Pluviers choisissent de préférence, pour nicher, le sable pur ; les Pierre-garin aussi d'ailleurs. Toutefois ce n'est pas une règle absolue, et l'on trouve aussi des pontes de ces deux espèces sur le gravier ou même parmi des silex plus gros, plus rarement sur les plages de sable recouvertes d'un peu de boue amenée par la crue précédente.

Le nid est constitué économiquement par une cuvette que l'oiseau creuse avec sa poitrine en s'accroupissant et en tournant sur lui-même ; nous n'y avons jamais trouvé de matériaux, de quelque nature que ce fût.

Il y a presque toujours sur le bord de la cuvette du Pluvier un gros caillou. Dans quel but le Pluvier a-t-il creusé au pied de ce caillou ? Est-ce un point de repère ? A coup sûr, oui pour l'observateur ; mais pour l'oiseau ? Mystère. La cuvette de la Pierre-garin est assez souvent installée à l'abri d'une touffe de ces herbes à tige traçante qui constituent le premier stade de repeuplement des grèves ou des îles.

Lorsqu'une colonie a élu domicile sur un îlot, les nids sont en général assez voisins les uns des autres, sans affecter toutefois l'aspect grégaire des colonies massives de Laridés des îles de Bretagne, de Camargue et même de certains étangs de Sologne.

La ponte du Petit Pluvier se compose presque toujours de 4 œufs. Quelquefois, mais très exceptionnellement, on en trouve 5. Y a-t-il eu dans ce cas dépôt d'œufs par deux femelles, ainsi qu'il arrive pour l'Outarde canepetière *Otis tetrax* et les Perdrix ? C'est peu probable car, dans ces cas très rares, nous avons toujours constaté l'homogénéité parfaite de la ponte.

Certaines pontes sont courtes et ventrues, d'autres plus étroites et allongées. Toutes sont très pointues au petit pôle. Il y a deux types de coloration très différents : teinte de fond d'un gris souvent un peu rosé, ou bien d'un jaunâtre très pâle ; toutes présentent, outre de petites taches noires, un lacis de traits en zig-zags, fins, entre-croisés.

Les dimensions varient peu. Nous avons noté pour le grand axe les dimensions limites 28 et 32, et pour le petit axe 21 et 23.

Les Pierre-garin pondent généralement trois œufs ; assez souvent il n'y en a que deux ; mais quelquefois aussi, ainsi qu'il nous est arrivé cette année (1938) de le constater, il y en a quatre.

Ailleurs, notamment en Camargue, où les îlots très petits sont surchargés de nids d'oiseaux, il est courant de rencontrer dans le même nid des mélanges très divers ; par exemple 4 œufs d'Avocette *Recurvirostra avosetta* avec un ou deux œufs de Pierre-garin, 6, 7, même 8 œufs d'Avocette ensemble et 4, 5, 6 œufs de Pierre-garin. Dans ce cas il y a manifestement dépôt par plusieurs femelles. Mais sur la Loire, où la place ne manque pas, il est plus que probable, que tout ce qui est dans un nid provient de la même mère.

Les pontes de 4 œufs que nous avons trouvées présentaient, chose curieuse, un caractère d'homogénéité qu'il est rare de rencontrer chez la Pierre-garin. Il n'est pas rare, en effet, de trouver dans le même nid des œufs tout à fait différents, tant sous le rapport des dimensions, que sous celui de la forme et celui de la coloration. Nous avons recueilli des œufs à teinte de fond nettement verte, ou grise, ou jaunâtre ; des œufs courts et ventrus et d'autres étroits et allongés ; des œufs petits et d'autres énormes ; certains ne présentent qu'un lacis de stries, alors que d'autres n'ont que des taches, quelquefois très étendues. Nous avons même trouvé des œufs d'un bleu ou d'un bleu-verdâtre sans taches.

Les dimensions présentent, dans ces conditions, des écarts très considérables : pour le grand axe : de [illegible] à [illegible] ; pour le petit axe : de 28 à 33.

Les pontes de Sterne naine sont au contraire beaucoup plus régulières. Situées presque toujours au milieu des silex colorés avec lesquels œufs se confondent très facilement, elles peuvent se catégoriser en deux types très différents : le type un peu ovalaire, à teinte de fond grisâtre et grosses macules noires ; et le type à teinte de fond jaunâtre (comme celle du Petit Pluvier), à très petites taches, accompagnées de stries fines et déliées. Dimensions : grand axe 31 à 33 ; petit axe 21 à 22. .

Nous n'avons jamais vu autre chose que des pontes de 3 œufs, que la [illegible] pond au début de juin. Et cette ponte est assez [illegible] [illegible] cette cas, étant donné les emplacements élevés [illegible]. [illegible] est rare qu'elle soit emportée par les crues imprévues, qui [illegible] par contre impitoyablement les pontes de Pluvier et de Pierregarin.

2° *Iles.* — Quelques îles permanentes se sont formées dans le lit de la Loire et ont pour effet de diviser le courant, ou de le déporter vers l'une ou l'autre rive, c'est-à-dire pratiquement vers la rive gauche. L'Administration s'occupe de la destruction de ces îles, mais c'est un travail rendu d'autant plus difficile qu'on a laissé ces îles se boiser en Saules, Saules marceaux, Aulnes et buissons, qui finissent par former de véritables taillis peuplés de lapins.

Telles sont les îles qui se trouvent entre la Chapelle et Saint-Ay et qui appartiennent à l'État. Deux autres, dénommées l'Île aux Oies et Flux, situées en face de Baule et un peu plus en aval, ne sont plus îles qu'aux hautes eaux et appartiennent à des particuliers.

Sur les premières, il ne niche que peu de chose. Flux est un peu plus intéressant parce que contenant des restes de pâturages avec de gros têtards creux, et quelques grands arbres. Mais le courant ronge chaque année sa bordure méridionale, et réduit cette île peu à peu.

On trouve, nichant là, des Faucons cresserelles *Falco tinnunculus tinn.* L., des Chouettes chevêches *Carine noctua* Scop., des Pies *Pica pica galliae* KLEIN, quelquefois une Corneille noire *Corvus corone corone* L., un Étourneau *Sturnus vulgaris vulgaris* L. Niche aussi là des Mésanges à longue queue *Aegithalos caudatus*, des

Nonnettes et des Charbonnières *Parus palustris* et *major*, des Traquets tariers *Saxicola rubetra rubetra* L., dans les anciens pacages, des Bruants jaunes *Emberiza citr. citrinella* LINN. et quelques Fauvettes communes.

La berge méridionale qui domine le courant est habitée par des Martins-pêcheurs *Alcedo atthis ispida* L. et des Bergeronnettes grises *Motacilla alba alba* L.

Nous y avons vu aussi souvent la Bergeronnette printanière *Motacilla flava flava* L. et le Pipit des prés *Anthus pratensis* L., et bien que nous n'ayons pas encore obtenu de nids, il est certain que ces deux espèces se reproduisent. Même remarque pour la Perdrix grise *Perdix perdix*.

3° *Berges*. — Aux endroits les plus menacés par les crues de la Loire, surtout sur la rive gauche, ont été construits autrefois des « perrés » en pavés, dont certaines parties sont plus ou moins dégradées, d'autres complètement recouvertes de plaques d'herbe. C'est là que l'on trouve la ponte de la Bergeronnette grise, déjà citée.

Aux endroits les plus dégradés, les pavés ont été mis en tas par les cantonniers du fleuve, et, dans ces tas, nichent souvent les Huppes *Upupa epops epops* L. C'est ainsi qu'un peu en amont de Flux, notre collègue BARRET, de Meung-sur-Loire, a trouvé une nichée de 8 jeunes, très précoce puisque c'était vers le 1er mai.

Les Traquets tarier, déjà cité, et rubicole *Saxicola torquata rubicola* L. nichent aussi dans les berges herbeuses, ainsi que l'Alouette des champs *Alauda arvensis arvensis* L. et l'Alouette lulu *Lullula arborea arborea* L. Sur la rive droite, la berge est souvent assez à pic et de nature sablonneuse ; elle donne par suite asile à d'importantes colonies d'Hirondelles de rivage *Riparia riparia riparia* L., notamment près de Saint-Ay et un peu en amont de Flux. Le plein de la ponte se produit vers le 20 mai, tandis que le Martin-pêcheur, qui ne dédaigne pas, lui non plus, ces berges, est à rechercher vers le 10 avril, ou, pour sa seconde ponte, au début de juin. On trouve aussi, quelquefois, au milieu des colonies d'Hirondelles de rivage, des trous habités par des Moineaux friquets *Passer montanus*.

Nous signalerons enfin, sous cette rubrique, les berges assez élevées qui, sur la rive droite, séparent la Loire du plateau beauceron entre Saint-Ay et Meung et qui, sur une épaisseur de 15 à 20 mètres, sont entièrement garnies de buissons d'épine noire.

Là abondent les Fauvettes à tête noire *Sylvia atricapilla atricapilla* L., des jardins *S. borin borin* Bodd. et grisette *S. communis communis* Lath., le Rossignol *Luscinia megarynchos megarynchos* Brehm ; l'Accenteur mouchet *Prunella modularis modularis* L., les Merles noirs *Turdus merula merula* L., la Grive musicienne *Turdus ericetorum ericetorum* Turton, le Troglodyte *Troglodytes troglodytes troglodytes* L. ; le Rouge-gorge *Erithacus rubecula rubecula* L. ; la Linotte des vignes *Carduelis cannabina cannabina* L. ; le Verdier *Chloris chloris chloris* L. ainsi que la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio collurio* L. ; et la Tourterelle *Streptopelia turtur turtur*.

Immédiatement au-dessus, dans les noyers, il y a encore, bien qu'en nombre plus petit qu'autrefois, le Torcol *Jynx torquilla torquilla* L. et aussi quelques Bouvreuils *Pyrrhula pyrrhula*.

Ce milieu est très intéressant, mais cependant à un degré moindre que le suivant.

4° *Maquis*. — Le milieu, que nous dénommons maquis se trouve en quatre points : deux sur la rive gauche (au lieudit Le Mûrier en face de Baule, puis, un peu plus loin en arrivant en face de Beaugency), deux sur la rive droite (au pied de Baule, à l'endroit où la rivière des Mauves se jette dans la Loire, et plus bas en face de l'Ile de Flux). Ces quatre points sont particulièrement recherchés par les oiseaux pour la nidification, d'abord en raison de la nature du terrain : c'est une succession de petites côtes et de dépressions, qui se remplissent d'eau par les pluies et au moment des crues de la Loire, et qui souvent en conservent pendant tout le printemps.

Et puis le terrain est entièrement recouvert de buissons, souvent fort étendus, d'un mélange de Ronces et d'Orties, d'herbe épaisse, de plantes aquatiques, avec, de ci de là, des massifs de Carrelles et même de Typha, le tout parsemé de buissons d'Épines, de Saules et d'Aulnes rabougris, même d'oasis de grands arbres où le Loriot *Oriolus oriolus* L., suspend son nid.

Une végétation de lianes, de Viornes, de Clématites sauvages, ajoute encore à l'encombrement et forme un couvert absolument impénétrable. Les oiseaux ayant le couvert, l'eau et la nourriture abondante, sont très nombreux et très variés.

A tous ceux que nous avons signalés dans le milieu des buissons épineux des berges, à l'exception de la Pie-grièche écorcheur, nous devons ajouter les suivants :

a) Phragmite des joncs *Acrocephalus schœnobænus* L. qui éta-

bâtit son nid, à environ 0 m. 40 du sol, dans les mélanges de ronces et de plantes grasses, alors que, dans les étangs de Sologne, ce nid est construit sur les plates-formes de *Carex stricta*. Là comme ici le nid a toujours un revêtement en mousse (comme chez l'Accenteur mouchet).

b) Rousserolle effarvatte *Acrocephalus scirpaceus scirpaceus* HERMANN, qui attache son nid aux tiges de carex, et qui est souvent parasité par le Coucou.

c) Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus fitis* BECHET.

d) Pouillot véloce *Phylloscopus collybita collybita* VIEILL., ce dernier installant son nid presque à terre, au milieu des ronces, et souvent, lui aussi, parasité par le Coucou.

e) Hypolaïs à ailes courtes *Hippolais polyglotta* VIEILL., plus rare que les précédentes espèces.

f) Blongios nain *Ixobrychus minutus minutus* L., dont le nid est installé entre de branches de Saule marceau, à une distance des terres variant de 0,50 à 1 mètre.

g) Bouscarle de Cetti *Cettia cetti cetti* TEMM. Cette Fauvette a été reconnue, pour la première fois par notre collègue BARRET, et par moi-même, au printemps 1936. [illegible] 1938 elle est en progression, et dans les quatre maquis il y en a bien une douzaine de couples. Très bruyante, elle est cependant difficile à observer et son nid, plus difficile encore à découvrir. Le nid, que nous avons trouvé le 10 juin 1937, et qui contenait 4 œufs frais, était à 1 mètre de terre au milieu d'un roncier mélangé à de l'Ortie, et qui avait poussé en hauteur en s'appuyant sur les branches d'un Saule marceau.

Les nids trouvés cette année étaient dans de l'ortie pure et soutenus par de vieilles tiges dures d'ortie sèche, avec un [illegible] de ronces, et beaucoup plus près de terre.

Très bien construit en herbes larges et plates, le nid se reconnaît de suite, d'autant mieux qu'il est très creux et qu'il donne l'impression d'une grosse orange dont on aurait enlevé non pas une moitié, mais une petite calotte.

L'oiseau est sédentaire ; M. BARRET l'a entendu, quoique discrètement, pendant tout l'hiver 1937-1938.

Voilà à côté du Pitchou *Sylvia undata*, du Grèbe à cou noir *Podiceps nigricollis*, de la Locustelle luscinioïde *Locustella luscinioides* de la Guifette moustac *Chlidonias leucopareius* de Sologne, un bel exemple d'extension de l'aire d'une espèce méridionale.

Chevalier guignette. — Notre collègue BARRET conserve en collection une ponte qu'il attribue à cette espèce, et qu'il a trouvée le long de la Loire, il y a quelques années. Sans vouloir être absolument catégorique à ce sujet nous devons reconnaître qu'il y a bien des chances pour qu'il s'agisse d'une ponte de Guignette. Mais, comme nous n'avons pu vérifier complètement la chose, par exemple en découvrant nous-même une nouvelle ponte, et bien qu'au cours de nos recherches sur la Loire, nous ayons observé souvent des Guignettes semblant cantonnées, nous pensons qu'il y a lieu de réserver encore la question *Adhuc sub judice lis est.*

Août 1938.

1

NOTE SUR LES CAUSES DE LA RARÉFACTION DE LA HUPPE

par Christian Fjerdingstad.

C'est un fait, la Huppe (*Upupa epops*) est devenue rare en Europe occidentale.

Dans le nord de la France, dans l'ouest de l'Allemagne, dans les pays scandinaves et les Pays-Bas, la Huppe a presque disparu comme oiseau nicheur. Dans le sud-est de la Suède elle résiste encore pour des raisons que je tâcherai d'expliquer plus loin. Il y a quelque trente ou quarante ans, on trouvait encore par-ci par-là dans ces contrées quelques couples nicheurs ; au siècle dernier la Huppe nichait partout dans ces pays d'où elle a maintenant complètement disparu. En France, elle ne devient vraiment commune qu'à partir de la Loire, pour atteindre sa plus grande densité dans la région méditerranéenne.

Le repli a commencé par le Nord. Pour cette raison l'influence climatique a été généralement admise. Mais c'est une explication trop facile. La Huppe ne craint pas plus le froid que beaucoup d'autres migrateurs. Prenons par exemple le Coucou (*Cuculus canorus*) qui arrive au printemps en même temps que la Huppe ; le nombre des Coucous n'a nullement diminué sur tous les territoires où la Huppe a disparu aujourd'hui. Le Coucou cependant passe ses nuits branché haut dans les arbres, donc en plein vent et exposé au froid ; la Huppe, au contraire, s'abrite la nuit, comme presque tous les oiseaux qui nichent dans les trous. Du reste, la Huppe hiverne par intermittence en Angleterre et supporte, même en volière, le climat hivernal de France (par exemple chez feu notre collègue Proco, à La Roche-sur-Yon).

Comme le Coucou, la Huppe cherche surtout sa nourriture parmi les larves et les insectes, l'un à la surface, l'autre principalement sous terre. Le nombre de ces insectes n'a certes pas subi de modifi-

cations notables ; la question de la nourriture ne doit pas jouer un grand rôle. On ne peut pas non plus envisager une prédilection de terrain : les champs cultivés n'ont pas changé beaucoup depuis cent ans, époque où la Huppe était très répandue.

J'envisage un autre facteur : la progression énorme de l'Étourneau (*Sturnus vulgaris*). Cette progression a des causes nombreuses. Signalons la destruction systématique des oiseaux de proie qui, malgré le vol très rapide de l'Étourneau, en consommaient énormément. La raison principale consiste surtout dans la protection absolue qu'on accorde à l'Étourneau dans les pays nordiques. Autrefois, c'était différent ; il y a un siècle on exploitait les Étourneaux, on accrochait des nichoirs un peu partout, à la campagne comme dans les villes et on attendait le moment où les jeunes étaient prêts à s'envoler pour les enfermer dans leur boîte ; on laissait une ouverture juste assez grande pour permettre aux parents de continuer à nourrir les jeunes ; au bout de quinze jours ou trois semaines les jeunes, devenus très gras, constituaient alors un plat recherché. Cette méthode empêchait la multiplication excessive de l'Étourneau (en général l'Étourneau ne fait qu'une nichée par an et cette prolongation forcée de la première nichée l'empêchait d'en faire une deuxième).

Depuis, la protection de presque tous les oiseaux est devenue très efficace dans tout le Nord de l'Europe et personne n'oserait plus s'adonner à un tel élevage, mais l'usage des nichoirs a subsisté ; on en accroche toujours et ils sont tous occupés. En Scandinavie et en Allemagne on en trouve, à la campagne, sur presque toutes les maisons ; il y a même maintenant des nichoirs à plusieurs compartiments et le résultat est qu'il y a des Étourneaux partout, dans tous les endroits susceptibles d'abriter une nichée.

Voici où je veux en venir : l'Étourneau prend possession dans sa demeure au mois de mars et la Huppe n'arrive que durant la dernière moitié d'avril. Elle constate alors que tout est occupé. Cela ne s'est produit que progressivement, mais à mon avis l'Étourneau a certainement empêché la Huppe de nicher dans presque tout le Nord de l'Europe. Je ne crois pas qu'il s'agisse là seulement d'une hypothèse et je suis à même d'apporter personnellement quelques exemples constatés, qui seront certainement faciles à compléter par d'autres observations.

L'été 1921 j'ai pu observer une nichée de Huppes dans un trou de mur du fort de Fontenay-aux-Roses, à 5 km. de Paris seulement.

Les oiseaux s'y sont maintenus pendant plusieurs années de suite, selon les dires des habitants ; à ma dernière visite à Fontenay en 1934, le nid était occupé par des Etourneaux.

A Ernemont et Menerval, près de Gournay, la Huppe nichait encore il y a quatre ou cinq ans un peu partout, mais maintenant tous les trous (dans les pommiers) sont occupés par les Etourneaux. Les gens du pays entendent parfois la Huppe au printemps, mais elle disparaît tout de suite.

Dans la région de l'Isle Adam, à beaucoup de kilomètres à la ronde, il n'existe probablement qu'un seul couple de Huppes ; il se maintient dans la vallée de Sausseron, mais je n'ai jamais pu découvrir le nid, tandis que nombreux étaient les endroits où la Huppe nichait avant la guerre. Notre collègue M. Bernard Mouillard m'a relaté des observations semblables pour l'Auvergne.

Mais peut-être l'Etourneau ne chasse-t-il pas seulement la Huppe par l'occupation des trous de nidification ; j'ai été à même d'observer un autre fait dans mes volières ; je me garde bien d'y attacher trop d'importance ; je sais bien qu'un oiseau en captivité ne se comporte pas tout à fait de la même façon que dans la nature.

Je signale cependant l'observation suivante : l'été 1937 j'ai élevé quatre Huppes que j'avais ramenées de Vendée ; quand elles mangèrent seules, je les mis dans une volière avec quelques Rousserolles turdoïdes et un vieil Etourneau assez sauvage. Pour que les autres oiseaux ne mangent pas la nourriture de mes Huppes, je plaçai leur repas au fond d'un pot et je le recouvris de terre afin que seules les Huppes, avec leur long bec, puissent atteindre les morceaux de viande et les vers de farine qui constituaient leur menu. Au commencement tout allait bien, les Huppes trouvaient tout de suite le repas et, comme elles étaient très familières, elles mangeaient devant moi ; les autres oiseaux au contraire se tenaient à une certaine distance. Au bout de quelques semaines les Huppes allaient moins bien et l'une d'elles mourut ; elle était très maigre ; je me suis alors caché pour voir s'il ne se passait pas quelque chose d'anormal. Je venais de donner à manger à mes Huppes ; les trois qui restaient fouillaient avec ardeur la terre de leur récipient ; derrière elles l'Etourneau épiait avec intérêt leur manipulation ; ce n'était pas en spectateur désintéressé, car chaque fois qu'une des Huppes retirait un ver de farine avec son long bec courbe et s'apprêtait à l'avaler en le jetant en l'air, selon la manière des Huppes, mon Etourneau le happait d'un geste rapide et décidé qui démontrait

qu'il n'en était pas à son coup d'essai. La scène se répétait jusqu'au dernier ver et la Huppe n'avait pas pu en avaler un seul ; tous avaient servi à satisfaire l'appétit énorme de l'Etourneau. La Huppe ne semblait rien comprendre et continuait à fouiller. Des Grives, qui se trouvaient dans la même cage, n'inquiétaient pas la Huppe. Seul l'Etourneau, fouilleur comme eux, avait compris qu'il pouvait tirer profit du bec de la Huppe, plus long que le sien. Qu'une telle manœuvre puisse réussir dans la nature, c'est une autre affaire, mais comme la Huppe et l'Etourneau cherchent souvent leur nourriture dans le même terrain et fouillent la terre tous les deux, de semblables rencontres sont possibles et peuvent avoir leur influence.

Mais je n'insiste pas, sachant qu'il y a des territoires étendus où Huppe et Etourneau vivent tous les deux. J'ai déjà mentionné le sud-est de la Suède (excepté la pointe sud où la Huppe n'est que de passage), ensuite la région de Fontainebleau ; ces deux territoires que je connais (il y en a certainement de semblables ailleurs) ont presque le même aspect, quoique géologiquement bien différents ; des conifères poussent sur un terrain plein d'amas de pierres, là des granits de moraines, ici des grès. Sur des terrains constitués ainsi l'Etourneau ne trouve que peu d'endroits pour nicher ; des conifères n'offrent pas de trous et d'autres arbres sont rares, surtout en Suède. Sur de tels terrains la Huppe a un avantage sur l'Etourneau, celui de pouvoir se contenter de trous entre les pierres, même placés très bas, à la portée des carnassiers et quand même mener à bien sa couvée. Parfois l'Etourneau place également son nid à faible hauteur, mais ne peut pas réussir, ou exceptionnellement, à élever sa nichée, n'ayant pas les armes défensives de la Huppe. La Huppe, comme un vrai cavicole, possède le don d'effrayer ses ennemis par des sifflements comparables à ceux des Mésanges et des Pics. Ce don, l'Etourneau ne le possède pas : il est peut-être un cavicole de date plus récente. Son arme consiste dans la fuite quand il est surpris au nid, et ses jeunes n'ont aucune défense. Les jeunes Huppes, au contraire, sont vraiment douées pour effrayer qui que ce soit qui essayerait de violer leur demeure ; elles sifflent et se gonflent et leur dernier argument consiste à tourner leur anus vers l'indésirable pour lui envoyer, avec une certaine précision, un liquide jaune et très malodorant qui effraye sûrement nombre d'ennemis. L'origine du comportement différent de ces deux cavicoles est difficile à comprendre. Est-ce que la Huppe a imité le serpent

pour effrayer ses ennemis ; ou est-ce une réminiscence de l'ancêtre commun ?

Il semble donc que l'Etourneau, si mon hypothèse s'avère juste, ne pourrait pas tout à fait chasser la Huppe. La Huppe résiste mieux à la sécheresse du Midi que l'Etourneau. L'Etourneau ne niche pas en Camargue, tandis que la Huppe, selon les dires de notre collègue M. Albert HUGUES, est de plus en plus fréquente et niche surtout dans les trous de lapins. Pourquoi n'en fait-elle pas autant dans les pays du Nord ? En Hollande, il y a bien des trous de lapins, dans les dunes et dans quelques localités à l'intérieur du pays, mais la Huppe n'y niche pas. Peut-être l'humidité du sol est-elle trop forte pour qu'elle puisse s'y plaire. Au Danemark, il n'y a pas de lapins, peu de cavités naturelles, peu de pierres et peu de ruines et, dans les arbres creux, des Etourneaux, rien que des Etourneaux.

On peut conclure que la protection à outrance de l'Etourneau dans les pays du Nord a provoqué la disparition partielle et parfois complète de la Huppe. Ici, en France, elle ne se maintiendra probablement que dans les territoires où le sol offre des cavités pour sa nidification et c'est là seulement que nous verrons désormais son vol ondulé et papillotant.

OBSERVATIONS SUR UN NID DE HIBOUX PETITS DUCS

par Bernard MOUILLARD.

Au début de juin 1930, à Neschers (Puy-de-Dôme), un couple de Petits-Ducs *Otus scops scops* (L.) fréquentait comme chaque printemps le jardin familial, et, comme chaque printemps, je commençais à surveiller les grands nichoirs placés à l'intention de ces nocturnes, mais qu'ils avaient jusqu'alors dédaignés. Cette année là, ma patience devait être récompensée : une après-midi, j'apercevais la jolie tête de l'un des petits Hiboux s'encadrant dans le trou d'envol de l'une de ces bûches. L'asile offert était enfin adopté.

Le milieu. Le nid.

Le domaine où, désormais, je vais pouvoir observer la vie du couple, s'étend à l'entrée du village, à l'extrémité du promontoire rocheux marquant le point d'élargissement de la vallée de la Couze. Le jardin anglais, accidenté, planté de grands arbres, Marronniers, Epicéas, Ormeaux, Sophoras, avec haies de Lilas et de Noisetiers, coupés d'allées sinueuses, est bordé au Sud par un potager et le début des vergers de Pommiers qui font la richesse de la vallée. Des rideaux de Saules et de Peupliers délimitant les propriétés et, sur chaque rive, bordent la rivière.

Le nichoir adopté par le couple est constitué d'une section du tronc d'un Saule creux obturé à chaque extrémité par une planche clouée. La profondeur en est d'environ 0 m. [illegible], pour un diamètre de 0 m. 25. Un trou de vol de [illegible] est creusé à 0 m. [illegible] du fond. Ce dernier est garni de sciure de bois et de menus copeaux. A 10 cm. de la base, une ouverture ronde, normalement fermée par un gros bouchon de liège, sert le cas échéant à vérifier le contenu du

nichoir. L'ensemble est accroché à 5 ou 6 mètres de hauteur, à l'aide de fil de fer, contre le tronc d'un Pin laricio, le trou de vol tourné vers l'Est. A gauche et à 10 m. du Pin, deux grands Epicéas, dont l'un complètement desséché, à droite un Marronnier étendant son dôme sombre au-dessus d'une allée.

La vie du couple.

Vers le 15 juin, l'un des Oiseaux est aperçu fréquemment à la tombée du jour, au repos à l'intérieur de la boîte, la tête seule apparaissant par le trou de vol.

Le 22 juin au crépuscule, je profite de sa sortie pour inventorier rapidement le contenu du nid. Il n'y a que trois œufs. Un exemplaire présente, indique, au mirage, une incubation de quelques jours. Je décide alors de prendre aussi régulièrement que possible la faction au pied de l'arbre. Au coucher du soleil je m'installe dans l'allée, [illegible] dissimulé sous une touffe de Lilas, et j'attends... Le jour baisse et, dans l'épaisseur du Marronnier proche, le [illegible] se met à pousser à intervalles réguliers son sifflet plaintif. Il se rapproche du nichoir et bientôt je l'aperçois sur l'Epicéa sec. Ses cris deviennent plus pressants, et voici la couveuse qui, [illegible], le corps à demi sorti, émerge du trou de vol. Il est alors [illegible] 20 h. 45. D'un cri très doux, très léger, [illegible], elle répond au mâle, puis tournant la tête en tous sens, elle inspecte les environs. De suite, je suis repéré, et sur moi se concentre toute l'attention du petit Rapace. [illegible] minutes et plus elle me fixe, puis rassurée sans doute, et sur un nouvel appel du ♂, elle s'envole d'un léger coup d'aile vers son conjoint, et tous deux disparaissent dans l'épaisseur du Marronnier. La nuit tombe. Toujours assis, j'attends, stoïque sous la piqûre des Moustiques. Un gros Hérisson chemine vers moi. Tous les soirs [illegible] attitude, et bientôt s'[illegible] qu'il n'[illegible] pas [illegible] se glisser parfois en trottinant jusque sous la chaise que j'occupe. Les minutes passent. Une demi-heure environ après le départ, les deux Hiboux réapparaissent. Ils sont perchés côte à côte sur une branche sèche d'Epicéa. L'un d'eux se détache, pique vers la fuie et, prestement, en plein vol, s'enfonce dans le trou. La nuit est alors à peu près complète.

La même scène se renouvelle les jours suivants...

Le 6 juillet, une modification apparaît dans les habitudes si régu

lières du couple. A l'heure habituelle, et suivant le cérémonial déjà décrit, la couveuse sort de son trou, mais pour y revenir quelques instants plus tard. Le ♂ à son tour y pénètre, et, ce, à plusieurs reprises : les jeunes sont nés !

Le 12, dès 20 heures, la ♀ sort du nid et, quelques instants après, réapparaît, un gros Insecte (non identifié) au bec. Le ♂ arrive à son tour, portant aussi au bec une proie. La couveuse a dû reprendre sa place, car il assure seul le ravitaillement et, de cinq en cinq minutes, il apparaît, tenant au bec les proies, à coup sûr des Insectes, vu leur faible volume.

Dans la journée du lendemain je risque un regard par le trou de vol. La couveuse est tapie au fond. Immobile, mais la tête renversée sur le dos, elle me regarde, les yeux mi-clos.

Le 18 juillet, les apports de proies sont fréquents, toujours effectués par un seul Oiseau. Plusieurs visites au nichoir dans la journée me permettent de constater que la ♀ ne quitte pas ses petits, qu'elle dissimule entièrement sous elle.

Le 27, à 7 heures du matin, la ♀ est toujours dans le nid, mais cette fois elle se retourne vers le trou de vol à travers lequel j'ai glissé un œil et souffle vigoureusement dans ma direction. A côté d'elle, un jeune déjà fort, mais la tête encore couverte de duvet blanchâtre. Quelques plumes de jeunes Oiseaux garnissent le fond du nid.

Le 31 juillet, nouvelle escalade. Le poussin a presque atteint son développement complet. Il est seul et me souffle à son tour. Un adulte — la ♀ ? —, perché dans l'épaisseur du Marronnier, surveille mes faits et gestes et pousse de temps à autre une sorte de petit miaulement très doux et plaintif, quelque chose comme *mia-ô-ô-ô*.

Le 3 août, j'essaie une nouvelle visite, mais arrivé à hauteur de la boîte je suis surpris par la brusque apparition du jeune qui, émergeant du trou de vol, les aigrettes très dressées, paraît prêt à s'élancer au dehors. Tout doucement je me retire et, rassuré, il réintègre son domicile.

Le 5 août, le jeune est sorti définitivement. Je le retrouve à peu de distance, perché dans une charmille. Je le prends dans ma main. Il claque du bec, se hérisse et me griffe un peu. Pendant ce temps, un adulte perché dans le Marronnier pousse son léger miaulement. Libéré, le poussin s'envole dans l'épaisseur du taillis. De la soirée je ne le reverrai. Le jour tombant, l'un des Petits-Ducs entonne

cependant son chant habituel, interrompu soudain par un cri tout différent, une sorte de *[illegible]*, non sans analogie avec le cri de la Chevêche. En même temps il s'envole vers un arbuste, sans doute pour y retrouver son rejeton. Comme je m'approche, l'Oiseau, au comble de l'émotion, vient à ma rencontre et, perché à un mètre au-dessus de ma tête, répète inlassablement un cri aigu et fort *hi hi i i-i*, rappelant cette fois le cri de la Hulotte ♀ (*Kouwitt*). Pendant ce temps le jeune, invisible dans sa touffe, claque énergiquement du bec.

Le 7 août, à la tombée de la nuit, le jeune s'exerce au vol entre les deux Épicéas. Ses progrès sont rapides. Seuls les atterrissages sont quelquefois un peu maladroits. Il court aussi avec vélocité le long des branches et, sans se lasser, pousse un cri bizarre, *[illegible]*, dont le timbre métallique et l'admirable régularité d'émission font penser à l'échappement de quelque vieille horloge [1]. [illegible] présence, vient se percher à ses côtés puis repart pour se poser au-dessus de moi en poussant tantôt son *mia-ôô* (ou ui-ôô), doux et plaintif, tantôt son *hi-u*, aigu et bref, qui paraît dénoter chez lui [illegible] de l'angoisse. Cet Oiseau [illegible] de ventriloque. [illegible] si lointain, que, s'il n'était là, perché à quelques pieds de l'observateur, on le croirait aisément distant de plusieurs centaines de mètres.

Cette observation devait être la dernière de l'année. Le 8 août je dus m'absenter quelques jours et à mon retour les Petits-Ducs jeunes et vieux, avaient disparu.

En 1938, le 23 août, parcourant, à la tombée du jour, le jardin paternel, l'idée me vient de vérifier si les Petits-Ducs, que je n'ai pas encore vus de la saison, sont toujours fidèles à leur territoire. Je tente une imitation, d'ailleurs assez réussie, du chant de l'adulte [illegible] aussitôt un cri de [illegible] me répond [illegible] qui l'émet, un poussin sorti du nid depuis quelques heures à peine, arrive en voletant de mon côté et se pose bruyamment et maladroitement dans un [illegible] à quelques mètres devant moi. Il pousse à intervalles rapprochés un cri guttural et unitonal que l'on peut rendre avec

1. Je ne lui ai jamais entendu proférer d'autre cri. A l'intérieur du nichoir il devait être muet, et après sa sortie du nid je n'ai jamais eu la chance d'assister à une distribution de proie.

une exactitude très suffisante en faisant claquer la pointe de la langue, retournée en arrière, contre la partie postérieure de la voûte du palais, la bouche étant presque entièrement fermée pour obtenir une tonalité assez basse. Ce cri que j'arriverai, au moins durant les deux premiers jours, à faire émettre à volonté, même en plein jour, en imitant le chant de l'adulte, me paraît un peu différent de celui noté en 1930. C'est cette fois un *koo koo* plus sourd, de sonorité moins métallique que le *kooz kooz* précédemment décrit.

Un adulte — ♂ ou ♀ ? —, très ému de l'imprudence de son rejeton qu'un nouvel atterrissage raté a cette fois suspendu, la tête en bas, par une patte, à moins de 50 centimètres de mon visage, pousse à plusieurs reprises son lugubre *hu u* déjà noté, et imite (?) avec une singulière netteté le cri *hu-hon* de la Chevêche, *Athene noctua*.

Le lendemain matin, je retrouve facilement le jeune Scops, car il répond presque immédiatement à mon appel. L'adulte est invisible et muet. Le 25 au matin, catastrophe : le jeune a franchi les clôtures du jardin et, sans doute à l'aurore, s'est posé sur un chemin public. Un passant le capture sans difficulté et l'offre à des enfants. Mais j'arrive à temps et le récupère. La petite bête est toute abrutie ; elle demeure dans ma main sans chercher à se défendre ou à s'enfuir. Son plumage est de teinte générale gris poussiéreux ; la queue à peine visible, les aigrettes très peu développées. L'iris est jaune verdâtre.

Pour donner au rescapé le temps de reprendre ses esprits, je le dépose dans un morceau de tronc d'un saule creux placé horizontalement et il gagne aussitôt à pattes, en trottant très vite, le fond obscur. Mais au bout de quelques instants de tranquillité et de silence, j'arrive, en imitant le chant de l'adulte, à lui faire émettre [illegible] car son [illegible] habituel l'entraîne et m'aide à le faire apparaître à l'orifice de son refuge. Je vais alors le placer contre le tronc d'un if touffu. Deux heures plus tard l'adulte est venu retrouver son rejeton et se tient perché près de lui. Dans le courant de la journée, je constate que le petit rapace répond moins volontiers à mes appels. Lorsqu'il se décide à pousser son cri, celui-ci paraît assourdi et lointain. Mais lorsque, le soir venu, l'adulte rentre en [illegible], les manifestations vocales du jeune deviennent fréquentes et sonores et se succèdent bientôt sans interruption. C'est que celui-ci est soudain apparu portant une proie que [illegible]

m'empêche de distinguer, de même que les détails du ravitaillement qui va suivre.

Dans l'autre partie du jardin, un autre Petit-Duc pousse en ce moment son lugubre *tiou* et le lendemain, en cherchant dans cette direction, je découvrais, blottis à l'intérieur d'un frêne touffu, 3 nouveaux Petits Ducs : 1 adulte et 2 jeunes, ceux-ci plus développés que le premier observé. Ils sont complètement silencieux et pas plus que leur frère, désormais devenu lui aussi plus prudent, ils ne se laissent prendre à mes fallacieuses imitations. Il semble donc que le cri d'entretien poussé par les jeunes Petits Ducs, à leur sortie du nid n'est émis que durant les tout premiers jours et, si l'on admet que les trois jeunes observés séparément étaient en réalité issus de la même nichée, ce qui est infiniment vraisemblable, il apparaît que les adultes se partagent équitablement les soins de la garde et de l'éducation de leur progéniture.

UNE EXPÉRIENCE SUR LE JEUNE COUCOU

par Albert Hugues.

Le 13 juin 1938, je constatai la présence d'un jeune Coucou gris *Cuculus canorus* L. dans un nid d'Agrodrome champêtre (= Pipit rousseline) *Anthus campestris* L. inséré sous une touffe de *Dorycnium suffruticosum* Vill. (= *Lotus dorycnium* L.).

Cette plante mi-ligneuse est connue dans le pays sous le nom vulgaire de *La Blanquetta* (La Blanchette), elle est commune dans les garrigues de ma région. Le nid était situé dans les garrigues de Nîmes, sur les terrains de chasse du Mas de Vallongue et Tinelli. J'étais tenu à un assez long déplacement pour atteindre mon point d'observation, que j'atteignais par un voyage en car, en chemin de fer et long trajet à pied. Ce genre de trouvaille est si rare dans ma région que je tenais à ne rien négliger pour étudier sérieusement le cas et ne point laisser échapper cette occasion.

Le jeune Coucou se trouve affalé au fond du nid, il ne se meut que lentement et comme avec peine, il paraît âgé d'environ quatre jours. Les parents Agrodromes s'affairent à le ravitailler, et apportent la becquée au moins toutes les cinq minutes. Ses pourvoyeurs arrivent au vol, se posent à terre à peu de distance du nid, qu'ils atteignent en courant sur le sol assez dénudé, mais où il est cependant assez difficile de les distinguer parmi les pierres de la garrigue où ils se confondent par la couleur de leur plumage. Leur visite est du reste rapidement exécutée, il faut être très attentif pour ne point manquer une occasion de les voir donnant la becquée.

Casé, plutôt mal que bien, à peu de distance, armé de mes jumelles, masqué autant que possible par un Cade *Juniperus oxycedrus* L. Pour comble d'infortune le vent est violent, surtout l'après-midi, la température froide fait, peu fréquent à cette époque de l'année, où une chaleur presque accablante devait régner les jours suivants. Je reste à mon poste de 13 heures à 15 heures, et

dois rentrer à pied ayant un très long trajet à parcourir par vent debout.

Avant de m'installer dans mon affût, j'avais constaté que deux œufs d'Agrodrome se trouvaient au fond du nid ; à aucun moment je n'ai pu observer de velléités d'expulsion, même quand je les mettais sur le dos ou à côté du jeune Coucou, ce que j'ai expérimenté à plusieurs reprises.

Je reviens à Vallongue le 15 juin ; le jeune Coucou a considérablement grandi, il m'accueille avec son bec largement ouvert en agitant ses plumes naissantes ; les parents Agrodromes sont toujours aussi zélés dans leur métier de nourrisseurs. Je glisse dans le nid un tout jeune Moineau du poids de 6 grammes que j'ai apporté, et je tente de provoquer le rejet du nouvel intrus par le Coucou mais sans succès[1]. Au contraire, peu d'instants après et ensuite pendant plusieurs heures, je trouve le jeune Moineau commodément installé sous l'aile protectrice de son compagnon de nid.

A ce moment, le Coucou doit peser environ 20 grammes, ses mouvements sont très brusques, chaque fois qu'on s'approche du nid les deux camarades ouvrent avec ensemble un bec démesuré. Les Agrodromes ne ralentissent pas leurs apports de victuailles, et chassent avec insistance des abords du nid un couple d'Alouettes cochevis *Galerida cristata* dont la couvée doit probablement se trouver à peu de distance.

Un des œufs d'Agrodrome a été brisé, les débris et le contenu gisent au fond du nid, et marquent une incubation d'environ quatre jours. J'emporte l'autre œuf que je vide en arrivant chez moi, il présente le même degré d'incubation que le premier.

Le lendemain, 16 juin, je suis attendu sur les bords du Vidourle pour observer une colonie de Guêpiers d'Europe *Merops apiaster* L. A mon grand regret, je dois remettre au lendemain ma visite au Coucou. Ce jour-là le géant de la couvée lance des coups de bec si on lui tend les doigts. Veut-il happer ? Veut-il frapper ? Son attitude paraît très agressive, il reste cependant doux compagnon pour son voisin le Moineau. Les parents Agrodromes continuent à se depenser en père et mère de famille attentifs.

1 Cette expérience confirmerait les observations des auteurs qui ont affirmé que le reflexe d'expulsion du jeune Coucou n'existait que durant les quatre jours suivant l'éclosion. Il n'en reste pas moins vrai que le spécimen de Coucou envisagé ici a toléré à ses côtés deux œufs d'Agrodrome. — N. D. L. R.

Notre Moineau a quitté son nid natal depuis cinquante et une heures, il est bien portant et a fort prospéré. Comme l'expulsion du jeune Pierrot serait chose aisée pour le Coucou, j'en arrive à me demander, en me remémorant les actes de cruauté [1] qui lui ont été attribués par de nombreux auteurs, si je ne me trouve pas en présence d'un Coucou bon enfant ! toujours attentif à couvrir d'une aile maternelle son jeune compagnon ou à le laisser placidement juché sur son dos.

Le 18 juin, à 10 heures du matin, le garde-chasse du domaine trouve Coucou et Moineau tranquillement installés dans le nid. Le garde et sa famille passaient en char à bancs allant à Nîmes. A leur retour dans l'après-midi le nid était vide.

Le lendemain, à mon arrivée sur l'emplacement du nid, le garde-chasse invitait deux ramasseurs de plantes médicinales à sortir des terres confiées à sa garde, et deux gamins de 12 à 13 ans étaient également là venant du Mas de Vallongue, où vit une famille d'ouvriers agricoles qui compte onze enfants. Les gamins partent à la découverte de nids d'oiseaux.

J'ai d'excellentes raisons de penser que ce sont eux qui ont pillé le nid, mes allées et venues, celles du garde, ayant décelé la présence des deux oisillons.

Peu de jours après, à Gajan, mon village natal, je rencontrai les gamins du Mas à la sortie de l'école, et leur attitude ne fit que fortifier mes soupçons. Mon retour vers la gare fut assez triste, disposant du temps consacré aux observations, je battis le flanc des collines où je rencontrai une Pie-grièche méridionale *Lanius excubitor meridionalis* TEMMINCK, la seule que j'ai pu observer pendant toute la belle saison. Ceci dit pour bien montrer combien cette espèce est devenue rare.

Conclusions.

1° Par son emplacement sous une touffe compacte de « Blanquette », par la présence d'un petit ressaut du terrain, la ponte directe de l'œuf dans le nid d'Agrodrome par le Coucou était impossible, seuls, les vrais propriétaires pouvaient s'y glisser en raison de leur petite taille. L'œuf de Coucou a dû forcément être pondu à terre et placé ensuite dans le nid avec le bec.

2° Je n'ai observé aucune réaction du jeune Coucou pour rejeter les œufs d'Agrodrome ou le petit Moineau.

3° Pendant 72 heures le Moineau a reçu une nourriture suffisante des Agrodromes pour grandir normalement. Il manquait de son nid natal depuis 75 heures lorsque le nid a été pillé.

J'ai eu le regret, n'ayant pas eu d'autre jeune oiseau sous la main, d'être obligé de tenter cette expérience avec un Moineau franc *Passer domesticus*, dont la loquacité a sûrement contribué à faciliter le rapt. J'ose espérer que d'autres ornithologistes pourront essayer des expériences diverses ou semblables sur le jeune Coucou. La rareté de cette espèce dans ma région, mon âge, me laissent peu d'espoir de découvrir un autre nid, et des conditions privilégiées pour de nouveaux essais d'adoption et pour l'observation du comportement du jeune Coucou.

Saint-Germès-de-Malgoirès, 1er mars 1939.

LE FRANCOLIN A-T-IL EXISTÉ EN CORSE ?

par Noël MAYAUD.

LAVAUDEN a étudié la distribution géographique qu'a eu autrefois le Francolin d'Europe *Francolinus francolinus* (L.) dans les régions méditerranéennes, mais la mort a interrompu son travail et ne lui a pas permis de le compléter entièrement. Son article posthume *Les Francolins* (*Alauda*, 19[illegible], nº 3-4, p. 301-315) présente quelques petites lacunes qu'il convient de combler. Je vais en signaler quelques-unes, et je vais discuter la possibilité de la présence de l'espèce en Corse.

Au sujet de la distribution géographique du Francolin, LAVAUDEN n'a cité ni LATHAM, ni MAUDUYT, ni TEMMINCK, ni SALVADORI. Rappelons pour estimer à leur valeur ces témoignages que la documentation que les auteurs du XVIIIe et du commencement du XIXe siècle possédaient sur le Francolin était souvent entachée d'erreur, car des confusions étaient fréquemment faites entre le Francolin, la Gelinotte et les Gangas.

D'après le travail de LAVAUDEN on n'a pu obtenir aucune précision ni sûreté concernant la présence du Francolin d'Europe en Algérie et Tunisie (Au Maroc, existe une autre espèce : *Francolinus bicalcaratus* (L.)), non plus qu'en Égypte. Les indications pour la Sardaigne sont négatives. Il aurait existé en Espagne. Il aurait été introduit par les Médicis en Toscane à la fin du XVIIe siècle. Mais c'est dans le Sud de l'Italie et en Sicile que des Francolins ont sûrement vécu et se sont éteints dans le cours du XIXe siècle. Il en est de même de la Grèce et de certaines îles de son archipel. En Corse, il a été signalé par VIEILLOT, témoignage accepté sans discussion par LAVAUDEN.

Citons maintenant les auteurs omis par ce dernier : En 1783, LATHAM (*A General Synopsis of Birds*, IV, p. 760) écrit : « This

elegant bird inhabits only the warmer parts of *Europe*, viz. *Spain*, *Italy*, the *Lipari Islands*, those of *Sicily* and *Malta* and several, others islands of the Mediterranean. » Cette documentation est remarquable par son exactitude et [illegible] des précisions sur les Lipari et Malte qu'on ne trouve pas ailleurs, et il faut souligner que ni l'Afrique du Nord, ni la Corse, ni la Sardaigne ne sont citées.

En 1784, dans son *Encyclopédie méthodique*, p. 49, MAUDUYT donne des indications précises sur la rareté du Francolin en Toscane :

« En Italie même où l'on trouve quelquefois le Francolin, mais où il était très rare il y a vingt ans, et où je ne pus me le procurer, malgré la recherche que j'en fis alors dans le pays même... [Après son retour, un ami lui envoya un soi-disant Francolin, qui était une « Gelinotte »] ; et plus loin :

« Le Francolin se trouve en Espagne, quelquefois en Italie : il est beaucoup plus commun en Sicile, dans les îles de la Grèce, sur la côte de Barbarie et en Egypte ; M. HOLLANDE, docteur en médecine, en a rapporté plusieurs de cette dernière contrée ; ils sont un peu plus grands que celui que j'ai décrit et d'ailleurs ils ne m'ont pas paru en différer. Les Grands Ducs de Toscane de la famille Médicis, curieux dans tous les genres, avaient fait transporter de Sicile dans leurs Etats un grand nombre de *francolins*... »

La « côte de Barbarie » paraît être une reprise de BUFFON, mais la précision concernant l'Egypte est remarquable. MAUDUYT a vu les oiseaux ramenés par HOLLANDE ; provenaient-ils bien de l'Egypte ou de la Palestine ? D'un autre côté RUPPELL a aussi indiqué la présence du Francolin en hiver dans le delta du Nil, où il se rencontrerait parfois solitaire. Il n'est nullement inconcevable que le Francolin d'Europe ait existé dans la basse-Egypte, mais la documentation à cet égard est vraiment trop mince. C'est pourquoi il importait de relever le témoignage de MAUDUYT.

En 1815, dans son *Histoire naturelle générale des Pigeons et des Gallinacés*, III, p. 347, TEMMINCK écrit : « le Francolin vit dans la partie méridionale de l'Europe, en Sicile, dans la Calabre, dans les îles de l'Archipel et du Levant, en Afrique, sur toute la côte d'Asie et jusqu'au Bengale ; l'espèce est très nombreuse sur les côtes de Barbarie. » A part la Barbarie, où il n'a pas osé contredire BUFFON, TEMMINCK a indiqué un habitat assez exact. Par contre dans son *Manuel d'Ornithologie*, il s'est laissé aller, comme pour beaucoup d'autres espèces, à donner une aire de distribution plus étendue et moins exacte : « habite les parties les plus méridionales, en Sicile,

Malte, Sardaigne, le royaume de Naples, les îles de l'Archipel et la Turquie ».

A la suite d'autres auteurs, TEMMINCK indique la Sardaigne ; or, cependant il semble bien que le Francolin n'ait jamais existé. Ni CETTI en 1776, ni SALVADORI en 1864, ni CARA en 1866, ni ARRIGONI (1902 et 1929) ne le citent dans cette île.

A-t-il existé en Corse ? VIEILLOT dans le *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, 1817, n'en parle pas [1], mais dans la *Faune française*, p. 255 (1825) écrit explicitement : « L'île de Corse est la seule partie de la France où l'on rencontre cette espèce et où elle est connue sous le nom de *Faisan des marais.* » VIEILLOT n'indique pas quelle est la source de ces renseignements ; il est rare qu'il le fasse, il est vrai. D'un autre côté, VIEILLOT que je sache n'est jamais allé en Corse. Qui donc l'a renseigné ? Je n'ai pu le découvrir et j'attire spécialement l'attention sur ce fait, au cas où un jour quelque chercheur le tirerait au clair.

LAVAUDEN a accepté sans discussion le témoignage de VIEILLOT. J'avoue ne pas être de son avis, d'autant plus que la *Faune française* paraît avoir été écrite dans un esprit de critique moins sévère que les premiers écrits de VIEILLOT. Au surplus, ne voyons-nous pas aux pages précitées dans la *Faune française* cet auteur donner la Corse comme habitat de la Perdrix gambra, alors qu'elle n'a jamais existé en Corse, au moins à l'état sauvage ? (cf. *Alauda*, 1935, p. 109-111). En outre il faut souligner que nul, après VIEILLOT, n'a parlé du Francolin en Corse, et aucun des naturalistes ou ornithologistes qui ont visité la Corse au cours des XIXe et XXe siècles n'a relevé la présence ancienne de cet oiseau sur l'île. Il faudrait donc connaître la source du renseignement de VIEILLOT pour en estimer la valeur exacte, et en attendant, nous ne pouvons que douter du fait, qui est cependant, je me plais à le reconnaître, loin d'être invraisemblable : la Corse a des plaines marécageuses, singulièrement à l'est, qui paraissent devoir bien convenir au Francolin d'Europe. Mais il faut autre chose qu'une possibilité de l'existence d'une espèce en un point, pour constituer un commencement de preuve de sa présence en ce lieu à une époque quelconque.

1. Voici le passage de VIEILLOT (p. 234) : « On ne trouve point le francolin en France, ni dans les pays plus septentrionaux ; il est même fort rare en Italie, mais il est assez commun en Espagne, en Sicile, dans quelques îles de l'archipel de la Grèce, dans celle de Chypre, en Syrie, dans la Basse-Egypte et en Barbarie. Les insulaires de l'île de Samos l'appellent *perdrix des prairies* » [reprise de TOURNEFORT, *Voyage au Levant*, I, p. 412].

COMMENTAIRES SUR L'ORNITHOLOGIE FRANÇAISE

(*suite*).

par Noel MAYAUD.

80. *a*. **Gyps fulvus fulvus** (HABLIZL) Vautour fauve.

En inscrivant Corse ? avec un point d'interrogation, je n'ai pas voulu mettre en doute l'observation faite d'un individu par JOURDAIN et READ le 23 mai 1909, mais seulement la possibilité de la nidification occasionnelle de l'espèce.

81. *a*. **Neophron percnopterus percnopterus** (L.).

Percnoptère d'Egypte.

La Camargue est fréquemment visitée par ce Vautour, surtout par des jeunes, mais on peut y voir quelquefois des adultes (Cf *Actes des réserves*, nº 7, 1931, p. 56 et *Oiseaux R. F. O.*, 1931, p. 168).

82. *a*. **Gypaëtus barbatus aureus** (HABLIZL). Gypaète barbu.

L'espèce nichait autrefois dans les Pyrénées occidentales : un œuf de la collection d'HAMONVILLE venait des Aldudes, et à l'époque de LOCHE le Gypaete nichait sur les Trois-Couronnes, montagne espagnole dominant la Bidassoa et la frontière française.

83. *a*. **Circus æruginosus æruginosus** (L.). Busard harpaye.

Dans l'Est de la France, d'après Louis BUREAU (ex d'HAMONVILLE) l'oiseau n'hiverne pas ; il y arrive en fevrier-mars et repart en novembre.

L'époque de ses migrations est, au printemps, mars et avril, à l'automne, septembre et octobre, surtout.

84 *a*. **Circus cyaneus cyaneus** (L.). Busard Saint-Martin.

Bien qu'il soit largement répandu en France comme nidificateur, il y est tres local à ce titre, et manque ça et la, par exemple en Basse-

Bretagne selon LEBEURIER. Ailleurs sa nidification peut être occasionnelle (Anjou).

85. **Circus macrourus.** GM. Busard pâle.

On connaît deux captures certaines dans l'Ouest de la France : Goueix, Vienne, 26 avril 1924 (coll. B[illegible]) ; [illegible] 1re ann., Vendée, 11 septembre 1928 (Mus. Fontenay-le-Comte) (*Alauda*, 1938, p. 354-355) : exemplaires vus par L. BUREAU ou moi-même.

Dans la Haute-Loire, M. MANEVAL a cité la capture d'une ♀ à Chambon-sur-Lignon, le 20 août 1923 (*Bull. Soc. [illegible]*, 21 février 1924, p. 28), exemplaire dont l'espèce est à vérifier.

Ce Busard est cité par GIGLIOLI pour la Corse : un spécimen a été vu par l[illegible] mais cette indication ne peut être admise qu'avec doute.

87. **Accipiter gentilis** (L.). Autour des palombes.

L'accord n'est pas fait entre les systématiciens sur la validité de la sous-espèce *gallinarum* : STEINBACHER la rejette (*Ergänzungsband*, V, p. 41[illegible]-417), tandis que NIETHAMMER la reconnaît (*Handbuch der deutschen Vogelkunde*, II, p. 231 et 237).

8[illegible]. [illegible]. **Buteo rufinus rufinus** (CRETZSCHMAR). Buse féroce.

Les observations relatées par MONTESSUS en Saône-et-Loire font penser que cette espèce n'est pas de passage exceptionnel dans l'Est (*Mém. Soc. sc. nat. Saône et Loire*, 1884, V, p. 87-91) et y serait moins rarement de passage que ses captures ne semblent l'indiquer.

En dehors des deux captures authentiques de 1878 et 1902, P. LAVISSE a cité une autre capture à Leysin (Isère) en mars 1903 (*Ornis*, 1903, XII, p. 582) ; ce spécimen, d'après LAVAUDEN, ferait partie de la collection COSTA DE BEAUREGARD, à Châteauneux, Ain.

90. *c.* **Buteo buteo vulpinus** (GLOGER) 1833. Buse des déserts, Buse Martin.

Falco vulpinus GLOGER, Abänd. d. Vög. d. [illegible] Klimas, p. [illegible] 18[illegible], « Afrique » ex Manuscrit de Lichtenstein au Museum de Berlin (S[illegible] de l'Afrique).

On reconnaît actuellement une seule race de Buses pour la partie orientale de l'Europe du Nord de la Scandinavie aux Balkans vers l'Est : *vulpinus* (*zimmermannae* EKMANN 1919) et [illegible]

MENZBIER 1888 sont synonymes. Il y a plusieurs captures authentiques de *vulpinus* en France :

♂ Cuts près Noyon, 30 novembre 1875 ; nº 11, coll. MARMOTTAN.

♂ Le Crotoy, 4 janvier 1888 ; nº 23, coll. MARMOTTAN [1].

Un spécimen bagué à Norrhatten [illegible], Suède, tué à Pérols, Hérault, le 7 octobre 1923 (*Fauna och Flora*, 1923, p. 2[illegible], et *Ornitholog. Monatsb.*, 1924, p. 47).

Un bagué à Gryt[illegible], Suède (West. Närke, 59°42' N., 14°[illegible] Est) tué après un an, le 10 octobre 193[illegible] à Cama, Basses-Pyrénées (*Vogelzug*, 1936, p. 192 et *Fauna och Flora*, 1936, p. 57).

Un bagué à Pieksämäki, Sud de la Finlande (62°18' N., 27°11' Est), tué le 30 septembre 193. en Corse (*Ibidem* et VALIKANGAS et HYTÖNEN, Die Vogelberingung in Finnland im Jahre 193[illegible], *Memoranda pro Fauna et Flora Fennica*, II, p. 58).

En dehors de ces captures, on en a signalé à « Lyon, Valence, Vienne, Genève » (*Alauda*, 193[illegible], p. [illegible]), mais elles n'ont pas été vérifiées ; en Vendée (*Alauda*, 1937, p. [illegible]41), mais les spécimens en question ne sont pas de véritables « Buses Martin » et semblent être vraisemblablement originaires de l'Est de la France ou de l'Europe centrale, plus pâles que ceux de l'Ouest de la France ; en Bordelais (*Actes de la Soc. linn. de Bordeaux*, 1936, proc.-verb. p. 32) mais la « buse des déserts » de Lesparre, novembre 193[illegible], n'est autre qu'un *Accipiter gentilis* en plumage juvénile !

Un véritable spécimen de *vulpinus* de la collection MARCHANT à Chartres n'a pas d'indication d'origine.

Un spécimen assez roux du Muséum de Nantes, d'assez grande taille (A. [illegible]) étiqueté « Loire-Inférieure » paraît être une variété rousse de *buteo*.

91. **Buteo lagopus** (BRUNNICH) 1764 est préoccupé par *Falco lagopus* PONTOPPIDAN 1763 (*Erganzungsband*, p. 41[illegible]). On doit donc lire :

a. **Buteo lagopus lagopus** (PONTOPPIDAN) 1763. — Buse pattue

Falco lagopus PONTOPPIDAN, Danske Atlas, p. 616, 1763 (Danemark).

1. Ces deux exemplaires ont été examinés par SHARPE et Louis BUREAU en juin 1900 ; par HEIM DE BALSAC en mai 1934 ; par HEIM DE BALSAC et moi-même en décembre 1938 ; ce sont de petits oiseaux très roux qui ont été rapportés à la forme orientale par tous les ornithologistes ci-dessus nommés.

92. **Aquila chrysaëtos** (L.) 1758. Aigle royal.

STEINBACHER et, avec lui, quelques bons auteurs, inclinent à penser qu'on doit peut-être distinguer les aigles de Suède et de Russie dont le type est davantage « Aigle doré », de ceux des Carpathes, Balkans, Asie Mineure, Alpes, Écosse et Pyrénées ; à ceux-ci reviendrait dans ce cas l'appellation *fulva* LINNÉ (*Ergänzungsband*, V, p. 407).

93. **Aquila heliaca** SAVIGNY 1809. Aigle impérial.

Deux adultes furent vus à l'étang de Palo, en Corse, le 25 octobre 1937 (SMITH, *Ibis*, 1938, p. 540) ; ils ont été cités sous le nom d'*adalberti*, l'auteur présumant qu'ils étaient de la race occidentale.

Dans les Pyrénées, sur la crête de Sajust, le 21 juin 1922 et à 3 ou 4 kilomètres de là, près du port de Venasque, le 3 octobre 1930, G. OLIVIER a observé à chaque fois un Aigle très foncé, presque noir, avec deux larges taches blanches aux scapulaires ; ces oiseaux sont également cités comme *adalberti* (*Oiseau et R. F. O.*, 1931, p. 663 et 664).

a. **Aquila heliaca heliaca** SAVIGNY 1809.

L. HERMITTE a signalé un jeune tué en 18[illegible] à Comps (Var) (*Rev. fr. d'Orn.*, 1915, p. 164). Je ne sais s'il l'avait bien identifié, ni ce qu'est devenu l'oiseau.

D'après LAVAUDEN, une ♀ adulte aurait été tuée en Savoie (Mus. d'Annecy ; BAILLY, I, p. 89) ; et une capture aurait eu lieu dans l'Ain ? (coll. CÔTE, Mus. de Lyon) (*Catalogue des Oiseaux du Dauphiné*).

[**Aquila nipalensis nipalensis** HODGSON 1833.

Aigle des steppes.

J'aurais oublié de mentionner cette espèce soi-disant citée par BUREAU pour la Loire-Inférieure en 1898 (*Alauda*, 1937, p. 95). Il s'agit en réalité d'une grossière erreur de nomenclature commise par MARCHAND, l'ancien directeur du Muséum de Nantes.

En 1898, L. BUREAU signalait pour la Loire-Inférieure la capture d'un *Aquila bifasciata* conservé par M. LOUIS DE RANGERVAIS. Sous cette appellation il entendait l'Aigle de Bonelli, *Hieraaetus fasciatus* (VIEILLOT) ainsi qu'en font foi tous ses écrits et ses annotations manuscrites. Mais le nom de *bifasciata* a été considéré aussi comme synonyme d'*Aquila nipalensis*, et c'est à cette varia-

tion dans l'interprétation de *bifasciata* qui est due à l'erreur de MARCHAND (Inventaire détaillé et annoté de la collection régionale (Bretagne et Vendée) du Mus. d'hist. nat. de Nantes *Bull. de la Soc. des Sc. nat. de l'Ouest de la Fr.*, 1933, t. III, p. 3).]

95. *a.* **Hieraaetus fasciatus fasciatus** (VIEILLOT) 1822.

Aigle de Bonelli.

VON MÜLLER en 1870 a signalé que depuis quelques années « cet Aigle apparaissait nombreux en Provence, alors qu'il ne s'y trouvait pas précédemment ». Extension d'habitat à cette époque ou variation dans la densité du peuplement de l'espèce en Provence ?

98. *a.* **Circaetus ferox gallicus** (J. F. GMELIN) 1788.

Aigle Jean-le-Blanc.

D'après Louis BUREAU, l'oiseau nichait autrefois dans la partie méridionale de la Bretagne : Forêts d'Arvaize, de [illegible], de la Bretesche : près Saint-Gildas-des-Bois ; forêts du Vioreau et d'Ancenis. Mais il semble en avoir disparu.

Dans les Vosges l'espèce a dû se reproduire en 1937, car G. DURAND vit deux Jean-le-Blanc à Contrexéville en juillet.

101. *a.* **Elanus cæruleus cæruleus** (DESFONTAINES) 1789.

Elanion blac.

Aux captures citées, il faut ajouter :

Un ♂ ad. plaine de Genevillers, près Paris (CRETTÉ DE PALLUEL, *Le Naturaliste*, 1884, 6e ann., p. 444) (ex Jules VERREAUX).

D'après André CLAUDON un mâle adulte aurait été tué le 14 mars 1924 au Val d'Ajol (Vosges). Il se trouve actuellement dans la collection LAURENT à Remomeix (Vosges). Voici les renseignements que j'ai pu avoir de ce dernier :

« Cet oiseau provient d'une collection liquidée par M. BALANDIER, qui avait publié une annonce dans le *Chasseur français*. L'étiquette portait : « *Elanus cæruleus* — Elanion blac — Le Val d'Ajol, Vosges, 1924 ». M. LAURENT a demandé des détails à l'expéditeur et n'a pas eu de réponse. » Le montage a été fait (par M. LAURENT) et la date du 14 mars 1927 et non 14 mars 1924 est celle de la réception de l'envoi. Il y a lieu de remarquer que dans cette collection figuraient nombre d'oiseaux de l'Afrique du Nord. L'authenticité de l'oiseau « du Val d'Ajol » est donc plus que douteuse.

Quant aux captures de la Côte d'Or citées par MARCHANT, elles

sont, de l'avis de L. Bureau, une reprise de Temminck (*Man. Orn.*, 2e éd., 1840, IV, p. 592) qui, d'après M. de Selys, indique l'espèce comme venant en octobre et plus fréquente qu'on ne le croit. Cette appréciation paraît reposer sur une confusion, et les données pour la Côte d'Or n'inspirent pas confiance : il n'est donc pas possible de les admettre comme authentiques.

103. *a.* **Pandion haliaetus haliaetus** (L.). Balbuzard fluviatile.

Il aurait niché autrefois en Haute Alsace : « War in früherer Zeit Nistvogel bei Guebweiler und Thann in Elsass, seit langen aber dort ausgerottet » (Schneider, *Ornis*, 1887, p. 514).

Le passage d'automne a surtout lieu en octobre, mais parfois aussi plus tard : 26 novembre 1929 près Éguzon (Indre) (*Oiseau*, 1930, p. 57).

Deux oiseaux bagués en Suède ont été tués en Lorraine en juillet 1934 et septembre 1935 (Lienhart, *Bull. Soc. de Nancy*, nov. 1936, p. 215).

104. **Falco peregrinus** Tunstall 1771. Faucon pèlerin.

La systématique de cette espèce a été beaucoup travaillée et on tend à reconnaître de nombreuses races géographiques (cf. *Ergänzungsband*, 5, p. [illegible]-400) ; *peregrinus* de la Grande-Bretagne, Nord et Est de l'Europe, la région boisée de l'Ouest de la Sibérie, les montagnes du Sud de la Sibérie moyenne, la Transbaïcalie et l'Oussourie ;

germanicus Erlanger : Allemagne, peut-être Danemark, vraisemblablement Nord de la France[1] ;

leucogenys Brehm (= *caeruleiceps* Stegmann) : toundras du Nord de la Russie et de l'Ouest de la Sibérie, Kolguew, Waigatsch et Nouvelle-Zemble ;

brookei Sharpe : des régions septentrionales de l'Ouest de la Méditerranée.

En France les nidificateurs de toute la moitié septentrionale en particulier seraient à examiner. Les migrateurs peuvent appartenir à l'une des trois formes : *peregrinus*, *germanicus* ou *leucogenys*, ce que l'on constate en effet.

a. **Falco peregrinus peregrinus** Tunstall 1771.

1. Witherby ne reconnait pas *germanicus* (*Handbook of British Birds*).

Un spécimen bagué dans l'île d'Aland, Finlande, repris dans les Landes le 11 octobre 19[illegible] (*Alauda*, 1931, p. 324). Un autre bagué en Finlande, tué en Sologne (*R. F. O.*, 1927, p. 83)

c. **Falco peregrinus germanicus** ERLANGER 1903.

Falco peregrinus germanicus Erlanger, Journal für Orn., 1903, p. 2[illegible] (type d'Heldra près Treffurt)

Plusieurs captures d'oiseaux allemands en France, d'octobre à mars, surtout en novembre (cf. *Vogelzug*, 1935, I, p. 18).

d. **Falco peregrinus leucogenys** BREHM 1854.

Falco leucogenys Brehm, Naumannia, 1854, p. [illegible]1, [illegible] habite l'Allemagne et va jusqu'en Egypte (type ♂ jeune du 28 octobre 1825, Saaltale).

On doit le rencontrer de temps à autre en France. Une capture authentique : une vieille [illegible] Alsace, [illegible] avril 19[illegible] (KLEINSCHMIDT, *Berajah*, 1937).

106. *a.* **Falco cherrug cherrug** GRAY 1833. Faucon sacre.

En dehors de la capture authentique de l'Eure-et-Loir, il y aurait eu une capture dans la Marne signalée par ROUSSY (*Feuille des jeunes naturalistes*, 1er juillet 1888, n° 21[illegible], p. 127) [illegible] Sept-Saulx (Marne), 21 décembre 188[illegible]. M. [illegible] a vu cet oiseau conservé dans la collection locale de ROUSSY, qui est mort pendant la guerre (*Chasseur français*, février 19[illegible], p. 81-82)

M. de PASSERAT (*La Chasse au Grand Duc*, 1[illegible]) a cité aussi une capture de Sacre et un de Lanier à Saint-Hilaire, Aube. On ne peut que douter de l'authenticité de ces captures ou de l'exactitude de l'identification.

107. **Falco rusticolus** L. 1758. Faucon gerfaut.

Le Gerfaut a été signalé en France sous plusieurs de ses formes : *rusticolus*, *islandus*, *candicans*. La seule sous-espèce dont je sois sûr est *candicans*, mais il est possible que les autres aient bien été capturés en France.

Ainsi Cecil SMITH (*Birds of Guernsey*, p. 6-7) parle d'un mâle très adulte de Gerfaut d'Islande tué sur l'île de Herm le 11 avril 1876 (sa collection). L'oiseau serait à examiner.

NORGUET estimait en 1865 (*Mém. Soc. imp. sc., agr. arts de Lille*, 1865, p. 1[illegible]1) que les jeunes Gerfauts observés par BAILLON près Abbeville étaient probablement des « *gyrfalco* SCHLEGEL » et non

des « *islandicus* », en 1868, il dit n'avoir pas examiné d'oiseaux tués en France (*Ibid.*, 1868, p. 220).

La question des races de Gerfauts est difficile, surtout s'il s'agit de jeunes oiseaux !

108. **Falco eleonoræ** GÉNÉ 1839. Faucon d'Eléonore.

Une capture d'un individu mélanique a été signalée au parc d'Uteau, Gaillac, Tarn, le 3 octobre 1873 (*Bull. Soc. ét. sc. nat. de Béziers*, 1880, p. 108) (coll. Timothée REY).

109. *a.* **Falco subbuteo subbuteo** L. 1758. Faucon hobereau.

Quelques observations en hiver : décembre 1920 (d'ABADIE), 21 décembre 1908 et 7 janvier 1899 (2 jeunes) (NEAU). Migration constatée le 12 novembre en Somme (*Oiseau*, 1932, p. 555).

110. *a.* **Falco columbarius æsalon** TUNSTALL et non **œsalon**.

111. *a.* **Falco vespertinus vespertinus** L. 1766. Faucon kobez.

En 1856 (*Journal für Ornithologie*), VON MÜLLER écrit qu'il arrive en Provence à des époques irrégulières, où il niche quelquefois. Là où des bois alternants figurent une forêt et où des pacages ou pâturages se trouvent dans le voisinage, il établit volontiers son aire sur des ormes ou des chênes... La garniture intérieure se composant de mousse et d'herbes fines la distingue des aires d'autres rapaces. Une aire fraîchement achevée que je trouvai au commencement de juin ... S'il n'y a pas eu confusion, l'espèce aurait donc niché occasionnellement en Provence. C'est bien surprenant étant donné la distribution nettement orientale de cet oiseau et il y a eu probablement erreur.

En Corse, GREGO a noté deux Kobez au Campo dell'Oro le 20 mai 1930 (*Ibis*, 1930, p. 81). C'est l'époque de la migration de printemps. Deux captures dans les Dombes au printemps 1935 et 1937 (*Alauda*, 1938, p. 329-330).

112. *a.* **Falco naumanni naumanni** FLEISCH.
Faucon crecerellette.

La présence, même occasionnelle, de cette espèce dans la région pyrénéenne semble loin d'être prouvée. DEGLAND avait reçu de PHILIPPE deux oiseaux des Hautes Pyrénées et avait cru à l'existence de cette espèce dans ce département. Ces deux spécimens existent dans la collection DEGLAND conservée à la Faculté des Sciences de Lille, et sont étiquetés : ♂ 1838 Hautes Pyrénées

et « ♀ 1828 Hautes-Pyrénées ». Il n'y a aucune autre indication de provenance (H. HEIM DE BALSAC, *in litt.*). Ces oiseaux ont peut-être été achetés dans un marché ! En tout cas on ne peut accorder une foi entière aux assertions de PHILIPPE.

118. *a.* **Tetrao urogallus urogallus** L. 1758. Grand Coq de bruyère.

L'Abbé KIEFFER l'a signalé nichant en 1898 dans une forêt entre Bitche et Sturzelbronn (*Bull. Soc. hist. nat. Metz*, 1901, p. 4 et 59), d'après les forestiers il y aurait niché régulièrement. Il existe encore dans les forêts de la région d'Abreschwiller, d'après DELAFOSSE (*Bull. Soc. hist. nat. Moselle*, 1938, p. 104).

119. *a.* **Alectoris rufa rufa** L. 1758. Perdrix rouge.

Son aire de dispersion apparaît réduite sur ce qu'elle était dans l'Ouest de la France. Cette Perdrix a existé dans une bonne partie de la Bretagne : Finistère (landes de Rondouallic et de Glomel) encore en 1837 ; sa disparition de la Basse-Bretagne a eu lieu vers 1860-70. Dans les Côtes-du-Nord, dans la région de Pleneuf, elle existait encore, quoique rare, vers 1904-1910. Enfin la Perdrix rouge habitait au XVIIIe siècle Jersey et Guernesey (ALBIN) et était commune au XVIIIe siècle à Noirmoutiers, d'où elle a disparu, en dépit de nouveaux essais de peuplement.

120. **Perdrix perdix** (L.). Perdrix grise.

Les voyageuses occasionnelles que l'on aperçoit de loin en loin par bandes à l'automne n'appartiennent pas à une seule race, [illegible] spécifié. Seulement en France, les « Roquettes » qui ont été signalées semblent *souvent* (mais pas toujours) devoir être rapportées à la forme *armoricana*, pas seulement répandue en Bretagne, mais encore dans les régions sableuses comme le Morvan ; je renvoie pour plus de détails au travail de LAVAUDEN, « La question de la Roquette », *Alauda*, 1934, nº 2, p. 165-19[illegible].

Dans les Alpes, il existe à grande altitude une Perdrix grise, qui n'a pas encore été étudiée subspécifiquement pour la France et qui paraît malheureusement en voie d'extinction, car son effectif semble diminuer rapidement. Elle existe sur certains points du massif de l'Oisans entre 1.600 et 2.000 mètres (Marquis DE TRISTAN *in litt.* et cf. MAYAUD, *Alauda*, 1937, nº 1, p. [illegible]2, qui donne l'altitude de 1.700-2.000 m.) ; et dans la réserve du Lauzanier, haute vallée de l'Ubaye, si les observations faites sont bien exactes

(*Actes des réserves de la Société d'acclimatation*). Elle se trouve vraisemblablement dans d'autres cantons des Alpes.

121. *a*. **Coturnix coturnix coturnix** (L.). Caille d'Europe.

D'après HUGUES (*Alauda*, 1937, p. 171), l'arrivée aurait lieu parfois dès le mois de mars en Camargue.

[**Francolinus francolinus francolinus** (L.). Francolin d'Europe.

Pour l'aire de distribution géographique de ce Francolin, actuelle et ancienne, je renvoie au travail posthume de LAVAUDEN, « Les Francolins », *Alauda*, 1936, p. 301-315. Au sujet de la présence possible du Francolin en Corse, (il y aurait un siècle qu'il y serait éteint), LAVAUDEN ne met pas en doute l'assertion du seul auteur qui en ait parlé : VIEILLOT. A mon avis, on ne peut être aussi affirmatif. Il a bien écrit dans sa *Faune française*, p. 255 : « L'île de Corse est la seule partie de la France où l'on rencontre cette espèce et où elle est connue sous le nom de *Faisan des marais* ». Mais il faut remarquer que VIEILLOT n'a jamais été en Corse ; qu'il n'indique point l'origine de son renseignement. Il l'indique rarement il est vrai ; que dans le *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle* 1817, p. 234, il ne parle pas de la Corse ; et que dans la même *Faune française* pour la Perdrix de Barbarie il dit l'espèce répandue en Corse où il semble qu'elle n'ait jamais existé au moins à l'état indigène (cf. *Alauda*, [illegible], nº 1, p. 90-114). Je ne sais où VIEILLOT avait puisé le renseignement concernant la présence du Francolin en Corse, mais il me semble qu'on ne peut accepter celle-ci pour certaine, sur son seul témoignage, car si VIEILLOT peut être cru pour ce qu'il a vu lui même, il a parfois été mis en erreur par autrui.

Sur la présence possible du Francolin en Provence, singulièrement en Camargue, il n'y a que les indications de QUIQUERAN DE BEAUJEU (*De laudibus Provinciae*, Paris, 1551), qui peuvent d'ailleurs ne pas concerner le Francolin (cf. *Alauda*, 1936, p. 308).]

123. **Grus grus grus** (L.). Grue cendrée.

Il existe quelques observations de plein hiver (décembre-janvier). Le passage de printemps est sensible dès le début de mars, parfois en Landes (cons. [illegible]) 10, 11, 12, 13 mars 1918, Châteauroux ; 11, 15, 19 mars 1909, Périgueux ; Loir-et-Cher, 15 mars 1935 ; 12 mars 1927, bords de l'Adour ; 4 mars 1917, Basse-Loire ; 6 mars 19[illegible], Charente-Inférieure (*Alauda*, 1936, p. 125-12[illegible]). La migration

d'automne est parfois notée : 19 septembre 1936, Seine-et-Oise (*Oiseau et R. F. O.*, 1937, p. 184).

125. **Porzana porzana** (L.). Râle marouette.

Il faut vérifier soigneusement les assertions concernant la reproduction de ce Râle en France, car il semble que les auteurs anciens aient souvent cru également à sa nidification, par erreur ou confusion.

Ainsi on en a cité deux nids le 12 avril 1929 en Camargue (*Alauda*, 1937, p. 171). S'agit il bien de cette espèce ?

En Alsace, sa nidification est signalée : « Brutvogel in Rheintal und die niederen Seitenthalen (*Ornis*, 1887, p. 546).

Au Muséum de Nantes, existent trois poussins d'âges divers étiquetés Sainte-Luce, coll. QUINQUENDON. Il s'agit d'une localité de la banlieue de Nantes, au bord de la Loire, où la Marouette a pu se reproduire. Mais jamais BUREAU n'en a observé la nidification.

126. *a.* **Porzana pusilla intermedia** (HERMANN). Râle de Baillon.

Ce petit Râle paraît très répandu en France. Outre les régions de reproduction déjà citées, il y a lieu d'ajouter la Camargue (*Alauda*, 1937, p. 171, et *Oiseau R. F. O.*, 1938, p. 306), les Dombes et les environs de Divonne (Ain) (*Alauda*, 1938, p. [illegible]) et vraisemblablement le marais poitevin (*Archives suisses d'orn.*, 1939, 10, pp. 449-450).

127. **Porzana parva** (SCOPOLI). Râle poussin.

Il n'y a toujours aucune preuve de sa reproduction en France. GIBERT aurait trouvé des poussins en Camargue ? (*Alauda*, 1937, p. 172), mais il a peut-être confondu avec l'espèce précédente.

128. *a.* **Crex crex crex** (L.). Râle de genêt.

Louis BUREAU a noté que l'arrivée a lieu généralement vers le 20 avril (en 1880 le 23 mars !). Le départ a lieu en septembre ; exception : commencement d'octobre 1872 et de novembre 18[illegible]. Captures notées le 28 février 1890 et en décembre. Dans les Hautes-Pyrénées, ce Râle passe en nombre à Luchon en septembre.

130. **Porphyrio porphyrio** (LINNAEUS, 1758 [*nec Porphyrio caeruleus* (VANDELLI)].

Fulica Porphyrio LINNAEUS, Syst. Nat., 10e éd., I, p. 152, 1758 (Ouest de la Méditerranée : cf. PETERS, Check-list of Birds of the World, II, p. 207)

a. **Porphyrio porphyrio porphyrio** (L.).

En dehors des captures du Midi méditerranéen, de Périgueux et de Sarelac, Gironde (*R. F. O.*, 1924, p. 448) il y en a une, vers 1840 en Dauphiné près Bourgoin, citée par Bouteille et Temminck (le sujet est au Muséum de Grenoble). Enfin un spécimen [illegible] échappé de captivité ?) aurait été capturé sur l'[illegible] de Trévignon près Concarneau (note manuscrite de Gerbe, portée sur son exemplaire de l'*Ornithologie européenne*, 1867).

133. *a.* **Otis tarda tarda** L. Outarde barbue.

Une note parue dans l'*Oiseau et R. F. O.*, 1935, nº 1, p. 159, indiquerait que l'espèce s'est reproduite près Saint-Gilles-sur-Vie, Vendée, vers 1893 ou 1894 : n'y a-t-il pas eu confusion ?

Les passages de cette belle Outarde ne sont guère sensibles en France que certains hivers rigoureux, et surtout dans les mois de décembre et janvier. Cependant le passage semble pouvoir être décelé dans les plaines favorables assez régulièrement chaque année ou presque, dès novembre et en décembre-janvier (cf. Guérin, *Oiseau et R. F. O.*, 1935, p. 116-125). On a signalé des passages et captures très tardives ou précoces : en octobre 18[illegible] un ♂ fut tué près d'Abbeville, Pas-de-Calais, et, ce qui est plus remarquable, 3 individus ont été notés à Mont Saint-Eloi, Pas-de-Calais, le 13 septembre 1936 (*Bull. Soc. Orn. Mamm. France*, 1937, p. 2). Sans preuves à l'appui, on en a signalé en septembre 1875 et en mars, en Vendée. En Seine-et-Marne, l'espèce a été observée le [illegible] janvier, et le 8 mars 1888 (*La Chasse illustrée*, [illegible] et 10 mars 1888, p. [illegible]).

134. *a.* **Otis tetrax tetrax** L. Outarde canepetière.

Un spécimen de cette race fut tué en 1916 à Trinité, Jersey (Mus. Jersey) (*Alauda*, 1938, nºˢ 3-4, p. 351). Un autre, peut-être tué à Jersey ? dans le même Muséum est un *orientalis* (*Ibid.*).

Le passage d'automne des Canepetières dans le Midi a lieu surtout en octobre et novembre. On observe parfois des bandes allant jusqu'à 200 individus.

b. **Otis tetrax orientalis** Hartert 1916.

Otis tetrax orientalis Hartert, Novitates Zoologicæ, 1916, p. 339 (de l'Ouest de la Sibérie à l'Allemagne, type de Sarepta.

Cette forme orientale est de passage (peut-être régulier ?) en

France. Au Muséum de Nantes deux exemplaires au moins sont à lui rapporter : ♀ Houdan, Seine-et-Oise, 1er septembre 1847 (aile : 257 mm.) ; ♀ Machecoul, Loire-Inférieure, 20 décembre 1874 (aile : 260 mm.).

136. **Hæmatopus ostralegus** L. Huîtrier-pie.

J'ai rapporté à *occidentalis* les Huîtriers nidificateurs de France, croyant que cette race nichait en Hollande et Angleterre. Or les hollandais seraient des *ostralegus*. Il est donc prudent de se tenir sur la réserve pour les français jusqu'à ce qu'ils aient été examinés et comparés.

L'espèce niche dans la Manche, sur les îles anglo-normandes : Guernesey, Sercq, Aurigny, Herm, Jethou, Burhou (C. Smith), et sur les dunes de Saint-Quentin (Magaud d'Aubusson), ainsi que tout autour de la Bretagne.

137. *a.* **Himantopus himantopus himantopus** (L.).

Echasse blanche.

L'oiseau a niché et il est bien probable qu'il niche encore dans les Dombes (cf. *Alauda*, 1938, p. 330). Son arrivée au printemps a lieu quelquefois dès la fin de mars.

D'après L. Bureau, les jeunes restent sur leurs lieux de naissance ou dans les alentours jusqu'à fin août (13-22 août). C'est à partir de cette date et en septembre que le passage d'automne peut être observé.

138. *a.* **Recurvirostra avosetta avosetta** L.

Avocette à manteau noir.

Il semble que le passage d'automne soit encore sensible en novembre dans l'Ouest de la France : Morbihan, Loire, Loire-Inférieure, Vendée ; il y a pas mal de captures à cette époque (L. B.). Seguin-Jard disait que ces Avocettes hivernaient à l'embouchure du Lay.

Il y a lieu de relever la capture en Essex, Angleterre, le 8 août 1934 d'un oiseau bagué en Camargue le 25 mai 1934 (*Br. Birds*, 1937, July, p. 46).

139. *b.* **Charadrius hiaticula tundræ** (Lowe), 1915.

Grand Pluvier à collier.

Aegialitis hiaticula tundræ Lowe, *Bull. Brit. Orn. Club*, XXXVI, p. 7, 1915 (toundras de la Russie et de la Sibérie. Type du Jenisséi).

Migrateur : au moins une capture : ♂, bagué en Finlande, tué à Montoir de Bretagne, Loire-Inférieure, le 10 avril 1937 (Mus. Nantes).

140. *a.* **Charadrius dubius curonicus** Gmelin.

Petit Pluvier à collier.

Louis Bureau a noté que dans la Loire-Inférieure, l'arrivée des nidificateurs avait lieu « par couples » du 6 au 13 avril.

En Corse l'espèce a été notée le 19 mars 1930 ; le 27 avril (Whitehead) et le 28 septembre (Giglioli) (*Ibis*, 1912, p. 319 et 1930, p. 543).

142. *a.* **Charadrius apricarius altifrons** Brehm. Pluvier doré.

Le passage de printemps est fortement prononcé dès février. L. Bureau a noté qu'il débutait fin janvier commencement de février. Certains Pluviers hivernent dans le Finistère d'après Lebeurier et Rapine.

143. **Squatarola squatarola** (L.). Pluvier argenté.

On ne peut distinguer de races dans cette espèce (cf. *Ibis*, 1938, I, p. 154-158).

D'après Louis Bureau le passage est spécialement abondant en mai ; en automne, il est sensible jusqu'en novembre.

En Corse, l'oiseau a été enfin signalé : deux à l'étang d'Urbino le 24 octobre 1937, et un à l'étang de Palo le 25 octobre 1937 (*Ibis* 1938, p. 346) ; deux au Campo dell'Oro le 19 mai 1936 (*Ibis*, 1936, p. 816) ; et cinq à l'étang d'Urbino le 1er avril 1938 (*Alauda*, 1939).

144. **Vanellus vanellus** (L.). Vanneau huppé.

L'espèce niche un peu partout en France. J'ajoute aux régions spécialement citées : l'Alsace (entre Colmar et Sélestat), la Sologne, la Loire-Inférieure, la Vendée, etc...

D'après Louis Bureau les jeunes restent sur leurs lieux de naissance ou aux alentours jusque vers la fin de juillet ou la mi-août ; les vieux au contraire quittent leurs places de reproduction vers le 1er juillet.

Magaud d'Aubusson a signalé en Picardie des passages dès juillet et août : à rapprocher de l'observation de Bureau. D'après ce dernier le passage de printemps commence quelquefois dès le début de février. En hiver on observe fréquemment des mouvements vers

le Sud ou le Nord suivant la rigueur ou la clémence de la température et les chutes de neige.

147. **Eudromias morinellus** (L.) Pluvier guignard.

Le passage de printemps peut être noté dès le mois de mars (L. B.). M. de Pailleret a rappelé le passage de 5 à 6.000 individus auprès de Calais en mai 1927 (*Alauda*, 1937, p. 90) ; de tels passages sont devenus très rares ! En général, on les observe maintenant par petits groupes de quelques individus.

149. **Tringa glareola** L. Chevalier sylvain.

Il y a beaucoup de captures en août ; noté en Grande-Brière au 17 juin 1906 (L. Bureau).

150. **Tringa totanus** (L.). Chevalier gambette.

L'oiseau niche en Camargue et dans certains marais du littoral méditerranéen. H. de Lauzanne avait dit à Louis Bureau qu'il nichait en Finistère : marais des environs de Lanneanou, le grand marais du Loup entre Serignac et le Cloître. Les recherches faites par MM. Lebeurier et Rapine n'ont pas donné de résultats (*Oiseau et R. F. O.*, 1934, p. 677).

L'arrivée au printemps a lieu dès la mi-mars (L. B.).

Je signale l'article de M. J. Rapine sur la palmure incomplète, que l'on observe parfois (*Oiseau et R. F. O.*, 1937, nº 2, p. 213-220).

150. *b*. **Tringa totanus britannica** Mathews 1935.

Tringa totanus britannica Mathews, British Birds, XXIX, 1935, p. 152.

Captures d'oiseaux bagués : deux, embouchure de la Charente, 15 et 17 octobre 1933 (*Brit. B.*, 1934, Feb., p. 249) ; Arcachon, printemps 1928 (*Bull. Mus. nat. hist. nat. Paris*, 1928, p. 311) ; Paimpol, 5 août 1932 (*Brit. B.*, 1932, xxvi, p. 191).

151. **Tringa erythropus** (Pallas). Chevalier arlequin.

Le passage est parfois signalé dès la mi-août, et on rencontre des individus isolés en décembre et janvier (L. B.).

152. **Tringa nebularia** (Gunnerus). Chevalier aboyeur.

D'après Louis Bureau, le passage peut être observé de la fin de juillet à novembre (exceptionnellement 30 décembre 1901), surtout en août, septembre et octobre, avec un maximum de la fin août à la fin de septembre.

153. **Tringa stagnatilis** (BECHSTEIN) Chevalier stagnatile.

L'oiseau n'a jamais encore été rencontré en Bretagne ni en Vendée (L. B.).

En Corse, il a été noté le 3 avril 1938 à Porto-Vecchio (*Alauda*, 1939) et le 6 mai 1930 à Biguglia (*Ibis*, 1936, p. 817).

154. **Actitis hypoleucos** (L.) Chevalier guignette.

Nidificateur : un œuf dans la collection D'HAMONVILLE, provenant de Bagnères-de-Bigorre (ex PHILIPPE) : authenticité pas absolument certaine, mais vraisemblable.

L. BUREAU avait obtenu des indications de nichées près de Jarnac, entre Jarnac et Saint-Même sur les bords de la Charente (ex Abbé DE LA FONCHAIS).

155. **Xenus cinereus** (GÜLDENSTADT). Barge de Térek.

La capture du 21 septembre [illegible] citée par MAYAUD pour la Loire-Inférieure est à rapporter à *Limosa limosa* (*Alauda*, 19[illegible]7, p. [illegible]) ; j'ai vu le spécimen.

Pour la capture de Normandie, cf. MAGAUD D'AUBUSSON, *R. F. O.*, 1911, p. [illegible] : un spécimen fut tué à Cayeux-sur-Mer, au mois de mai (coll. DE LAMOTTE, au Musée d'Abbeville) ; il est cité dans le *Catalogue...* de BAILLON. Il existe bien en effet au Musée d'Abbeville un sujet étiqueté : « Barge terek femelle plumage d'été *Limosa tereck* (Temm.) Coll. de la ville. Mus. de la Halle ». C'est bien probablement le même spécimen.

Une capture a été faite en décembre 19[illegible]5 à Sarzeau, Morbihan (coll. Cte DE KERGOGNANO) (L. BUREAU).

Enfin au Muséum de Bordeaux existe un spécimen étiqueté « Le Terek, mâle ». Il provient des bords du bassin d'Arcachon, Gironde, mai 1934 (Comm. M. CHAINE).

Il faut relever que sur 6 captures françaises datées 5 ont été faites en mai.

Genre **Catoptrophorus** BONAPARTE.

Voici la référence omise : *Catoptrophorus* BONAPARTE, Ann. Lyc. Nat. Hist., N. Y., II, 1827, p. 3[illegible]3. Type par désignation originale *Scolopax semipalmata* GMELIN.

161. **Erolia alpina** (L.). Bécasseau variable.

L'espèce a été observée en Corse en mars et octobre, mais on ne

sait à quelles formes rapporter ces observations (cf. *Ibis*, 1912 p. 320).

Pour la systématique de cette espèce, je renvoie à STEINBACHER, *Ergänzungsband*, p. 471-472.

162. **Tryngites subruficollis** (VIEILLOT). Bécasseau roussâtre.

La capture de l'arrondissement d'Abbeville (*Catalogue* de BAILLON) concerne un oiseau « tué à Fouquières en septembre ». Fouquières était la propriété de M. DE LAMOTTE ; le spécimen est au Musée d'Abbeville (note de L. BUREAU ; cf. aussi DEGLAND, *Catalogue*..., 1840, p. 249).

163. **Philomachus pugnax** (L.) Chevalier combattant.

Une autre région de nidification a été trouvée en France : le marais poitevin, dans les environs de Luçon, Vendée. L'espèce y a niché en 1936, 1937 et 1938 (cf. BARDIN, *Oiseau et R. f. O.* 1937, nº 4 et 1938, nº 1 ; et CHAVIGNY, *Archives suisses d'Ornithologie*).

Le Combattant peut s'observer en nombre à la mi-mai sur les étangs salés du littoral méditerranéen : Camargue, 16 et 17 mai 1932 et 17 et 18 mai 1938 ; Salin de Campagnol, 10 et 15 mai 1932. Il y est seulement de passage.

166. *a.* **Arquatella maritima maritima** (BRÜNNICH).
Bécasseau violet.

Sa migration s'observe d'octobre à décembre, surtout en novembre, mais un jeune a été noté dans le Calvados le 13 août 1937 (*Bull. S. O. M. F.*, novembre 1937, p. [illegible]) ; il y a quelques captures en janvier : 1er janvier [illegible], Manche (*Alauda*, 1933, p. 114), 12 janvier 1921, Vendée (L. BUREAU). Il hiverne dans le Finistère (LEBEURIER).

La migration de retour peut être observée fin mars, avril, mai. Voici quelques dates en mars : 31 mars 1891, Le Croisic ; 21 mars 1928, L'Aiguillon-sur-Mer (L. BUREAU).

Quelques individus séjournent dans le Finistère jusqu'en juin (LEBEURIER, *Oiseau R. f. O.*, 1934, p. 679).

167. **Crocethia alba** (PALLAS). Sanderling des sables.

L'espèce hiverne en petit nombre sur les côtes atlantiques. Le passage de printemps est surtout sensible en mai.

En Corse, en dehors du mois de septembre déjà cité, l'espèce a été observée les 19 et 20 mai 1930 (*Ibis*, 1936, p. 816).

168. *a.* **Calidris canutus canutus** (L.). Bécasseau maubèche.

Le passage de migration vers le Nord devient sensible dès la mi-février et le commencement de mars. Il y a de gros passages en mai (exceptionnellement début de juin) sur les côtes de Vendée et Loire-Inférieure (L. Bureau).

169. *a.* **Arenaria interpres interpres** (L.).
Tourne-pierre interprète.

Il y a quelques observations faites fin juin : cf. Cecil Smith, *Birds of Guernsey*, L. Bureau, Finistère, 27 juin 1880. Ce sont des oiseaux très en retard ou des estivants non nidificateurs.

172. *a.* **Capella gallinago gallinago** (L.). Bécassine des marais.

L'espèce niche en Grande Brière, au Bois-de-Céné, Vendée, et près Saint Gilles-sur-Vie, Vendée, d'après L. Bureau ; ainsi que dans le marais poitevin (Chavigny). Elle ne nicherait pas dans les Dombes (?).

173. **Capella media** (Latham). Bécassine double.

Pour les passages de cette espèce en France consulter Petitclerc, *Remarques et observations sur l'habitat, les mœurs, la migration de la Bécassine double* (*Gallinago media* Frisch 1763). Paris Bossard, 1925, in-8°.

174. *a.* **Scolopax rusticola rusticola** L. Bécasse des bois.

L'espèce niche sur les montagnes boisées de la Lozère (*Alauda* 1937, p. 173). Elle le fait aussi en Corse (Jourdain dixit).

Comme migratrice on peut l'observer parfois dès le 15 septembre, et son passage de retour au printemps dure jusque dans les premiers jours d'avril.

175. *a.* **Phalaropus fulicarius fulicarius** (L.).
Phalarope platyrhynque.

Deux captures dans la région méditerranéenne : Camargue, 7 septembre 1935 et Saint-Gilles-du-Gard, avril 1901 (*Oiseau et R. f. O.*, 1938, p. 337).

177. *a.* **Limosa limosa limosa** (L.). Barge à queue noire.

Il est possible que cette espèce niche ou ait niché occasionnellement dans l'Ouest de la France : marais vendéen près de Luçon en 1930 et 1938 d'après Bardin ; Grande-Brière où le 14 juillet 1910 G. Durand tua une Barge « dont le comportement lui sembla bien être celui d'un oiseau nicheur » (*in litt.*, 19 mars 1937).

Le passage de printemps commence parfois dès la fin de février (22 février 1887) et celui d'automne dès la fin de juillet (22 juillet 1902) (L. B.).

178. *a.* **Limosa lapponica lapponica** (L.). Barge rousse.

En dehors de ses époques de passage on l'observe parfois durant la mauvaise saison : novembre, décembre, février (L. B.).

179. *a.* **Numenius arquata arquata** (L.). Courlis cendré.

L'espèce se reproduirait régulièrement dans la plaine d'Alsace, environs de Sélestat et Colmar, entre l'Ill et le Rhin, particulièrement dans la région d'Ostheim. D'après M. Claudon il y aurait quelque 25 couples nidificateurs.

M. David de Vignerte m'a affirmé d'autre part que jusqu'à ces dernières années, ce Courlis nichait près de Pau, dans la « touya » (landes de fougères).

La nidification en Camargue, avancée par L'Hermitte (*Alauda*, 1937, p. 175) ne me paraît pas prouvée.

180. **Numenius tenuirostris** Vieillot. Courlis à bec grêle.

On peut noter son passage, toujours rare, en mars, avril, mai, juin (L. Bureau) ; en juillet (Somme, 25 juillet 1930, *Oiseau R. f. O.*, 1931, p. 101) ; en septembre, octobre et décembre (L. B.).

181. *a.* **Numenius phaeopus phaeopus** (L.). Courlis corlieu.

D'après Louis Bureau, il en reste en été qui ne nichent pas ; observations de juin au Croisic, en Grande Brière. Le passage de retour peut être noté dès le 14 juillet (Le Croisic, 1900 et 1902).

b. **Numenius phæopus islandicus** Brehm 1831.

Numenius Islandicus Brehm, Handb. Naturg. Vög. Deutschl., p. 610 (1831, Islande).

Au moins deux captures de cette forte race :

♀ Bouin, Vendée, 12 mai 1893 (Mus. Nantes) ; aile : 265 mm.

Sp. bagué, Rochefort-sur-Mer, Char. Inf., 11 septembre 1927. (*Proc. 7h. Int. Orn. Congress.*, 1931, p. 393).

Il est possible qu'il faille aussi rapporter à cette sous espèce une tuée près Lisieux, Calvados, le 2 mai 1871, dont l'aile mesurait 255 et dont le bec était épais (collection ANFRIE) (*R. F. O.*, 7 juillet 1914, p. 335-336).

[**Bartramia longicauda** (BECHSTEIN) Bartramie à longue queue.

Les données de COMPANYO pour les Pyrénées-Orientales ne méritent aucune créance ; celle pour la Bartramie entre autres.

MONTESSUS a signalé une capture de Bartramie en avr. 1874 sur la Saône (*C. R. séances Soc. sc. nat. Saône et Loire*, 1878) : les sûretés désirables manquent.]

182. *a* **Glareola pratincola pratincola** (L.). Glaréole à collier.

Une vingtaine de couples de cette espèce se sont reproduits en Camargue en 1937 (*Actes des Réserves*, 1938, p. 19).

Une capture en août 1912 à Porsporder, Finistère (*R. F. O.*, 7 janvier 1913, p. 9-10).

CORRESPONDANCE
NOTES ET FAITS DIVERS

Capture d'un Cygne de Bewick en Saône-et-Loire.

Le 27 décembre 1938, par un temps de neige très froid, un Cygne de Bewick *Cygnus bewickii* (Yarrell 1830) a été abattu sur les bords de la Saône, à Ouroux (Saône-et-Loire). Cet oiseau, une femelle, faisait partie d'une bande de quatre individus. Il a été naturalisé par M. Gelin, préparateur à Saint-Loup-de-Varennes et se trouve chez M. Boivor, marchand de bois à Ouroux. L'apparition de cette espèce, déjà signalée par le Dr de Montessus, reste rarissime dans nos régions.

Dr Paul Poty.

Le Cygne de Bewick en Vendée.

Nous avons publié par ailleurs [1] le passage extraordinaire de Cygnes ayant touché la Vendée au cours de la deuxième quinzaine de décembre 1938. Or, le 23 février 1939 — c'est-à-dire environ deux mois après — un Cygne de Bewick *Cygnus bewicki* (Yarr.) a été tué dans le département. Il s'agissait d'une ♀ adulte ayant séjourné 5 ou 6 jours sur des étangs non loin de Beauvoir-sur-Mer (étang de la Fernière). Oiseau normal : aile 53, B. 9,1 ; coloration typique ; queue à 18 rectrices. L'estomac ne contenait que des herbes, le sujet paissant comme une Oie. On peut supposer que ce retardataire avait été blessé lors du rush antérieur (?). C'est la deuxième capture de Cygne de Bewick enregistrée en Vendée depuis une quarantaine d'années.

G. Guérin.

Un nouveau cas d'albinisme total chez le Corbeau corneille *Corvus corone* L.

Le 20 mai 1938, je recevais de M. le comte du Passage, au château de Fröhen, dans la Somme, un oiseau, qui, à première vue, me parut étrange.

1) *L'Oiseau et la R. F. O.*, vol. IX, n° 2 1939.

Après examen, je ne fus pas peu surpris de constater que j'avais sous les yeux un Corbeau corneille (*Corvus corone* L.). J'apprenais, le lendemain, par une lettre de mon distingué correspondant, qu'en



se promenant dans son parc, il avait remarqué cet oiseau blanc au bord d'un nid de Corbeau en compagnie de trois autres jeunes, mais noirs naturellement, et qu'il abattit successivement à la carabine.

Cet exemplaire, ainsi que l'indique la photographie, est particulièrement remarquable par sa teinte isabelle claire absolument uniforme qui s'étend à toutes les parties du corps depuis le bec jusqu'à l'extrémité des doigts.

Voici les dimensions que j'ai relevées :

Longueur totale : 412 millimètres.
Longueur du bec : 4[illegible] millimètres.
Longueur de l'aile : 230 millimètres.
Longueur des tarses : 40 millimètres.
Iris rosé.

Les rectrices de la queue sont inégales, étant donné l'âge de l'oiseau ; la plus longue a 132 millimètres.

Je regrette de n'avoir pu relever le poids ni examiner l'estomac ou faire quelque recherche histologique, l'animal m'étant arrivé vidé de ses organes.

La nichée de quatre dont il faisait partie recevait apparemment la même nourriture. Il semble donc que l'absence de pigments colorés soit plutôt de nature organique.

Quoi qu'il en soit, c'est une pièce intéressante que j'ai tenu à préparer avec soin, à titre documentaire, et dont je suis heureux de faire profiter les confrères d'*Alauda*.

Abbé E. COTTEREAU.

La Bouscarle de Cetti *Cettia cetti* à la limite des départements du Rhône et de l'Isère.

Comme l'a rapporté notre distingué collègue Bernard MOUILLARD[1], la Bouscarle a été rencontrée le 10 mai 1937, à la limite sud ouest du camp de La Valbonne (Ain) par le petit groupe composé de notre collègue, de MM. H. JOUARD, R. HAINARD et nous-même. M. Bernard MOUILLARD rappelait entre autres, à cette occasion, que LAVAUDEN, dans son *Catalogue des Oiseaux du Dauphiné*, p. 196, donnait cet oiseau comme « accidentel » seulement sur les bords du Rhône, aux environs de Valence.

Sur les deux rives de la partie de ce fleuve comprise entre Vernaison (Rhône), 12 km. au sud de Lyon, et Givors (Rhône), 22 km. au sud de Lyon, le fleuve faisant ici la limite entre les départements du Rhône et de l'Isère, nous observons, depuis au moins 8 ans, la Bouscarle comme « très commune ». Son chant nous était fort bien connu depuis de longues années, mais nous devons avouer que, faute de voir l'oiseau, nous n'avions pu le déterminer sûrement. Cela, jusqu'au jour où, ayant donné quelques explications verbales à notre toujours si complaisant Maître et ami Henri JOUARD, et produit devant lui quelques harmonies imitatives, nous tombâmes facilement d'accord pour conclure qu'il s'agissait de l'invisible *Cettia cetti*. Depuis, nous avons eu l'occasion de l'entendre une cinquantaine de fois, et, chance rare, de voir l'oiseau quatre fois, dont à deux reprises dans de bonnes conditions.

Espèce parfaitement sédentaire, elle chante toute l'année. Nous

1. Bernard MOUILLARD, *La Bouscarle de Cetti dans l'Ain*, *Alauda*, IX, nº 2, avril-juin 1937, pp. 226-227

rapportons ici quelques dates d'observations, ou plutôt d'auditions notées durant la fin de l'été, l'automne 1937 et l'hiver 1937-1938.

1937. — 24 et 31 août ; 1er, 3 et 30 septembre ; 7, 13 et 21 octobre ; 3, 9, 12 et 29 novembre. A chacune de ces dates, entre 7 h et demie et 8 heures du matin, par beau temps, brouillard ou pluie, la Bouscarle ne cesse de se faire entendre, au bord du fleuve, dans les environs immédiats de la gare de La Tour-de-Millery (Rhône). Le plus souvent 1 ou 2 individus, parfois 3, quelquefois 4, se font entendre, semblant se répondre, paraissant bien cantonnés chacun en un rayon restreint, à cette époque comme à toutes les époques de l'année.

Le 29 novembre, la température est tombée à —4°. Le 30 novembre, par —5°, par temps aigre et brouillard très épais, 2 Bouscarles se répondent à 50 mètres l'une de l'autre, non loin de la gare de La Tour-de-Millery. Extraordinaire différence dans le chant de ces deux oiseaux.

Le 1er et 3 décembre, chant de Bouscarles (peut-être 3) à La Tour-de-Millery. Les oiseaux semblent se répondre mais avec des phrases, des formules bien différentes. Ce n'est parfois que quelques notes, juste ébauchées... Temps chaud, vent du secteur sud. C'est la seule espèce qui se fasse remarquer par son chant, avec le Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes*, que le soleil incite également à lancer sa pétulante petite ritournelle. Au loin, l'appel du Chevalier guignette.

16 décembre, audition de 2 Bouscarles à La Tour-de-Millery.

20 décembre, chant de 2 Bouscarles par —5° et 5 centimètres de neige ; 23 décembre, la neige a disparu. En suivant le Rhône, de Millery à Vernaison, nous entendons de l'autre côté, sur la rive Isère, 5 ou 6 Bouscarles qui chantent, semblant cantonner à 300 ou 400 mètres les unes des autres.

1938. — 24 décembre, chant à La Tour-de-Millery.

8 janvier. Nous constatons que depuis les premiers froids intenses du début de ce mois (5 cm. de neige et —15°), plus aucun chant de Bouscarle ne se fait entendre le matin, au bord du fleuve. Toutes les « lônes » et les « bras » du Rhône sont gelés. Le Grand Rhône roule un flot chargé de glaçons. Nous ne savons à quoi attribuer ce silence passager. Les oiseaux sont-ils encore là ? Erratisme ?

Dans la période de froid (température variant de —2° à —15°) comprise entre le 8 et le 18 janvier, le plus grand silence règne le matin au bord de l'eau.

18 janvier, à La Tour-de-Millery, il nous semble entendre le chant lointain de notre oiseau.

19, 20 et 21 janvier, au même lieu, chant complet, mais très varié.

23 janvier. Sur la rive Isère du fleuve, en face du village de Vernaison (Rhône), chant de 4 Bouscarles. Je peux en observer 2 dont une assez longuement et dans de bonnes conditions, dans un massif de Roseaux et de Cannelles, en contre bas, avec quelques mètres carrés d'eau, à 30 mètres des bords du fleuve.

24, 25 et 26 janvier, chants à La Tour-de-Millery.

Depuis ces dates jusqu'en ces jours de mars où nous écrivons ces lignes, il a été loisible à quiconque d'entendre les Bouscarles sur les deux rives Rhône et Isère, que le fleuve traverse au sud de Lyon et en particulier au niveau des territoires des communes de Vernaison au nord, à Givors au sud.

Nous précisons que la plupart des observations datées ici ont été faites, sauf celles du 23 décembre 1936 et 23 janvier 1937, aux environs immédiats de la gare de La Tour-de-Millery, entre 7 h. 30 et 8 heures du matin.

Au sujet du chant de la Bouscarle, notre collègue Bernard Mouillard signalait dans la note précitée son étonnement de constater la différence entre les chants entendus dans l'Ain et ceux entendus par lui en Corse et en Camargue, et ceux de Touraine, d'après notre collègue l'abbé Parquin.

Une étude sur le chant de cette espèce serait, pour nous, prématurée. Contentons-nous de faire connaître, pour l'instant, que d'après nos observations et remarques, il nous paraît qu'une très grande variété locale et, surtout individuelle, paraît exister dans le chant de ce Passereau.

Lyon, le 14 mars 1938.

Gérard Berthet

Les migrations du printemps de 1938 dans l'Hérault

Calendrier des *arrivées* (première observation de l'année) et des *passages* patents (augmentation soudaine et remarquable de l'effectif hivernal) observés sur le territoire de la commune de Pézenas (Hérault).

3 février. Bergeronnette grise *Motacilla alba* (passage).

5 février. Bruant jaune *Emberiza citrinella* (passage).

10 février. Pigeon ramier *Columba palumbus*.

12 février. Serin cini *Serinus canarius* (passage).

26 février. Etourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*.

5 mars. Huppe fasciée *Upupa epops* (1 couple).

20 mars. Hirondelle de cheminée *Hirundo rustica*.

30 mars. Gorge bleue *Luscinia suecica cyanecula* ♂.

31 mars. Rouge-queue à front blanc ♂. Hirondelle de fenêtre *Delichon urbica*.

2 avril. Mésange rémiz *Remiz pendulinus* (1 couple).

4 avril. Hibou petit-duc *Otus scops* (crie).

5 avril. Grive musicienne *Turdus ericetorum* (passage).

7 avril. Rousserolle des phragmites *Acrocephalus schoenobaenus* (chante). Chevalier cul-blanc *Tringa ochropus*.

9 avril. Rossignol philomèle *Luscinia megarhinches* (silencieux ; chante le 10). Bergeronnette printanière *Motacilla flava*. Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus* (chante). Cisticole *Cisticola juncidis* (chante).

10 avril. Fauvette des jardins *Sylvia borin* (chante). Pigeon ramier *Columba palumbus* (nouveau passage).

15 avril. Coucou *Cuculus canorux* (chante).

16 avril. Torcol *Jynx torquilla*.

18 avril. Pouillot siffleur *Phylloscospus sibilatrix*.

19 avril. Fauvette grisette *Sylvia communis*. Gobe-mouches noir *Muscicapa hypoleuca* ♂.

22 avril. Chevalier guignette *Actitis hypoleucos*.

24 avril. Hirondelle de rivage *Riparia riparia* (passage).

25 avril. Martinet noir *Micropus apus*.

28 avril. *Hippolais polyglotta* (silencieux, premier chant le 29). Hirondelles (toutes espèces, gros passage). Traquet motteux *Œnanthe œnanthe* ♂. Tarier des prés *Saxicola rubetra* ♂. Bécassine *Capella gallinago*.

29 avril. Tourterelle des bois *Streptopelia turtur*.

30 avril. Busard Saint-Martin *Circus cyaneus* ♂.

1er mai Loriot jaune *Oriolus oriolus* ♂.

7 mai Gobe-mouches gris.

8 mai. Bruant ortolan *Emberiza hortulana*. Rousserolle effarvatte *Acrocephalus scirpaceus*.

9 mai. Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*.

Lucius TROUCHE.

Les oiseaux et les olives.

La récolte d'olives a été très maigre dans ma région en 1937 et de mauvaise qualité en raison de la sécheresse de l'été et de l'automne. Les propriétaires de quelques oliveraies se sont abstenus de faire ramasser leurs fruits ; la cueillette des olives leur paraissant trop onéreuse pour la récolte pendante.

Alors qu'en période de récolte normale les dégâts des Oiseaux passent dans la plupart des cas à peu près inaperçus et presque insignifiants, on a pu juger, au cours de l'hiver 1937-1938, combien, même en dehors des Merles, Grives, Étourneaux, quantité de petits oiseaux, surtout Pinsons, Mésanges, quelques rares Fauvettes, sont venus exploiter les olives abandonnées sur les arbres, surtout pendant la période des neiges et des grands froids de janvier 1938. La pulpe de l'olive est entièrement consommée par les petits oiseaux, le noyau gît à terre complètement dépouillé.

La rareté des baies d'arbustes est venue sans doute accentuer cette attaque des olives, que nous n'avions jamais constatée aussi prononcée qu'au cours de cet hiver. Ajoutons que l'Olivier disparaît rapidement. Il ne paie plus !

Albert HUGUES.

Les oiseaux et les lois viticoles.

Il convient de signaler la répercussion des lois viticoles sur la nourriture ordinaire des Oiseaux à l'état sauvage dans les pays de vignobles.

Dans toutes les exploitations viticoles dont la récolte atteint ou dépasse 400 hectolitres de vin, les producteurs sont astreints à livrer à l'État une certaine quantité d'alcool vinique. Cet alcool peut provenir de la distillation des marcs de raisin. Comme la quantité exigée par l'Administration des Contributions Indirectes est supérieure à celle que peut produire normalement le marc obtenu dans chaque exploitation, les viticulteurs se trouvent dans la nécessité d'acquérir la différence. A cette fin, les distillateurs utilisent les marcs des producteurs de moins de 400 hectolitres. Ceci draine vers la distillerie la presque totalité des marcs récoltés, d'autant plus que dans la région méridionale on ne pratique guère la fabrication des piquettes pour l'épuisement des marcs.

La hausse des prix du charbon, du mazout, du bois, a orienté les distillateurs vers l'établissement de chaudières qui utilisent le marc comme combustible, d'abord pour la production de l'alcool vinique, ensuite pour l'alcool de vin également exigé au chapitre des prestations par l'Administration.

Un hectolitre de vin laisse en moyenne 15 kilogrammes de marc. Aussi, des millions et des millions de kilos de marc, répandus encore il y a très peu d'années dans les champs ou les vignes à titre d'engrais, incorporé ou non dans le fumier de ferme, sont aujourd'hui incinérés.

Les Oiseaux ne trouvent plus dans la campagne le marc dont ils exploitaient naguère les pépins à l'heure où la neige et le froid rendent la provende difficile à découvrir. La mince couche de neige, tombée sur ma région au cours de la nuit du 31 décembre 1937 au 1er janvier 1938, m'a permis d'observer les jours suivants combien les très rares terrains où l'on trouvait un peu de marc étaient visités par les Oiseaux, même quand il provenait de la récolte 19[illegible], et que le pépin avait perdu toute ou à peu près toute sa qualité nutritive.

Mon voisin, distillateur modeste, incinérera bien cette année plus d'un million cinq cent mille kilos de marc. Cette masse n'ira pas au fumier et ne sera pas répandue dans les champs de ma localité. Rançon du progrès ! dirons-nous ; dont nous pourrions aisément signaler d'autres exemples dans l'agriculture.

Albert Hugues.

BIBLIOGRAPHIE. TRAVAUX RÉCENTS

Inventaire détaillé et annoté de la collection ornithologique régionale (Bretagne et Vendée) **du Muséum d'Histoire naturelle de Nantes**, par L. MARCHAND, conservateur du Muséum, terminé par J. KOWALSKI, conservateur du Muséum. *Bulletin de la Soc. des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France*, 5e sér., 19[illegible], t. III, nos 3-4, p. I-III et 1-135 ; 1934, t. IV, nos 1-4, pp. 3-97, et 1937, t. VII, nos 1-4, p. 7-98.

Louis BUREAU avait pensé dresser l'inventaire de la riche collection régionale du Muséum de Nantes (plus de 4.000 spécimens pour la partie ornithologique). Il [illegible] ce fut son successeur à la direction du Muséum, MARCHAND, qui l'entreprit. Son travail, interrompu par sa mort, fut terminé par le conservateur actuel du Muséum, M. KOWALSKI.

La collection de Nantes présente pour l'ornithologie française un intérêt considérable, car elle fut en [illegible] constituée [illegible], Louis BUREAU, qui travailla à la constituer. Une très grande partie vient directement de lui et est une source de documentation absolument sûre ; les collections BLANDIN, BONJOUR, QUINQUENEAU et LISLE DU DRENEUC ont contribué à créer le fonds initial ou à l'enrichir. En général, [illegible] de ces vieilles collections particulières est moins précise. [illegible] est signalée cependant que Louis BUREAU considérait comme douteuse l'indication du sexe dans la collection BONJOUR [illegible] pas vérifiée du moins pas toujours (1).

Ce catalogue n'a pas été conçu comme une œuvre réellement scientifique. Il faut avouer que son plan répond surtout à un désir de vulgarisation, désir exprimé par la municipalité de Nantes. La classification et la nomenclature employées sont [illegible]. L'énumération des spécimens n'est que la répétition des étiquettes [illegible] pas de remarques particulières sur tel ou tel spécimen sauf exception. Les rares dimensions indiquées pour quelques oiseaux de proie ne sont pas utilisables. Il n'y a aucune discrimination de races, ce n'est que dans la partie rédigée par M. KOWALSKI, d'une valeur bien supérieure. À côté de l'énumération des exemplaires sont indiqués rapidement les caractères du genre et la distribution géographique et les mœurs de l'espèce. Travail de compilation dont on doit regretter les trop nombreuses erreurs, tout spécialement dans la partie rédigée par MARCHAND ; l'autre est plus sérieusement faite, ainsi qu'il a été signalé plus haut.

Il importe de relever une erreur de MARCHAND : l'Aigle des steppes (t. III, p. 3), n'est qu'un Aigle de Bonelli. La citation primitive de Louis BUREAU l'indique nettement et ses notes manuscrites le confirment. L'erreur de MARCHAND vient d'une confusion de nomenclature.

Ce fait souligne combien il est regrettable que cet *Inventaire* n'ait pu être fait [illegible] par L. BUREAU, qui connaissait l'histoire de chaque spécimen et était le seul capable d'en apprécier exactement la valeur. Il est utile néanmoins que ce catalogue ait pu être dressé, car il constitue un document [illegible] indispensable à qui s'intéresse à l'ornithologie française.

N. M.

(1) Au contraire BUREAU admettait comme sûrs les sexes des spécimens de la collection VIAN, qui sont en très grand nombre dans la collection *générale* du Muséum de Nantes.

Le Gérant : H. HEIM DE BALSAC

3157. — Imprimerie Jouve et Cie, 15, rue Racine, Paris. — 9-39

ALAUDA

ALAUDA

Revue trimestrielle d'Ornithologie

fondée par Paul Paris et Henri Jouard en 1929

Bulletin de la

Société d'Études Ornithologiques

Secrétaires : Henri HEIM DE BALSAC et André BLOT

Tome X
1938



André Blot, éditeur, 12, avenue de la Grande-Armée, Paris

INDEX

A

Acrocephalus arundinaceus.. 43
— *scirpaceus* 46
— *schoenobaenus* 4[illegible]
Aegithalos caudatus. . [illegible]0
Aegypius monachus [illegible]
Anhinga plotus.. 57
Aigrette garzette.. 18, 28
Alauda arvensis. [illegible]
Albatros hurleur. 1[illegible]3
Alcedo atthis . [illegible]
Alectoris barbara barbara 6[illegible]
— *graeca cypriotis*.. 62
— *rufa rufa* .. 62
Alopochen aegyptiaca 15[illegible], 343
Alouette des champs .... [illegible]
Anas acuta. 142, 146, 329, 346
— *americana* 346
— *angustirostris* [illegible]
— *crecca*.... 21, 139, 144, 344
— *penelope*.. 141, 145, 329, 34[illegible]
— *platyrhyncha*. . 21, 138, 144
— *querquedula* 22, 140, 145, 344
— *strepera*, 22 141, 145, 329 344
Anatidés ..... 1[illegible]
Anser anser anser. ... 148, 342
— *anser albifrons* 342
— *sp* 148
Anthropoides virgo. [illegible]8
Anthus pratensis.. 374
— *spinoletta* 374
Ardea cinerea.. 15, 3[illegible]
— *purpurea* . 1[illegible], 337
Ardeola ibis ibis . 358
— *ralloides*... 18, 338
Asio otus 38

B

Barret (A.)... 201
Bécassine double. 2[illegible]
Bec croisé 204, 3[illegible]
Bergeronnette printanière [illegible]
Berthet (Gérard) 203, 327, 365, 373
Bondree apivore..... ... 29, 207
Botaurus stellaris. 20, 339
— *stellaris lentiginosus* [illegible]
Bouscarle de Cetti.. 1[illegible]9
Bouvreuil pivoine [illegible]
Branta bernicla 151, 343
— *canadensis* 1[illegible]2
— *leucopsis* 152
— *ruficollis* 152
Brante roussâtre 329
Bruant jaune.. 50
— ortolan.. 50
— proyer [illegible], [illegible]1
— des roseaux . 50
— zizi 50, 21[illegible]
Bucephala clangula clangula... 348
— *islandica* 348
Burhinus œdicnemus 32
Busard cendré............. 28
— de Montagu........... 28
— des roseaux..... 29
— de Swainson 354
Buse variable.............. 29
Buteo buteo... 29
Butor blongios....... 20
— étoilé 20, [illegible]
Buturlin (S. A.)............ 381

C

Caille d'Europe.. 330
Canard chipeau.......... 22, 329

colvert [illegible]
milouin [illegible]
nyroca 26
pilet [illegible]
siffleur [illegible]
souchet 23
Capella media 2[illegible]
Carduelis cannabina [illegible]
carduelis [illegible]
Carine noctua .. [illegible]8, [illegible]
Casarca ferruginea. [illegible]
CERNY (Walter) [illegible]
Certhia brachydactyla [illegible]
Chardonneret élégant... 50
CHAVIGNY (Jacques DE). [illegible]
Chevalier combattant [illegible]
Chlidonias hybrida 36
nigra [illegible]
Chloris chloris. [illegible]
Choucas des tours [illegible]
Chouette chevêche . 8
hulotte... [illegible]
Ciconia ciconia ciconia. [illegible]
Circus aeruginosus. [illegible]
— *macrourus* . 354, [illegible]
— *pygargus* 28
Cisticola juncidis .... 42, 365, [illegible]
Cisticole des joncs, 42, 288, 365, 36[illegible]
Clamator glandarius . [illegible]
COGNEAU (Georges) . 1[illegible], [illegible]
Coloeus monedula .. [illegible]
Columba oenas [illegible]
palumbus [illegible], [illegible]
Colymbus [illegible]
cristatus .... [illegible]
immer immer . [illegible]
nigricollis [illegible]
ruficollis [illegible]
— *stellatus* [illegible]
Cormoran (Grand [illegible]
Corneille noire.. [illegible]
Corvus corone ...... [illegible]
Coturnix coturnix.... [illegible]
Coucou de l'Afrique du Nord [illegible]
gris 38
Courlis cendr 330
Crex crex [illegible]
Cuculus canorus 38
canorus bangsi 91
Cygne de Bewick 201
Cygnus olor...... 342

D

Delichon urbica 39, 69
DEMENTIEFF (Georges P.), 289, 381
Dendrocygna arcuata 357
Diomedea exulans 193
DROST (Prof. Dr Rudolf). .. 264
Dryobates medius... 324
minor 39
DURAND (Georges), 279, 352, 365

E

Echasse blanche........... .. 330
Effraye des clochers.......... 38
Egretta garzetta.... 18, 328, 337
Emberiza calandra 50, 371
— *cirlus* 50, 210
— *citrinella* 50
— *hortulana* 50
— *schoeniclus*............ 50
Erithacus rubecula... 42
Etourneau sansonnet......... 49

F

Falco cherrug 357
— *gyrfalco* 289
— — *altaicus* 302
— — *grebnitzkii* 301
— — *gyrfalco* 297
— — *intermedius* 298
— *rusticolus* 286
— *subbuteo* 29
tinnunculus 29
— *vespertinus* 329
Faucon crécerelle 29
— gerfaut 289
— hobereau 29
— kobez 329
Fauvette à tête noire... 42
— des jardins........... 42
— grisette 42
— orphée...... 210, 211, 259
Flamant rose 159, 283

Foulque noire, ou macroule.... 30
Francolinus francolinus francolinus........ 64
Fregata sp................... 336
Fringilla coelebs.............. 50
Fulica atra.................. 30

G

Gallinula chloropus.......... 30
Garrulus glandarius.......... 40
Geai des chênes.......... 40, 199
Gobe-mouches gris......... 49
Goéland cendré.............. 330
Gorge-bleue à miroir... 116, 305
Grèbe (Grand)............... 191
— à cou noir.......... 11, 193
— à joue grise............. 191
— castagneux............ 11
— de Holboell............ 192
— huppé.................. 14
— oreillard.............. 193
Grimpereau brachydactyle (des jardins)................... 40
Grive du Gui................ 41
Guérin (D[r] G.), 279, 354, 356 378
Guichard (Georges).......... 368
Guifette moustac........... 36
— noire................ 35

H

Haliaetus albicilla........... 209
Haller (Werner)............ 325
Heim de Balsac (Henri), 223, 378, 380
Héron bihoreau.............. 19
— cendré................ 15
— crabier............... 18
— pourpré............... 17
Hibou moyen-duc............ 38
— petit-duc............. 38
Himantopus himantopus....... 330
Hypolaïs à ailes courtes...... 43
Hippolais polyglotta...... 43, 364
Hirondelle de cheminée........ 39
— de fenêtre............ 39
Hirundo rustica.............. 39
Hoffmann (Georg)........... 216
Hugues (Albert), 205, 357, 359, 376
Huppe fasciée................ 39
Hydrobates pelagicus......... 335

I

Ixobrychus minutus........ 20, 339

J

Jaseur de Bohême............ 287
Joleaud (Léonce)............ 380
Jouard (Henri).. 1, 137, 199, 231, 236, 259
Jourdain F. C. R............ 351

L

Labitte (André)............. 360
Lanius collurio.............. 49
— *excubitor*.............. 49
— *senator*................ 49
Larus canus................. 330
— *ridibundus*............. 32
Laurent (Gaston)...... 205, 371
Lebeurier (E.)........ 207, 372
Le Dart (R.)................ 209
Le Dû (R.).................. 91
Linotte des vignes........... 50
Locustella luscinioides........ 48
— *naevia*.......... 48, 330
Locustelle luscinioïde........ 48
— tachetée.......... 48, 330
Loriot jaune................. 39
Loxia curvirostra............ 204
Luscinia megarhynchus........ 42
— *svecica*.......... 116, 305
— *svecica cyanecula*....... 305
— *svecica svecica*.......... 318
— — *namnetum*........... 117

M

Macreuse à lunettes.......... 284
Madon (Paul)................ 62
Marcot (Ch.)................ 279
Marouette de Baillon......... 29
Martinet noir.......... 39, 209
Martin roselin............... 288

Martin-pêcheur d'Europe ...... [illegible]
MAYAUD (Noël), 116, 188, 209, 305, 332, 374
Melanitta perspicillata .. 284
Mergus merganser merganser [illegible]
Mergule nain [illegible]
Merle noir ...... 41, [illegible]
Merops apiaster. 67
Mésange bleue 40
charbonnière ... 40
à longue queue. 40
nonnette 205
des saules. 41
MEYLAN (Olivier) .. [illegible]
Micropus apus. 3[illegible], [illegible]
melba. [illegible]
Milan noir ... 29
Milvus migrans. 29
Moineau domestique 94
friquet 49
MORSE NICE (Margareth) 217
Motacilla flava... [illegible]
flava rayi. [illegible]
Mouette rieuse 32
MOUILLARD (Bernard), 210, 363, 370, 373
Muscicapa striata 49

N

Netta rufina, 24, 143, 146, 329, [illegible]
Nette à huppe rousse 24
NIETHAMMER (Günther) 213
Numenius arquata.... . .. 287, [illegible]
Nycticorax nycticorax...... 19, [illegible]
Nyroca ferina, 25, 143, 147, [illegible]
fuligula [illegible]
marila [illegible]
nyroca 26, 143, 147, [illegible]

O

Oceanites oceanicus . 353
Oceanodroma leucorhoa 355
Œdicneme criard 32
Œnanthe hispanica melanoleuca.. 69
leucura 68
Oidemia nigra nigra.. 348
perspicillata 348
OLIVIER (G.).... 210, 216
Oriolus oriolus 39
Otis tetrax ... 351
Otus scops 38

P

Pagophila eburnea 284
PARIS (Paul) 223
Parus atricapillus subrhenanus, 41, 368, 370
caeruleus 40
— *major* . 40
Passer domesticus . 41
montanus ... 49
Pelecanus onocrotalus [illegible]
Perdix perdix damascena [illegible]
Pernis apivorus [illegible]
Phalacrocorax aristotelis aristotelis 326, 358
aristotelis desmarestii. [illegible]
carbo. 327
carbo sinensis [illegible]
Phalaropus lobatus . [illegible]
Philomachus pugnax..... ..... [illegible]
Phoenicopterus ruber roseus, 159, 283, [illegible]
Phoenicurus phoenicurus........ 41
- *ochruros* 41
Phragmite des joncs. [illegible]
Phylloscopus collybita. [illegible]
sibilatrix [illegible]
trochilus [illegible]
Pic épeichette . [illegible]
mar [illegible]
vert . [illegible]
Pica pica 40
Picus viridis [illegible]
Pie bavarde . 40
Pie-grièche à tête rousse [illegible]
écorcheur 49
— grise 94
Pigeon colombin [illegible]
ramier ... 38, 372
Pinson des arbres 50
Pipit de Richard. 287
Platalea leucorodia leucorodia... 340
Plegadis falcinellus falcinellus .. 341

Plongeon cat-marin............ 191
— imbrin 191
Plotus alle alle. 352
Podiceps auritus........... ... 193
cristatus cristatus........ 191
— *griseigena griseigena*..... 191
— *holboellii* 192
— *nigricollis nigricollis*. 193
Porzana porzana 29
Petit (Dr Paul)............... 231
Pouillot fitis 48, 264
— siffleur 207, 264
véloce 264
Poule d'eau.................. 30
Pterocles alchata 64
Puffin des Anglais 19[illegible]
— cendré 194
— fuligineux 196
— majeur 194
yelkouan 198
Puffinus gravis 194
— *griseus* 196, 333
kulhii 194
kulhii borealis. 332
puffinus puffinus........ 197
yelkouan 198
Pycnonotus barbatus.......... . 68
Pygargue................. ... 209
Pyrrhocorax pyrrhocorax. 351
Pyrrhula pyrrhula.. 76

R

Râle d'eau.................. 29
de genêts 30
Rallus aquaticus.............. 29
Rissa tridactyla.............. 351
Rochon-Duvigneaud (Dr)..... 212
Rodary (Paul)... 378
Rossignol philomèle......... .. 42
Rouge-gorge familier. 42
Rouge-queue à front blanc.... 41
— noir (tithys)..... 41
Rousserolle effarvatte......... 46
— turdoïde.............. 43

S

Sarcelle d'été 22
— d'hiver.................. 21
Saxicola rubetra 41
torquata 41
S[illegible] (Roger) 215
Spatula clypeata, 23, 143, 146, 347
Stanislas (Dr Marianne) 2[illegible]
Streptopelia turtur............ 38
Strix aluco 38
Sturnus vulgaris.............. 49
Sula bassana bassana. 335
Sylvia atricapilla....... 42
— *borin*......... 42
communis....... . . . 42
— *hortensis*...... 210, 211, 259
Syrrhaptes paradoxus.......... 357

T

Tadorna tadorna ... 137, 144, 343
Tetrastes bonasia............. 63
Tourterelle des bois........... 38
Traquet pâtre................ 41
— des prés.... 41
Tringa totanus robusta......... 356
Tristan (Marquis de)..... 210, 211
Trouche (Lucius) 159, 367
Turdus merula................ 41
viscivorus, ... 41
Turnix sylvatica. 64
Tyto alba.................... 38

U

Upupa epops 39

V

Vanneau huppé............... 32
Vanellus vanellus. 32
Verdier d'Europe............. 50
Vogüé (Georges de), 137, 217, 219

TABLE DES MATIÈRES
DE L'ANNÉE 1938

I. — Société d'Etudes Ornithologiques.

Conseil de Direction. Election de trois membres nouveaux. Nomination d'un nouveau trésorier 2
Conseil de Direction. Election de deux membres nouveaux. Dates des séances. Avis 222

II. — Articles.

Berthet (Gérard). — De quelques observations récentes en Dombes. 327
Cerny (Walter). — Sur la position systématique des Bouvreuils *Pyrrhula pyrrhula* de Tchécoslovaquie, avec quelques notes sur la variabilité de cette espèce (avec deux cartes) 76
Chavigny (Jacques de) et R. Le Du. — Note sur l'adaptation des œufs du Coucou de l'Afrique du Nord *Cuculus canorus bangsi*, suivie de quelques observations biologiques 90
Dementieff (Georges). — Sur la variabilité géographique des Faucons gerfauts *Falco gyrfalco* de l'hémisphère oriental 289
Drost (R.) et M. Stanislaus. — Sur la migration des Pouillots véloce, chantre et siffleur (avec deux cartes) 264
Durand (Georges). — Un simple mot au sujet de la note de M. G. Guérin publiée sous le titre de « Rectification et compléments aux oiseaux de la baie de l'Aiguillon sur-mer de M. Charles Marcot » .. 279
Haller (Werner). — Sur le tambourinage du Pic mar *Dryobates medius* 324
Heim de Balsac (Henri). — Paul Paris, 1875-1938 (avec un portrait) .. 223
Jouard (Henri) et Georges de Vogüé. — Premiers résultats de l'enquête sur les Anatidés 137
Jouard (Henri). — Notes sur la Fauvette orphée *Sylvia hortensis* dans nos départements de l'Est, du Nord-Est et du Centre et particulièrement en Côte d'Or 259
Le Du (R.) et Jacques de Chavigny. — Note sur l'adaptation des œufs du Coucou de l'Afrique du Nord *Cuculus canorus bangsi*, suivie de quelques observations biologiques 90
Madon (Paul). — Notes sur quelques espèces 62

MAYAUD (Noël). — La Gorge-bleue en France (avec une carte) :
I. — *Luscinia svecica namnetum* 116
II. — *Luscinia svecica cyanecula* [illegible]
III. — *Luscinia svecica svecica* .. [illegible]18
— Commentaires sur l'ornithologie française 188
— Commentaires sur l'ornithologie française (suite). [illegible]
MEYLAN (Olivier). — Premiers résultats de l'exploration ornithologique de la Dombes (avec cinq photographies) [illegible]
— Henri JOUARD, ornithologiste, 1896-1938.. [illegible]
POTY (Dr Paul). — Henri JOUARD (avec un portrait). [illegible]
STANISLAUS (M.) et R. DROST. — Sur la migration des Pouillots véloce, chantre et siffleur (avec deux cartes)................ [illegible]
TROUCHE (Lucius). — Le Flamant rose en Camargue. Erratique ? Sédentaire ? Nicheur ? (avec un graphique)................ [illegible]
VOGÜÉ (Georges DE) et Henri JOUARD. — Premiers résultats de l'enquête sur les Anatidés. [illegible]

III. — CORRESPONDANCE, NOTES ET FAITS DIVERS.

BARRET (A.). — La Bouscarle *Cettia cetti* dans l'Orléanais en 1937... 149
BERTHET (Gérard). — Le Cygne de Bewick en France. 201
— Sur les deux pontes annuelles d'*Hippolais polyglotta*. [illegible]
— A propos du contenu stomacal d'un Butor [illegible]
DURAND (Georges). — Sur la capture en Vendée d'un Mergule nain en plumage d'été............................ [illegible]
— La Cisticole en Vendée... [illegible]
GUÉRIN (G.). — Première capture du Busard de Swainson *Circus macrourus* en Vendée [illegible]
— *Tringa totanus robusta* en Vendée [illegible]
— Reprise d'oiseaux bagués [illegible]
HUGUES (Albert). — L'invasion des Becs croisés *Loxia curvirostra* il y a cinquante ans. [illegible]
— De quelques captures rares, contestables ou contestées [illegible]
— Capture d'un Pélican sur les côtes de l'Algérie. [illegible]
— A propos d'un manuscrit sur la fauconnerie.. [illegible]
GUICHARD (Georges). — La Mesange des saules *Parus atricapillus* dans l'Avallonnais...................................... 3[illegible]8
JOUARD (Henri). — Enquête sur un passage anormal de Geais. 199
JOURDAIN (F. C. R.). — Notes sur les îles anglo-normandes.. .... .. [illegible]1
LABITTE (André). — Notes d'automne et d'hiver 1937-1938 sur quelques oiseaux observés aux environs de Dreux........... 360
LAURENT (Gaston). — Capture d'une Bécassine double *Capella media* dans les Vosges 305
— Invasion temporaire de Proyers mâles aux environs de Saint-I[illegible] pendant la saison de nidification de 1937 . [illegible]1
LEBEURIER [illegible] — Un cas de nidification anormale de la Mésange nonnette (avec trois figures) ... 205

Le Pouillot siffleur et la Bondrée apivore dans le Finistère. .. 207
— Nouvelle capture du Phalarope à bec étroit dans le Finistère.. 372
— Pigeon ramier et merle noir. 372
Le Dart (R.). — Distribution de *Motacilla flava rayi* dans le Calvados et dans la Manche. 2[illegible]8
Mayaud (Noël). — Capture d'un Pygargue en Charente-Inférieure 209
La consommation des Noctuelles par *Anthus spinoletta* et *Anthus pratensis* 3[illegible]
Mouillard (Bernard). — Note sur le Martinet noir en Corse. 2[illegible]9
Sur les jeunes du Pouillot siffleur...... 3[illegible]2
— La Mésange des saules dans l'Allier.......... [illegible]0
— Passage de Becs croisés dans le Puy-de-Dôme [illegible]
Olivier (Georges). — La Fauvette orphée *Sylvia hortensis* en Haute-Marne. 21[illegible]
Rochon-Duvigneaud (Dr). — Les Choucas des gorges de l'Ardèche. 212
Rodary (Paul). — Reprise d'oiseaux bagués [illegible]
Tristan (Marquis de). — La dernière couvée du Bruant zizi [illegible]11
— La Fauvette orphée nicheuse en Orléanais ..... [illegible]11
Trouche (Lucius). — Nouvelles observations sur la Cisticole dans l'Hérault [illegible]
Le congrès ornithologique international........ 212
Nécrologie. Georges Cogneau, Léonce Joleaud, par Henri Heim de Balsac.. . . . 3[illegible]9
— S. A. Buturlin, par Georges Dementieff [illegible]81

IV. — Bibliographie.

Travaux récents de :

MM. Niethammer, par Henri Jouard 213
Schumacher, par Georges [illegible] 21[illegible]
Hoffmann, par Georges de Vogüé 21[illegible]
Mme Morse Nice, par Georges de Vogüé.. 21[illegible]
MM. Jacques Delamain, par Georges de Vogüé [illegible]84
Gotz et Kosch, par Georges de Vogüé 384
Heinroth, par Georges de Vogüé 385
La littérature ornithologique russe en 1937, par Georges Dementieff. [illegible]85

V. — Illustrations.

Bateau faucardeur sur un étang près de Marlieux (Olivier Meylan). [illegible]
Le grand Birieux (Olivier Meylan).. 6
Végétation stagnatile de la Chalaronne (Olivier Meylan)........ ... 8
[illegible]
Étang près de Marlieux (Olivier Meylan .... [illegible]
Carte des différentes populations du Bouvreuil moyen *Pyrrhula pyrrhula coccinea* en Tchécoslovaquie (Walter Cerny) .... [illegible]1

Carte des populations européennes du Bouvreuil *Pyrrhula pyrrhula* (Walter [illegible]) . . . 88
Effectif [illegible] moyen du Flamant en Camargue (Luc [illegible]) . . . 168
Emplacements anormaux de nids de la Mésange [illegible] (E. Leb[illegible]rier) . . . 206
Portrait de Paul Paris (Henri Heim de Balsac) . . . 225
Portrait [illegible] (Dr Paul Paris) . . . 229
Carte de la migration de *Phylloscopus collybita* (R. Drost et M. Stanislaus) . . . 267
Carte de la migration de *Phylloscopus trochilus* et *Ph. sibilatrix* (R. Drost et M. Stanislaus) . . . 273
Carte de la nidification en France de la Gorge bleue *Luscinia svecica*. 323

PRINCIPAUX ERRATA

Page 88, ligne 9, au lieu de : 2-XI-1937, lire : 2-IX-1937.

Page 311, ligne 13, au lieu de : dans les îles du Doubs et de la Loire, lire : de la *Loue*.

Page 361, ligne 35, au lieu de : Eure-et-Loire, lire : Eure-et-*Loir*

Page 369, dernière ligne avant le *post-scriptum*, au lieu de : d'une quantité infinie, lire : d'une quantité *infime* de poils courts et très fins.

3157. — Imp. Jouve et Cie, 15, rue Racine, Paris. — 9-1939

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ORNITHOLOGIQUES

Association déclarée, régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social au Laboratoire d'Anatomie comparée de la Sorbonne,
1, rue Victor-Cousin, Paris (5e)

MEMBRES D'HONNEUR

† Dr Louis Bureau ; † Paul Paris ; † Baron Snouckaert van Schauburg.
MM. Paul Madon, le Professeur Etienne Rabaud.

CONSEIL DE DIRECTION

MM. Henri Heim de Balsac, secrétaire général ; André Blot, secrétaire adjoint ; J.-E. Courtois, trésorier ; Vicomte Eblé ; Professeur P. Grassé, Olivier Meylan ; Bernard Mouillard ; Comte C. de Bonnet de Paillerets ; Dr Paul Poty ; Professeur Etienne Rabaud ; Dr A. Rochon-Duvigneaud ; Comte Georges de Vogüé.

Aux termes des statuts (art. 6 et 7), la Société d'Études Ornithologiques *ne peut s'accroître, chaque année, que de 15 nouveaux membres titulaires ou bienfaiteurs, au maximum. Les candidats doivent être présentés par un membre du Conseil de Direction à ses collègues du Conseil, être admis au moins à l'unanimité moins une voix des votants français, enfin payer un droit d'entrée (à verser une fois pour toutes).*

Pour tout ce qui concerne l'administration de la *Société d'Études Ornithologiques* (demandes de renseignements, statuts, etc.), s'adresser :

soit à M. Henri Heim de Balsac, secrétaire général, 34 rue Hamelin, Paris (16e) ;

soit à M. André Blot, secrétaire-adjoint, 12 avenue de la Grande-Armée, Paris (17e).

Pour l'emprunt des livres et périodiques de la bibliothèque, s'adresser à M. R. Seydoux, bibliothécaire-adjoint, au siège social les jours de séance, ou, par correspondance, 4 rue Hervieu, Neuilly (Seine).

COTISATION ANNUELLE

Membres titulaires	France et Colonies	80 fr.
	Belgique et Luxembourg	90 fr.
	Autres pays	120 fr.
Membres bienfaiteurs	France et Colonies	160 fr.
	Belgique et Luxembourg	170 fr.
	Autres pays	200 fr.

DROIT D'ENTRÉE

(à payer une fois pour toutes)

France et Colonies	10 fr.
Belgique et Luxembourg	15 fr.
Autres pays	20 fr.

Le versement de la cotisation, *due au début de chaque année*, donne droit au bulletin de la Société *(Alauda)* ou à toute autre publication en tenant lieu.

Trésorier : M. J.-E. Courtois, 43 rue Jeannin, Dijon (Côte-d'Or). Compte de chèques postaux : Dijon 298-21.

Dates des séances de la Société en 1939

Les samedis 4 février, 4 mars *(assemblée générale)*, 6 mai, 17 juin, 4 novembre, 2 décembre, à 5 heures, au Laboratoire d'Anatomie comparée, escalier F, 2e étage, de la Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, Paris (5e).

SOMMAIRE

XI. — 1. 1939

Louis Bureau, Notes ornithologiques de voyage en Grèce.......... 1

Georges Démentieff, Remarques sur la variabilité géographique du Pic noir *Dryocopus martius* dans la région paléarctique orientale.. 7

Noël Mayaud, Les éditions originales de l'*Histoire naturelle des oiseaux* de Buffon........ 18

— — La Gorge-bleue à miroir en France. *Addendum*....... 33

Marquis de Tristan, Oologie de la Loire et de ses rives d'Orléans à Beaugency........ 41

Christian Fjerdingstad, Note sur les causes de la raréfaction de la Huppe........ 50

Bernard Mouillard, Observations sur un nid de Hibou Petit Duc... 55

Albert Hugues, Une expérience sur le jeune Coucou.............. 61

Noël Mayaud, Le Francolin a-t-il existé en Corse ?................ 65

— — Commentaires sur l'ornithologie française (*suite*)...... 68

Correspondance, Notes et Faits divers

Dr Paul Poty, Capture d'un Cygne de Bewick en Saône-et-Loire.... 87

G. Guérin, Le Cygne de Bewick en Vendée....................... 87

Abbé Élie Cottereau, Un nouveau cas d'albinisme total chez le corbeau corneille *Corvus corone*........ 87

Gérard Berthet, La Bouscarle *Cettia cetti* à la limite des départements du Rhône et de l'Isère........ 87

Lucius Trouche, Les migrations du printemps de 1938 dans l'Hérault 92

Albert Hugues, Les oiseaux et les olives........................ 93

— — Les oiseaux et les lois viticoles.................. 93

Bibliographie

Travaux récents de MM. Marchand et Kowalski, par **Noël Mayaud**... 95

IMPRIMERIE JOUVE ET Cie, 15, RUE RACINE, PARIS. — 9-1939.